

Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2025

Rapport aux actionnaires · Trois mois clos le 31 janvier 2025

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,55 \$, par rapport à 1,55 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,02 \$, par rapport à 2,00 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 793 millions de dollars, comparativement à 2 824 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 623 millions de dollars, comparativement à 3 637 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 61 millions de dollars (52 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action),
 comparativement à 94 millions de dollars (79 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen de 52 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 117 millions de dollars (93 millions de dollars après impôt ou 5 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de First Horizon Corporation (FHN) de 54 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 57 millions de dollars (43 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Restructuration du bilan aux États-Unis de 927 millions de dollars (696 millions de dollars après impôt ou 40 cents par action).

TORONTO, le 27 février 2025 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2025. Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté ont atteint respectivement 2,8 milliards de dollars et 3,6 milliards de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

« La TD a commencé l'exercice en force avec des produits records dans plusieurs de ses secteurs. Bien que les charges demeurent quelque peu élevées, nous avons enregistré d'excellents résultats, ce qui nous place en bonne position en ce début de nouvel exercice, a déclaré Raymond Chun, président du groupe et chef de l'exploitation, Groupe Banque TD. Le redressement du programme de LCBA aux États-Unis demeure une priorité absolue, et nous progressons sans relâche pour renforcer les capacités de la Banque. L'examen stratégique se déroule comme prévu; nous avons pris des mesures précoces, notamment la cession de notre participation dans Schwab, alors que nous mettons en place notre stratégie et notre feuille de route pour l'avenir. »

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a généré des produits records soutenus par la croissance continue des volumes

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché un résultat net de 1 831 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par les hausses des charges autres que d'intérêts et des provisions pour pertes sur créances. Des produits records de 5 149 millions de dollars ont été générés, en hausse de 5 %, reflétant essentiellement la croissance des volumes de prêts et de dépôts.

Au cours du trimestre, le sous-secteur des services bancaires personnels au Canada a continué sa progression, notamment en approfondissant ses relations avec les clients en intégrant des spécialistes en services de prêts garantis par des biens immobiliers et des spécialistes en placement dans ses succursales offrant les plus grandes possibilités. De plus, la carte Visa Infinite TD Aéroplan a été nommée par Rewards Canada comme étant la meilleure carte de crédit de compagnie aérienne au Canada pour une quatrième année d'affilée¹. Dans le sous-secteur des services bancaires commerciaux, Financement auto TD a réalisé un nombre record de montages de prêts de détail au cours du trimestre et a considérablement accru ses activités en établissant de nouvelles relations pour le financement des stocks des concessionnaires automobiles.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont poursuivi sur leur élan, tout en réalisant des progrès dans la restructuration du bilan

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 342 millions de dollars (247 millions de dollars américains), en baisse de 61 % (62 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est élevé à 1 038 millions de dollars (736 millions de dollars américains), en baisse de 12 % (15 % en dollars américains). Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») pour le trimestre a été de 199 millions de dollars (142 millions de dollars américains), en hausse de 3 % (en baisse de 1 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net de 143 millions de dollars (105 millions de dollars américains), en baisse de 79 % (79 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence des activités de restructuration du bilan et des investissements en matière de gouvernance et de contrôle, notamment le redressement du programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la Bank Secrecy Act (BSA) aux États-Unis de la Banque, ainsi que la hausse des provisions pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) au

¹ Désignée par RewardsCanada.ca le 3 janvier 2025 : https://rewardscanada.ca/TopTravelCreditCard/.

premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 839 millions de dollars (594 millions de dollars américains), en baisse de 15 % (18 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant des augmentations des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des produits.

Au cours du trimestre, les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué sur leur lancée avec des résultats d'exploitation solides grâce à la croissance des dépôts de particuliers pour un cinquième trimestre de suite et à la croissance sur un an supérieure à 10 % des actifs dans le sous-secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis. Le secteur a également réalisé des progrès significatifs à l'égard de la stratégie de restructuration du bilan pour s'assurer de pouvoir continuer de répondre aux besoins des clients compte tenu de la limite de l'actif.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a généré des produits, des résultats et des actifs records au chapitre des activités de gestion de patrimoine et une forte augmentation des primes d'assurance

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 680 millions de dollars, en hausse de 23 % par rapport au à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant des produits, résultats et actifs records des activités de gestion de patrimoine et une forte augmentation des primes d'assurance. La hausse de 15 % des produits ce trimestre reflète l'augmentation des primes d'assurance et la hausse de produits tirés des comptes à honoraires en raison de la croissance des marchés et de l'actif, ainsi que la hausse des produits d'intérêts sur les dépôts et l'augmentation des produits tirés des transactions.

Au cours du trimestre, le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a continué d'offrir d'excellents services en matière de placement et des solutions novatrices. Placements directs TD s'est classée en tête du palmarès du *The Globe and Mail* des services de courtage en ligne au Canada pour la troisième année d'affilée. Gestion de Placements TD a obtenu la note FundGrade A+® de Fundata en 2024 et a été récompensée dans six catégories aux prix Lipper Fund 2024 de LSEG au Canada. De plus, TD Assurance, avec Valeur Mobilières TD en tant que coresponsable des registres, a diversifié sa capacité en matière de réassurance en devenant le premier assureur canadien à parrainer une obligation catastrophe axée uniquement sur les risques de catastrophe au Canada.

Le secteur Services bancaires de gros a généré des produits records en raison de ses activités du sous-secteur des marchés mondiaux

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 299 millions de dollars, une hausse de 46 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 339 millions de dollars, en hausse de 14 % par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits pour le trimestre se sont établis à un montant record de 2 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement des augmentations des produits liés aux activités de négociations et des honoraires de prise ferme.

Le secteur Services bancaires de gros a continué de stimuler la croissance grâce aux capacités améliorées de ses activités. TD Cowen a remporté le prix U.S. Mid-Market Equity House décerné par l'IFR en 2024, qui récompense le preneur ferme occupant la position de tête dans la catégorie des placements d'actions américaines d'un montant variant de 50 à 500 millions de dollars américains. Après la clôture du trimestre, TD Cowen a également franchi un jalon important en agissant à titre de chef de file responsable des registres dans le cadre de l'important placement secondaire de 15 milliards de dollars américains d'actions de Schwab par la TD.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 13,1 %.

Conclusion

« La force et la stabilité de la TD, conjuguées à notre souci constant de répondre aux besoins de nos clients, seront un atout précieux pour la Banque en cette période d'incertitude géopolitique et macroéconomique, a ajouté M. Chun. Je tiens à remercier nos collègues de partout dans le monde pour leurs efforts considérables et leur engagement. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du premier trimestre de 2025. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2024 de la Banque.

					Page	
risque Sujet		Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Rapport aux actionnaires du T1 2025	IFS du T1 2025	IRS du T1 2025	Rapport annuel 2024
	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques			s, se reporter aux pa	•
Général	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				93-100, 104, 109, 111-113, 124-126
Conorai	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				84-92
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	37, 52			80, 121
Gouvernance pour la	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				94-98
gestion des risques, et	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				93-94
modèle de gestion des	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				79, 93, 99-128
risques et modèle d'affaires	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque				78, 98-99, 107, 124
	9	Décrire les exigences de fonds propres Pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	33-37, 86-87		1-3, 6	75-77, 80-81, 235
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	75
11		Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
Adéquation des fonds	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				76-78, 124
propres et actifs pondérés en	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-13		78-79
fonction des risques	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			13	100-102, 104, 106-107
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			36-53, 59-65	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			18-19	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			80	103, 107, 111- 112
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	44-49			113-115, 117-118
	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	47			116, 229
Financement	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	52-54			121-123
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	47-52			118-121
	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	40			105
Risque de	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	40, 42-43			105, 108-109
marché	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	41			106-109, 111-112
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	41			106-109
	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	29-33, 71-77	21-36	1-5, 13, 18, 20-70, 72-80	62-74, 100-104, 184-191, 200, 202-203, 233-234
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	77			71, 160-161, 167-168, 191
Risque de	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	30, 73-75	25, 29		69, 187-189
crédit	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			54-55, 66-70	102-103, 171- 172, 195-196, 200, 202-203
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				103, 164, 171- 172
Autres	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				109-112, 124-128
risques	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	84-85			91-92, 227-228

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

- 4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
- 5 Faits saillants financiers
- 6 Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture
- 6 Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise
- 9 Notre rendement
- 13 Aperçu des résultats financiers
- 18 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 27 Résultats trimestriels
- 28 Revue du bilan
- 29 Qualité du portefeuille de crédit
- 33 Situation des fonds propres
- 38 Facteurs de risque et gestion des risques

- 38 Gestion des risques
- 55 Titrisation et arrangements hors bilan
- 55 Méthodes et estimations comptables
- 56 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 7 Glossaire

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 60 Bilan consolidé intermédiaire
- **61** État du résultat consolidé intermédiaire
- 62 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 63 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
- **64** État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 65 Notes des états financiers consolidés intermédiaires
- 88 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2024, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2024. Le présent rapport de gestion est daté du 26 février 2025. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2024 et les notes correspondantes ou des états financiers consolidés intermédiaires et les notes correspondantes de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2024 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.td.com, de même que sur le site SEDAR+, à l'adresse http://www.sec.gov (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2024 ») du rapport annuel 2024 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2025 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2024 et orientation pour 2025 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2025 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « possible » et « potentiel » et de verbes au futur ou au conditionnel, ainsi que d'autres expressions similaires, ou la forme négative ou des variantes de tels termes, mais ces mots ne sont pas les seuls moyens d'indiquer de telles déclarations. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes — dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir — peuvent faire en sorte que les résultats réels différent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), les risques opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité, aux processus, aux systèmes, aux données, aux tierces parties, à la fraude, à l'infrastructure et le risque interne et en matière de conduite), les risques de modèle, d'assurance, de liquidité et d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques et de conformité réglementaire (y compris le crime financier), les risques d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques.

Cos facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités (notamment les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies); le risque géopolitique (notamment l'incidence potentielle de l'imposition de nouveaux tarifs ou d'une augmentation des tarifs); l'inflation, les taux d'intérêt et la possibilité d'une récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; les risques associés à la capacité de la Banque de satisfaire aux modalités de la résolution globale des enquêtes sur son programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la Bank Secrecy Act (BSA) aux États-Unis; l'incidence de la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque sur les activités, la situation financière et la réputation de la Banque; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long term et ses principales priorités stratégiques à plus court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; les risques liés aux données; les risques de modèle; les activités frauduleuses; le risque interne; le risque en matière de conduite; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règles et de nouveaux règlements, de la modification des lois, règles et règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois et règlements sur la protection des consommateurs, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris le risque lié au climat); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; le déclassement, la suspension ou le retrait des notations attribuées par une agence de notation, les conditions du marché et autres facteurs pouvant influer sur la valeur et le cours des actions ordinaires et des autres titres de la Banque; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement: les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2024, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux sections « Événements importants », « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » ou « Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2024 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et à la section « Événements importants », aux rubriques « Principales priorités pour 2025 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2024 et orientation pour 2025 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant).

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

			-	Trois	mois clos les	
tal des produits – comme présentés tal des produits – rajustés¹ ovision (reprise de provision) pour pertes sur créances larges afférentes aux activités d'assurance narges autres que d'intérêts – comme présentées larges autres que d'intérêts – comme présentées larges autres que d'intérêts – comme présentées lasultat net – comme présenté sultat net – rajusté¹ sultat net – rajusté¹ sultat net – rajusté¹ sultat net – rajusté¹ (en milliards de dollars canadiens) tal des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts tal de l'actif tal des dépôts tal des capitaux propres tal des actifs pondérés en fonction des risques² tal des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté³ indement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ nedement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ tito d'efficience – comme présenté³ attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ tito d'efficience – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance¹.³.4 ovision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets formation sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens) issultat par action leur comptable par action alleur comptable par action alleur comptable par action en circulation (en millions) Nombre moyen – de base Nombre moyen – dilué Fin de période pitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens) indement en dividendes³ itio de versement de dividendes³ itio de versement de dividendes³ itio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires itio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires itio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	31 janvier		31 octobre	0.3	31 janvier	
	2025		2024		2024	
Résultats d'exploitation					·	
Total des produits – comme présentés	14 049	\$	15 514	\$	13 714	\$
Total des produits – rajustés ¹	15 030		14 897		13 771	
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 212		1 109		1 001	
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 507		2 364		1 366	
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	8 070		8 050		8 030	
Charges autres que d'intérêts – rajustées1	7 983		7 731		7 125	
Résultat net – comme présenté	2 793		3 635		2 824	
Résultat net – rajusté ¹	3 623		3 205		3 637	
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)						
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	965,3	\$	949,5	\$	904,3	
Total de l'actif	2 093,6		2 061,8		1 910,9	
Total des dépôts	1 290,5		1 268,7		1 181,3	
Total des capitaux propres	119,0		115,2		112,4	
	649,0		630,9		579,4	
Ratios financiers						
	10,1	%	13,4	%	10,9	
	13,2		11,7		14,1	
	13,4		17,8		14,9	
	17,2		15,4		18,7	
Ratio d'efficience – comme présenté ³	57,4		51,9		58,6	
	59,0		61,7		57,4	
	0,50		0,47		0,44	
	4 55	•	4.07	Φ.	4 55	
	1,55	Þ	1,97	\$	1,55	
= ::==	1,55		1,97		1,55	
	1,05		1,02		1,02	
	61,61		59,59		57,34	
	82,91		76,97		81,67	
	1 749,9		1 748,2		1 776,7	
	1 749,9		1 740,2		1 778,7	
	1 750,7		1 750,1		1 770,2	
	145,2	¢	134,7	¢	144,7	
	5,4		5,0		4,9	
	67,8	70	51,8	70	65,7	
	17,5		16,3		13,1	
	6.9		4.5		(6,9	
	0,0		7,0		(0,0	
	2,02	\$	1,72	\$	2,01	\$
Dilué	2,02	*	1,72	Ψ	2.00	
	51,9	%	59,2	%	50.7	
Ratio cours/bénéfice	10,6		9,9		10,6	
Ratios des fonds propres ³	, .		2,0		, .	
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,1	%	13,1	%	13,9	%
Ratio de fonds propres de catégorie 1	14,7		14,8		15,7	
Ratio du total des fonds propres	17,0		16.8		17.6	
Ratio de levier	4,2		4,2		4,4	
Ratio TLAC	29,5		28,7		30,8	
	- , -		11.		7 -	

La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter aux sections « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » et « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

8,5

8,1

Ratio de levier TLAC

8,6

² Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

³ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Le ratio d'efficience – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustées par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – premier trimestre de 2025 : 13 523 millions de dollars; quatrième trimestre de 2024 : 12 533 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 12 405 millions de dollars.

⁵ Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Vente des actions ordinaires de Schwab

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. Immédiatement avant la vente, la TD détenait 184,7 millions d'actions ordinaires de Schwab, ce qui représentait une participation économique de 10,1 %. Le produit de la vente des actions s'est établi à environ 21,0 milliards de dollars (14,6 milliards de dollars américains). Au deuxième trimestre de l'exercice 2025, la Banque devrait comptabiliser un profit net à la vente de sa participation dans Schwab d'environ 8,6 milliards de dollars (5,8 milliards de dollars américains). Ce profit est présenté déduction faite de la réalisation du cumul des écarts de conversion connexe comptabilisé auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global, de la réalisation du cumul des autres éléments du résultat global lié aux éléments désignés comme couvertures d'investissement net, des coûts de transactions directs et de l'impôt. La Banque comptabilisera également des honoraires de prise ferme de 0,2 milliard de dollars dans le secteur Services bancaires de gros par suite du rôle de Valeurs Mobilières TD en tant que chef de file responsable des registres dans le cadre de la transaction.

En fonction des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque au 31 janvier 2025, la transaction devrait entraîner une hausse d'environ 238 pdb des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. De plus, en supposant que les rachats d'actions de 8,0 milliards de dollars prévus dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités proposée par la Banque avaient été effectués au 31 janvier 2025, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pro forma de la Banque au 31 janvier 2025 s'établirait à environ 14,2 %. La Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les CDA. La Banque cessera de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab au deuxième trimestre de l'exercice 2025.

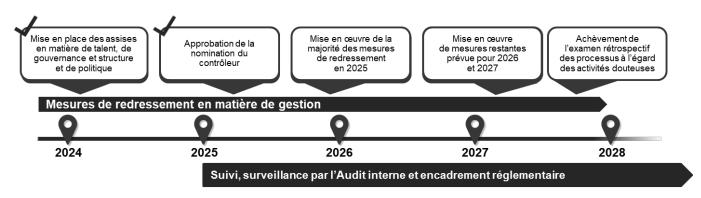
MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DE REDRESSEMENT DU PROGRAMME DE LCBA-BSA AUX ÉTATS-UNIS DE LA BANQUE ET D'AMÉLIORATION DU PROGRAMME DE LCBA À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

Comme il a été présenté précédemment dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque, le 10 octobre 2024, la Banque a annoncé qu'à la suite d'une collaboration et communication actives avec les autorités et les organismes de réglementation, elle est parvenue à une résolution des enquêtes sur ses programmes de LCBA et de conformité à la BSA aux États-Unis dont il a déjà été fait mention (la « résolution globale »). La Banque et certaines de ses filiales américaines ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board ou FRB) et du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), et elles ont conclu des ententes sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice des États-Unis et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. La Banque s'emploie à se conformer aux modalités des ordonnances sur consentement et des ententes de plaidoyer, notamment aux exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque. De plus, la Banque travaille également à améliorer plusieurs éléments des programmes de LCBA, de lutte contre le financement des activités terroristes et de sanctions à l'échelle de l'entreprise de la Banque (le « programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise »).

Pour plus de renseignements sur la résolution globale, les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque, les activités visant l'amélioration du programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise et les risques qui y sont associés, se reporter à la rubrique « Résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque » des sections « Événements importants » et « Facteurs de risques qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion de 2024 de la Banque.

Redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis

La Banque demeure déterminée à redresser son programme de LCBA-BSA aux États-Unis afin de satisfaire aux exigences de la résolution globale. La Banque prévoit toujours que la majorité des mesures correctives en matière de gestion seront mises en œuvre au cours de l'année civile 2025 et s'attend toujours à des coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis et à des investissements connexes en matière de gouvernance et de contrôle d'environ 500 millions de dollars américains avant impôt pour l'exercice 2025². La mise en œuvre des autres mesures est prévue au cours des années civiles 2026 et 2027. Des activités de durabilité et de tests sont prévues pour les années civiles 2026 et 2027 à la suite de la mise en œuvre des mesures de gestion et la Banque vise également à ce que l'examen rétrospectif des processus à l'égard des activités douteuses soit terminé au cours de l'année civile 2027 conformément à l'ordonnance sur consentement de l'OCC. Comme il est indiqué dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque, toutes les mesures de redressement en matière de gestion seront assujetties à la validation par le groupe d'audit interne de la Banque, puis à l'examen et à l'acceptation par le contrôleur désigné, à la démonstration de la durabilité et, ultimement, à l'examen et à l'approbation des organismes de réglementation des banques aux États-Unis et du département de la Justice. Le graphique suivant présente le plan de redressement et les progrès prévus de la Banque par année civile, à la lumière des travaux qu'elle a réalisés jusqu'à présent :



² Le montant total prévu des investissements en matière de mesures correctives et de gouvernance et de contrôle est assujetti à des incertitudes et peut varier en fonction de l'étendue des travaux dans le cadre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui pourrait faire l'objet de modifications en raison de constatations supplémentaires effectuées au fil de l'avancement des travaux et de la capacité de la Banque de mener à bien le redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis conformément au plan financier du secteur Services de détail aux États-Unis pour l'exercice 2025.

Comme il est présenté dans le rapport de gestions de 2024 de la Banque, notamment à la rubrique « Résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque » de la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs », le calendrier de redressement de la Banque est fondé sur les plans actuels de la Banque, ainsi que sur des hypothèses liées à la durée des activités de planification, y compris l'achèvement de l'analyse comparative externe et des examens rétrospectifs. À titre d'exemple, à mesure que la Banque réalisera les examens rétrospectifs, elle pourrait être tenue d'élargir davantage l'étendue de l'examen, que ce soit en ce qui concerne les sujets abordés et/ou la période visée par l'examen. La capacité de la Banque de respecter les étapes de redressement clés prévues suppose que la Banque sera en mesure de mettre en œuvre avec succès son plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, lequel est assujetti à des risques et incertitudes, y compris la capacité de la Banque de recruter des employés clés et de les maintenir en poste, la capacité de tiers de se conformer à leurs obligations contractuelles, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre efficaces des solutions technologiques requises. De plus, la mise en œuvre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, y compris ces étapes clés, ne sera pas entièrement sous le contrôle de la Banque, en raison de divers facteurs, notamment : i) l'obligation d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation ou de déterminer l'absence d'opposition de ceux-ci avant de procéder aux diverses étapes, et ii) l'obligation que les divers livrables soient jugés acceptables par les organismes de réglementation et/ou le contrôleur.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire, la Banque a réalisé des progrès à l'égard des activités de redressement de son programme de LCBA-BSA aux États-Unis au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, y compris :

- 1) la soumission par la Banque au département de la Justice des États-Unis et au FinCEN d'une liste de candidats au poste de contrôleur et les deux organismes ont approuvé le recours à une seule personne indépendante à titre de contrôleur de la conformité à l'avenir;
- 2) la mise en place de pratiques d'enquête améliorées, y compris la mise en œuvre d'une solution technologique qui centralise tous les nouveaux dossiers d'enquête dans un système unique afin de fournir des ensembles de données unifiés pour aider à gérer les risques liés aux crimes financiers avec une vision unique du client;
- 3) l'embauche continue d'analystes d'enquête au sein de l'équipe d'analystes des États-Unis, l'effectif de cette dernière ayant augmenté de 4 % au premier trimestre de l'exercice 2025;
- 4) l'achèvement de la conception d'outils d'apprentissage machine qui aident à analyser les données sur les clients afin de détecter plus efficacement et plus rapidement les activités d'intérêt potentielles;
- 5) l'introduction de nouveaux rapports sur la charge de travail qui ont amélioré la capacité de la Banque à prévoir les besoins en ressources;
- 6) l'élaboration complétée d'un plan détaillé visant à améliorer les mécanismes de responsabilisation des employés afin de s'assurer que les conséquences sont claires et comprises dans l'ensemble de l'organisation.

Pour les deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2025, la Banque se concentrera sur les mesures correctives suivantes :

- 1) l'embauche d'analystes d'enquête supplémentaires pour aider à gérer les volumes de cas, qui devraient être plus élevés à mesure que les capacités de suivi supplémentaires continuent d'être mises en œuvre;
- 2) la mise en œuvre d'améliorations progressives pour la surveillance des transactions et l'intégration des clients, y compris la mise en œuvre d'une autre série de scénarios dans le système de surveillance des transactions de la Banque;
- 3) l'instauration de procédures d'enquête mises à jour qui contiennent des lignes directrices supplémentaires sur l'analyse des activités de la clientèle;
- 4) la mise en œuvre de capacités en matière d'analyse de l'apprentissage machine à compter du troisième trimestre de l'exercice 2025.

Comme il est indiqué dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque, pour s'assurer que la Banque puisse être en mesure de continuer à répondre aux besoins financiers de la clientèle américaine sans dépasser la limite de l'actif total combiné de la Banque aux États-Unis, la Banque a l'intention de prendre de multiples mesures de restructuration du bilan aux États-Unis au cours de l'exercice 2025. Se reporter à la rubrique « Mise à jour sur la restructuration du bilan aux États-Unis » du secteur Services de détail aux États-Unis pour plus de renseignements sur ces mesures. Pour plus de renseignements sur les charges liées aux activités de redressement du programme de LCBA-CBA aux États-Unis de la Banque, se reporter à la rubrique « Services de détail aux États-Unis ».

Évaluation et renforcement du programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise

La Banque continue de travailler à améliorer le programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise. Elle prévoit toujours mettre en œuvre la majorité des mesures correctives et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise d'ici la fin de l'année civile 2025. Comme il est indiqué dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque, une fois mises en œuvre, ces mesures seront soumises à la révision interne, à la validation et à l'évaluation des activités. Après la fin du premier trimestre de l'exercice, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a entrepris un examen de certaines mesures correctives que la Banque a prises jusqu'à présent pour remédier aux violations constatées par le CANAFE. Cet examen est en cours et, selon les résultats obtenus, il pourrait donner lieu à des procédures administratives supplémentaires.

Comme il est indiqué également à la rubrique « Résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque » de la section « Facteurs de risques qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion de 2024 de la Banque, les mesures correctives et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise l'exposeront à des risques semblables à ceux mentionnés dans le cadre du redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque. En particulier, à mesure qu'elle apporte les mesures correctives et les améliorations au programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, la Banque s'attend à une augmentation du nombre de transactions et/ou d'événements à déclarer, ce qui s'ajoutera au retard opérationnel de traitement des enquêtes du groupe Gestion des risques liés aux crimes financiers (GRCF) auquel la Banque fait actuellement face, mais qu'elle s'efforce de rattraper, à l'échelle de l'entreprise. De plus, à mesure que la Banque continue ses activités de redressement et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, elle continue d'évaluer i) si les questions qui ont été et qui continuent d'être relevées dans le programme de LCBA-BSA aux États-Unis existent dans le programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise au Canada, en Europe ou en Asie, et ii) l'incidence de ces questions. Les résultats de ces évaluations peuvent également élargir la portée des mesures correctives et d'amélioration requises pour le programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise. En outre, les organismes de réglementation ou les organismes chargés de l'application des lois de la Banque peuvent soulever d'autres questions relativement au programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise, ce qui pourrait donner lieu à des procédures administratives supplémentaires.

Bien qu'il lui reste encore beaucoup à faire, la Banque a réalisé des progrès en ce qui a trait aux améliorations du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, notamment :

- 1) le regroupement des mandats de LCBA à l'échelle de l'entreprise et aux États-Unis sous la direction de la cheffe mondiale, GRCF, afin de favoriser un engagement fort et constant, et de permettre la mise en œuvre des améliorations aux programmes de LCBA aux États-Unis et à l'échelle de l'entreprise:
- 2) la mise en œuvre d'autres améliorations dans les lignes directrices de la Banque en matière de processus et procédures, y compris de la formation ciblée supplémentaire au sein du groupe GRCF et de chaque secteur d'exploitation;
- 3) l'embauche d'analystes d'enquête supplémentaires, afin d'améliorer la gestion des volumes de cas, l'équipe devant continuer de s'élargir dans les trimestres à venir.

Pour les deuxième et troisième trimestres de 2025, la Banque travaillera à apporter les améliorations suivantes au programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise :

- 1) la mise en œuvre d'un nouvel outil centralisé de gestion des cas, lequel est déjà en production aux États-Unis et ailleurs au sein de la Banque, en vue de renforcer la surveillance et les enquêtes à l'égard des risques relevés dans le cadre de la gestion des risques liés aux crimes financiers;
- 2) la mise en œuvre d'initiatives en matière de technologie dans le but d'accroître la disponibilité de documents et de données électroniques afin de pouvoir surveiller plus rapidement les problèmes signalés en matière de LCBA;
- 3) la poursuite de la mise en œuvre de méthodes et d'outils de gestion des risques pour renforcer la détection et l'évaluation des risques relevés dans le cadre de la gestion des risques liés aux crimes financiers pour l'ensemble des clients, des produits et des opérations, grâce au renforcement des capacités en matière de données.

NOTRE RENDEMENT

APERCU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,9 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis et Gestion de patrimoine TD aux États-Unis; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 17 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2025, l'actif de la TD totalisait 2,09 billions de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Participation dans The Charles Schwab Corporation et convention sur les CDA

Au 31 janvier 2025, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprenait la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprenait les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ainsi que la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

Le 21 août 2024, la Banque a vendu 40,5 millions d'actions ordinaires de Schwab pour un produit d'environ 3,4 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars américains). La vente a réduit la participation de la Banque dans Schwab, qui est passée de 12,3 % à 10,1 %. La Banque a comptabilisé un montant d'environ 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars américains) dans les autres produits (déduction faite de la perte de 0,5 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars américains) reclassée du cumul des autres éléments du résultat global dans le résultat) au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » du présent document. La Banque cessera de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab au deuxième trimestre de l'exercice 2025.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale était le 1^{er} juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 » ou la « convention sur les CDA avec Schwab »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à

60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab avait l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. À la fin du premier trimestre de l'exercice 2024, Schwab avait racheté la totalité du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et avait versé des frais de résiliation totaux de 337 millions de dollars (250 millions de dollars américains) à la Banque. Ces frais visaient à compenser les pertes subies par la Banque en raison de l'abandon de certaines relations de couverture ainsi que la perte de revenus. L'incidence nette a été comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

Après la vente de la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab, la Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les CDA. Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés			
(en millions de dollars canadiens)		Tro	ois mois clos les
	31 janvier	31 octobre	31 janvier
	2025	2024	2024
Produits d'intérêts nets	7 866	\$ 7 940	\$ 7488 \$
Produits autres que d'intérêts	6 183	7 574	6 226
Total des produits	14 049	15 514	13 714
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 212	1 109	1 001
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 507	2 364	1 366
Charges autres que d'intérêts	8 070	8 050	8 030
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation			
dans Schwab	3 260	3 991	3 317
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	698	534	634
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	231	178	141
Résultat net – comme présenté	2 793	3 635	2 824
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	86	193	74
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 707	\$ 3 442	\$ 2750 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » ou « Notre rendement ».

(en millions de dollars canadiens)		Tr	ois mois cl	os les
	31 janvier	31 octobre	31 ja	anvier
	2025	2024		2024
Résultats d'exploitation – rajustés				
Produits d'intérêts nets ^{1, 2}		\$ 8 034		7 545
Produits autres que d'intérêts ³	7 110	6 863		6 226
Total des produits	15 030	14 897		3 771
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 212	1 109		1 001
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 507	2 364		1 366
Charges autres que d'intérêts ⁴	7 983	7 731		7 125
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation				
dans Schwab	4 328	3 693		4 279
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	962	695		872
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ⁵	257	207		230
Résultat net – rajusté	3 623	3 205		3 637
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	86	193		74
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 537	3 012		3 563
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁶	(61)	(60)		(94)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ^{4, 5}	-	(35)		(32)
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab ⁵	-	_		(49)
Charges de restructuration ⁴	-	_		(291)
Charges d'acquisition et d'intégration⁴	(52)	(82)		(117)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN1	(54)	(59)		(57)
Profit à la vente d'actions de Schwab ³	(34)	1 022		(37)
Restructuration du bilan aux États-Unis ³	(927)	(311)		_
Questions relatives aux taxes indirectes ^{2,4}	(921)	(226)		_
Cotisation spéciale de la FDIC ⁴	_	72		(411)
Résolution globale des enquêtes sur le programme LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque ⁴	_	(52)		(+11)
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat	_	(32)		_
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(9)	(8)		(15)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	(5)	(9)		(6)
Charges de restructuration	_	(5)		(78)
Charges d'acquisition et d'intégration	(11)	(18)		(24)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition	(11)	(10)		(47)
de FHN	(13)	(14)		(14)
Restructuration du bilan aux États-Unis	(231)	(77)		· · · /
Questions relatives aux taxes indirectes	(201)	(53)		_
Cotisation spéciale de la FDIC	_	18		(101)
Total des rajustements pour les éléments à noter	(830)	430		(813)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté		\$ 3 442	\$	2 750

¹ Après la résiliation de l'entente de fusion conclue entre la Banque et FHN le 4 mai 2023, l'effet résiduel de la stratégie est contrepassé dans les produits d'intérêts nets – premier trimestre de 2025 : (54) millions de dollars, quatrième trimestre de 2024 : (59) millions de dollars, premier trimestre de 2024 : (57) millions de dollars, montants présentés dans le secteur Siège social.

- i. La Banque a vendu 40,5 millions d'actions ordinaires de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente quatrième trimestre de 2024 : 1 022 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social;
- ii. Restructuration du bilan aux États-Unis premier trimestre de 2025 : 927 millions de dollars, quatrième trimestre de 2024 : 311 millions de dollars, montants présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- ⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :
 - i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises premier trimestre de 2025 : 35 millions de dollars, quatrième trimestre de 2024 : 33 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 63 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social;
 - ii. Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab quatrième trimestre de 2024 : 33 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 23 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social;
 - iii. Charges de restructuration premier trimestre de 2024 : 291 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social;
 - iv. Charges d'acquisition et d'intégration premier trimestre de 2025 : 52 millions de dollars, quatrième trimestre de 2024 : 82 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 117 millions de dollars, présentées dans le secteur Services bancaires de gros;
 - v. Questions relatives aux taxes indirectes quatrième trimestre de 2024 : 191 millions de dollars, montant présenté dans le secteur Siège social;
 - vi. Cotisation spéciale de la FDIC quatrième trimestre de 2024 : (72) millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 411 millions de dollars, montants présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis;
 - vii. Charges relatives à la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque quatrième trimestre de 2024 : 52 millions de dollars, présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- ⁵ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces éléments est présentée dans le secteur Siège social.
 - i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab premier trimestre de 2025 : 26 millions de dollars, quatrième trimestre de 2024 : 27 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 31 millions de dollars;
 - ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade quatrième trimestre de 2024 : 2 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 9 millions de dollars;
 - iii. Quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab premier trimestre de 2024 : 27 millions de dollars;
 - iv. Quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab premier trimestre de 2024 : 22 millions de dollars.
- ⁶ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 4 et 5 pour les montants.

Les produits d'intérêts nets rajustés excluent l'élément à noter suivant :

i. Questions relatives aux taxes indirectes – quatrième trimestre de 2024 : 35 millions de dollars, montant présenté dans le secteur Siège social.

 $^{^{\}rm 3}$ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT I	PAR ACTION I	RAJ	USTÉ ¹						
(en dollars canadiens)			Trois mois clos						
	31 janvier		31 octobre		31 janvier				
	2025		2024		2024				
Résultat de base par action – comme présenté	1,55	\$	1,97	\$	1,55	\$			
Rajustements pour les éléments à noter	0,47		(0,25)		0,45				
Résultat de base par action – rajusté	2,02	\$	1,72	\$	2,01	\$			
Résultat dilué par action – comme présenté	1,55	\$	1,97	\$	1,55	\$			
Rajustements pour les éléments à noter	0,47		(0,25)		0,45	,			
Résultat dilué par action – rajusté	2,02	\$	1,72	\$	2,00	\$			

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

(en millions de dollars canadiens)		Tro	is m	ois clos les
	31 janvier	31 octobre		31 janvier
	2025	2024		2024
Schwab ¹	26	\$ 27	\$	31 \$
Immobilisations incorporelles liées au secteur Services bancaires de gros	21	19		42
Divers	5	6		6
Inclus dans les éléments à noter	52	52		79
Logiciels et droits de gestion d'actifs	119	117		96
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	171	\$ 169	\$	175

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ordinaires ordinaires ordinaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ordinaire

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été de 11,5 % à compter de l'exercice 2024.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIR	ES ORDINAIRES		
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Trois	s mois clos les
	31 janvier	31 octobre	31 janvier
	2025	2024	2024
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	106 133 \$	102 051 \$	100 269 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 707	3 442	2 750
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	830	(430)	813
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 537 \$	3 012 \$	3 563 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires -			
comme présenté	10,1 %	13,4 %	10,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	13,2	11,7	14,1

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ordinair

TABLEAU 7: RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTION	NNAIRES ORDINAIR	ES					
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Trois mois clos l					
_	31 janvier	31 octobre	31 janvier				
	2025	2024	2024				
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	106 133 \$	102 051 \$	100 269 \$				
Goodwill moyen	19 205	18 568	18 208				
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations							
dans Schwab	5 116	5 328	6 056				
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	482	508	615				
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(237)	(230)	(231)				
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	81 567	77 877	75 621				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 707	3 442	2 750				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	52	52	79				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure							
l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	2 759	3 494	2 829				
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	778	(482)	734				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 537 \$	3 012 \$	3 563 \$				
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	13,4 %	17,8 %	14,9 %				
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,2	15,4	18,7				

Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clo	25
(or minorio de asiliato saritatione, saar maisanion soritatio)	31 janvier 202	
	par rapport a	
	31 janvier 202	
	Augmentation (diminution	
Services bancaires de détail aux États-Unis	, tug (a	·/
Total des produits – comme présentés	13	3 \$
Total des produits – rajustés ¹	17	
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	11	4
Charges autres que d'intérêts – rajustées¹	11	4
Résultat net après impôt – comme présenté		7
Résultat net après impôt – rajusté ¹	4	0
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ²		6
Résultat net après impôt du secteur Services de détail aux États-Unis –		
comme présenté	1	3
Résultat net après impôt du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté¹	4	6
Résultat par action (en dollars canadiens)		
Résultat de base – comme présenté	0,0	1 \$
Résultat de base – rajusté ¹	0,0	3
Résultat dilué – comme présenté	0,0	1
Résultat dilué – rajusté¹	0,0	3
Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)	Trois mois clos le	s
	31 janvier 31 janvie	er
	2025 202	
Dollar américain	0,704 \$ 0,73	9 \$

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le premier trimestre de 2025 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 a augmenté de 1 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 a été de 17,2 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2025, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 6,9 %, en comparaison du rendement moyen de 35,8 % des établissements financiers homologues canadiens³.

² La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

³ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2 793 millions de dollars, en baisse de 31 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence des activités de restructuration du bilan au trimestre considéré dans le secteur Services de détail aux États-Unis, l'augmentation des charges autres que d'intérêts, y compris l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, notamment les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits et l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC dans le secteur Services de détail aux États-Unis et par les charges de restructuration au premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 623 millions de dollars, relativement stable par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 528 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancée par des augmentations de 232 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 125 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 94 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 46 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 842 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement le profit à la vente d'actions de Schwab au trimestre précédent dans le secteur Siège social, l'incidence des activités de restructuration du bilan au trimestre considéré dans le secteur Services de détail aux États-Unis et l'augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges afférentes aux activités d'assurance et la provision pour les questions relatives aux taxes indirectes au trimestre précédent dans le secteur Siège social. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 418 millions de dollars, ou 13 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 885 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 360 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des augmentations de 331 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 64 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 8 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent - T1 2025 par rapport au T1 2024

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 866 millions de dollars, en hausse de 378 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la hausse des marges sur les dépôts et l'incidence des activités de restructuration du bilan dans le secteur Services de détail aux États-Unis, ainsi que l'augmentation des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 920 millions de dollars, en hausse de 375 millions de dollars, ou 5 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 302 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 165 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 132 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 84 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une diminution de 305 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont diminué de 74 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la croissance des volumes et la hausse des marges dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, ainsi que l'incidence des activités de restructuration du bilan dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont diminué de 114 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 328 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 11 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 140 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 77 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 48 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent - T1 2025 par rapport au T1 2024

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 6 183 millions de dollars, en baisse de 43 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout l'incidence des activités de restructuration du bilan dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancée par les augmentations des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros ainsi que par les hausses des primes d'assurance, des produits tirés des comptes à honoraires et des produits tirés des transactions dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 7 110 millions de dollars, une hausse de 884 millions de dollars, ou 14 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des baisses de 886 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 37 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 24 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 525 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 379 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Les produits autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 1 391 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant principalement l'incidence du profit à la vente d'actions de Schwab au trimestre précédent dans le secteur Siège social, les recouvrements de réassurance au titre des sinistres liés aux catastrophes au trimestre précédent dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, et l'incidence des activités de restructuration du bilan au trimestre considéré dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros et les hausses des produits tirés des comptes à honoraires, des produits tirés des transactions et des primes d'assurance dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 247 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts s'explique par des diminutions de 1 000 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 569 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 387 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 557 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 8 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 212 millions de dollars, en hausse de 211 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 216 millions de dollars, en hausse de 282 millions de dollars, ou 30 %, reflétant la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements et de prêts à la consommation au Canada, et l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 4 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 67 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provision pour le trimestre considéré reflète l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis et une mise à jour des prévisions économiques, en grande partie contrebalancées par la constitution d'une provision dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements liée à l'incertitude en matière de politique et de commerce qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution de l'économie et les conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,50 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 98 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 66 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 62 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et a diminué de 15 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 212 millions de dollars, en hausse de 103 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 216 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars, ou 5 %, en grande partie constatée dans le portefeuille de cartes aux États-Unis, reflet de l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle et des tendances saisonnières, en partie contrebalancées par la baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts de gros et de prêts aux entreprises au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 4 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 44 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision pour le trimestre considéré reflète l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis et une mise à jour des prévisions économiques, en grande partie contrebalancées par la constitution d'une provision dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements liée à l'incertitude en matière de politique et de commerce qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution de l'économie et les conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,50 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 91 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 62 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 12 millions de dollars dans le secteur Siège social, et a diminué de 62 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Bien que les résultats puissent varier d'un trimestre à l'autre, de nombreux scénarios pourraient avoir une incidence sur l'évolution de l'économie et les conditions de crédit, dont certains pourraient entraîner des résultats au chapitre des provisions pour pertes sur créances qui dépassent l'extrémité supérieure de la fourchette estimée des provisions pour pertes sur créances de 45 à 55 points de base précédemment présentée par la Banque pour l'exercice 2025⁴.

(en millions de dollars canadiens)			Trois mois clos les
	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2024
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	459 \$	456 \$	364
Services de détail aux États-Unis	529	418	377
Gestion de patrimoine et Assurance	_	_	_
Services bancaires de gros	33	134	5
Siège social ²	195	145	188
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	1 216	1 153	934
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	62	(26)	59
Services de détail aux États-Unis	(78)	(29)	8
Gestion de patrimoine et Assurance	`-	`	_
Services bancaires de gros	39	_	5
Siège social ²	(27)	11	(5)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et			
étape 2	(4)	(44)	67
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 212 \$	1 109 \$	1 001

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

⁴ La fourchette estimée des provisions pour pertes sur créances de la Banque est fondée sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Les résultats peuvent varier selon les conditions économiques ou les conditions de crédit réelles et selon le rendement, notamment le taux de chômage, les taux d'intérêt, la croissance ou le ralentissement de l'économie, et les facteurs et conditions propres à l'emprunteur ou à l'industrie, notamment l'incertitude politique et commerciale. Les provisions pour pertes sur créances estimées de la Banque sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent - T1 2025 par rapport au T1 2024

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 507 millions de dollars, une hausse de 141 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de l'accroissement de la gravité des sinistres.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont diminué de 857 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout des pertes estimées découlant des sinistres liés aux catastrophes de 1 020 millions de dollars au trimestre précédent, en partie contrebalancées par l'accroissement de la gravité des sinistres.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent - T1 2025 par rapport au T1 2024

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 8 070 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Siège social, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, la hausse des charges de personnel, y compris une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et l'incidence de l'initiative de rémunération dans le cadre de laquelle des employés non dirigeants admissibles de la Banque ont reçu une rémunération fondée sur des actions (l'« initiative de rémunération fondée sur des actions de la TD »), l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'accroissement des investissements technologiques en vue de soutenir la croissance des activités, le tout contrebalancé par l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC dans le secteur Services de détail aux États-Unis et par les charges de restructuration au premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 7 983 millions de dollars, en hausse de 858 millions de dollars, ou 12 %. Comme il a été indiqué dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque, en raison des investissements de la Banque dans son infrastructure de gouvernance et de contrôle et de ses investissements visant à soutenir la croissance des activités, y compris les charges de personnel, compte tenu des gains de productivité attendus et des économies de coûts d'exploitation durables découlant des restructurations, la Banque prévoit que la croissance des charges rajustées pour l'exercice 2025 s'inscrira dans une fourchette de 5 % à 7 %⁵. Toutefois, en raison de l'augmentation des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle au cours de l'exercice 2024, nous pr

Réparties par secteur, les charges autres que d'intérêts comme présentées reflètent des augmentations de 126 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 102 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 35 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des diminutions de 144 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 79 millions de dollars de dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 57,4 %, en regard de 58,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 59,0 %, par rapport à 57,4 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la hausse des charges de personnel, y compris une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et l'incidence de l'initiative de rémunération fondée sur des actions de la TD, contrebalancées par la provision pour les questions relatives aux taxes indirectes au trimestre précédent dans le secteur Siège social et une baisse des dépenses liées aux honoraires juridiques et aux frais de réglementation, au marketing, à l'occupation des locaux et à la technologie. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 252 millions de dollars, ou 3 %.

Réparties par secteur, les charges autres que d'intérêts comme présentées reflètent des augmentations de 199 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 66 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 56 millions de dollars de dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 285 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 16 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 57,4 %, en regard de 51,9 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 59,0 %, en regard de 61,7 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,4 % pour le trimestre considéré, contre 19,1 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 13,4 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement une diminution des revenus de dividendes exonérés d'impôt, l'impôt découlant des règles du Pilier 2 et la composition des résultats. La hausse d'un trimestre à l'autre reflète surtout le profit non imposable à la vente d'actions de Schwab au trimestre précédent.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 22,2 % pour le trimestre considéré, contre 20,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 18,8 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement une diminution des revenus de dividendes exonérés d'impôt, l'impôt découlant des règles du Pilier 2 et la composition des résultats. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement l'impôt découlant des règles du Pilier 2, l'incidence de la hausse du résultat avant impôt rajusté et la composition des résultats.

⁵ Les attentes de la Banque en matière de croissance des charges s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment les investissements dans la gestion du risque et les contrôles, les charges de personnel, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la majoration de la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque (« incidence du PCS »), et les gains de productivité et les économies réalisées à la suite de la restructuration. En particulier, pour estimer ses attentes en matière de croissance des charges, la Banque a supposé que les trois facteurs suivants auront le même effet sur les charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2025 qu'ils ne l'ont eu sur les charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2024 : i) une rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits; ii) la conversion des monnaies étrangères; et iii) l'incidence du PCS. À titre de référence, au premier trimestre de 2025, la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et la conversion des monnaies étrangères, ensemble, représentaient environ le tiers de l'augmentation de 12 % d'un exercice à l'autre des charges autres que d'intérêts rajustées, tandis que l'incidence du PCS constituait un facteur négligeable dans l'augmentation. Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs dépendants et indépendants de la volonté de la Banque, y compris la précision des prévisions des charges de la Banque relatives aux salaires et avantages du personnel, l'incidence du rendement de l'entreprise sur la rémunération variable, l'inflation, la cadence des initiatives de productivité au sein de l'organisation et les dépenses imprévues, notamment en ce qui concerne les questions juridiques. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les est

TABLEAU 10 : IMPÔT	Γ SUR LE RÉSULT <i>A</i>	T - Rapprochement de l	a charge d'impôt sur le	e résultat comme présentée	e et de la charge d'impôt sur le
récultat rajustée					

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								Tr	ois mo	is cl	los les	
	31 janvier			31 octobre				31 janvie				
	2025					2024				2024		
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	906	\$	27,8	%	1 110	\$	27,8	%	920	\$	27,7	%
Augmentation (diminution) attribuable aux												
éléments suivants :												
Dividendes reçus	(3)		(0,1)		(3)		(0,1)		(19)		(0,6))
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(199)		(6,1)		(573)		(14,3)		(271)		(8,2))
Divers	(6)		(0,2)						4		0,2	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition												
effectif – comme présentés	698	\$	21,4	%	534	\$	13,4	%	634	\$	19,1	%
Total des rajustements pour les éléments à noter	264				161				238			
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition												
effectif – rajustés	962	\$	22,2	%	695	\$	18,8	%	872	\$	20,4	%

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des résultats des établissements à l'étranger.

Réforme fiscale internationale - Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

Le 20 décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées au Canada le 20 juin 2024, en vertu du projet de loi C-69, qui inclut la *Loi de l'impôt minimum mondial mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2*. Des règles similaires ont été adoptées dans d'autres pays où la Banque exerce ses activités et entraîneront le paiement d'impôts supplémentaires dans ces pays. Les règles sont entrées en vigueur pour la Banque le 1er novembre 2024 et ont été mises en œuvre par celle-ci depuis cette date. Auparavant, l'IASB avait publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui instaurent une exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation de l'impôt différé découlant de la mise en œuvre des règles du Pilier 2 ainsi que la communication d'informations à son sujet, exception que la Banque a appliquée. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, le taux d'imposition effectif de la Banque a augmenté d'environ 0,5 % en raison de l'impôt découlant des règles du Pilier 2.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'évolution des risques géopolitiques et commerciaux contribue à maintenir une grande part d'incertitude à l'égard des perspectives économiques et de l'évolution de l'inflation. Cependant, dans la mesure où il n'y a pas concrétisation de risques négatifs importants, l'économie mondiale est toujours en voie de connaître une solide croissance au cours de l'année civile 2025. Un léger ralentissement de l'expansion aux États-Unis au cours de la dernière année et des conditions encore détendues au Canada, dans l'Union européenne et au Royaume-Uni ont fait ralentir l'inflation et permis aux banques centrales d'abaisser leurs taux d'intérêt. Les Services économiques TD prévoient que les prochaines réductions de taux d'intérêt seront graduelles, les banques centrales évaluant la réaction de la croissance et de l'inflation.

L'économie américaine a affiché une saine progression à un rythme annuel moyen de 2,8 % au cours de l'année civile 2024, grâce à la stabilité des dépenses de consommation et à la vigueur des investissements des entreprises. Les baisses des taux hypothécaires au printemps et à l'été 2024 ont stimulé l'investissement résidentiel en fin d'année, mais la récente hausse des rendements obligataires pourrait freiner l'élan dans ce secteur à court terme. La demande intérieure américaine étant supérieure à celle de nombreuses économies avancées, la croissance des importations a continué de dépasser celle des exportations, de sorte que le commerce international n'a que légèrement soutenu la croissance.

D'après les données de janvier 2025, le marché de l'emploi aux États-Unis s'est récemment stabilisé, le taux de chômage s'établissant à 4,0 %, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente. Cette hausse peut être considérée comme une normalisation faisant suite à un marché de l'emploi tendu qui s'est maintenu plus longtemps que prévu après la pandémie. L'économie américaine montre des signes d'un « atterrissage en douceur » qui a permis aux pressions inflationnistes de diminuer graduellement. Par conséquent, la banque centrale américaine a réduit son taux directeur d'un point de pourcentage au total entre septembre et décembre 2024, avant de marquer une pause en janvier 2025.

Lors de la réunion qu'elle a tenue en janvier 2025, la Réserve fédérale a indiqué que des progrès additionnels seraient nécessaires vers l'atteinte de sa cible en matière d'inflation pour qu'elle procède à d'autres réductions de taux. Les Services économiques TD s'attendent à ce que cette condition soit atteinte d'ici l'été 2025, ouvrant la porte à ce que le taux des fonds fédéraux soit abaissé à 3,75 %-4,00 % d'ici la fin de l'année civile 2025, un niveau qui demeure restrictif. La possibilité d'augmentation des déficits du gouvernement fédéral et des tarifs à l'importation représente un risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, tandis qu'un dollar américain fort représente un risque de baisse.

Après un ralentissement notable de l'économie canadienne au cours de l'année civile 2023, une forte augmentation de la population et les baisses des taux d'intérêt ont stimulé la croissance économique au cours de l'année civile 2024, laquelle a atteint environ 1,9 % en termes réels au quatrième trimestre par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. La croissance démographique a également contribué à une augmentation de la population active supérieure à la création d'emplois, entraînant une hausse du taux de chômage et un ralentissement du marché du travail. Le taux de chômage se situait à 6,6 % en janvier 2025, ce qui est supérieur à celui d'avant la pandémie, mais encore inférieur à sa moyenne à long terme. Dans l'avenir, les Services économiques TD s'attendent à ce que la croissance démographique ralentisse fortement au cours des prochaines années en raison des nouvelles politiques du gouvernement fédéral qui réduisent les niveaux d'immigration. Les effets négatifs d'un ralentissement de l'afflux de population sur les dépenses de consommation et l'activité immobilière devraient être plus que compensés par le regain d'activité dû à la baisse des taux d'intérêt.

Le risque d'imposition de tarifs à l'importation de biens canadiens par les États-Unis s'est imposé comme un risque important d'affaiblissement des perspectives économiques du Canada. Même si les tarifs sont moins élevés que ceux proposés, l'incertitude qu'ils créent est susceptible de freiner les investissements des entreprises au Canada.

Aucune autre des grandes banques centrales n'a réduit ses taux d'intérêt de façon aussi marquée que la Banque du Canada au cours des dernières années. La banque centrale canadienne a encore réduit son taux de financement à un jour pour le fixer à 3,00 % en janvier 2025, soit deux points de pourcentage en deçà du sommet atteint au cours de l'année civile 2024. Les Services économiques TD s'attendent à ce que la Banque du Canada continue de réduire son taux d'intérêt directeur, de sorte qu'il s'établisse à 2,25 % d'ici le milieu de l'année civile 2025. Les écarts de taux d'intérêt historiques entre le Canada et les États-Unis, parallèlement aux préoccupations associées aux tarifs à l'importation annoncés par les États-Unis, ont affaibli le dollar canadien. Les Services économiques TD prévoient que le dollar canadien se situera dans une fourchette de 68 à 70 cents américains au cours des prochains trimestres en supposant que l'imposition d'importants tarifs par les États-Unis pourra être évitée.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2024 de la Banque et à la note 28 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2024. À compter du premier trimestre de 2025, certains investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle aux États-Unis, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui étaient précédemment présentés dans le secteur Siège social sont maintenant présentés dans le secteur Services de détails aux États-Unis. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La majoration en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 15 millions de dollars, par rapport à 19 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab et la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

aduits autres que d'intérêts tal des produits pvision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés pvision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs tal de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances tal de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances targes autres que d'intérêts targe (recouvrement) d'impôt sur le résultat sultat net ncipaux volumes et ratios ndement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires¹ trge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)² tio d'efficience	·	Trois	s mois clos les
	31 janvier	31 octobre	31 janvier
	2025	2024	2024
Produits d'intérêts nets	4 135 \$	4 058 \$	3 833
Produits autres que d'intérêts	1 014	1 006	1 051
Total des produits	5 149	5 064	4 884
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	459	456	364
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	62	(26)	59
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	521	430	423
Charges autres que d'intérêts	2 086	2 102	1 984
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	711	709	692
Résultat net	1 831 \$	1 823 \$	1 785
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	31,4 %	32,0 %	34,6
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,81	2,80	2,84
Ratio d'efficience	40,5	41,5	40,6
Nombre de succursales de détail au Canada	1 063	1 060	1 062
Nombre moven d'équivalents temps plein	27 422	27 930	29 271

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation était de 11,5 %.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 831 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires pour le trimestre a été de 31,4 %, contre 34,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont élevés à 5 149 millions de dollars, en hausse de 265 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 4 135 millions de dollars, en hausse de 302 millions de dollars, ou 8 %, reflétant essentiellement la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 24 milliards de dollars, ou 4 %, témoignant de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers et de 6 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 25 milliards de dollars, ou 5 %, reflétant la croissance de 4 % des dépôts de particuliers et de 7 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,81 %, une diminution de 3 points de base (pdb), attribuable principalement aux changements apportés à la composition du bilan reflétant la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (CORRA). Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 1 014 millions de dollars, en baisse de 37 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la baisse des frais en raison de la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA à l'exercice précédent, l'incidence connexe étant compensée dans les produits d'intérêts nets.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 521 millions de dollars, en hausse de 98 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 459 millions de dollars, en hausse de 95 millions de dollars, ou 26 %, témoignant de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 62 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre ont été en grande partie constatées dans le portefeuille de prêts aux entreprises, reflétant l'incertitude en matière de politique et de commerce qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution de la situation économique et

² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

les conditions de crédit, en partie contrebalancée par une mise à jour des prévisions économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,35 %, en hausse de 5 pdb par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 2 086 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des coûts liés à la technologie, l'incidence des actions attribuées dans le cadre de l'initiative de rémunération fondée sur des actions et les diverses autres charges d'exploitation.

Le ratio d'efficience s'est établi à 40,5 % pour le trimestre, par rapport à 40,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 831 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars, demeurant relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une hausse des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts, partiellement contrebalancées par une hausse de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 31,4 %, contre 32,0 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 85 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 77 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 1 %, témoignant de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 3 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,81 %, une augmentation de 1 pdb, du fait surtout des changements apportés à la composition du bilan. À l'aube du deuxième trimestre, bien que de nombreux facteurs puissent avoir une incidence sur les marges, notamment des réductions supplémentaires des taux d'intérêt par la Banque du Canada, la dynamique concurrentielle sur les marchés et les taux de réinvestissement et profil d'échéance des dépôts, nous nous attendons à ce que la marge d'intérêts nette demeure relativement stable⁶. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 8 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 521 millions de dollars, en hausse de 91 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 459 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars, ou 1 %, témoignant de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation, contrebalancée en grande partie par la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 62 millions de dollars, par rapport à une reprise d'une provision de 26 millions de dollars au trimestre précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre ont été en grande partie constatées dans le portefeuille de prêts aux entreprises, reflétant l'incertitude en matière de politique et de commerce qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution de la situation économique et les conditions de crédit, en partie contrebalancée par une mise à jour des prévisions économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,35 %, en hausse de 5 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 16 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent. Le ratio d'efficience a été de 40,5 %, contre 41,5 % pour le trimestre précédent.

Services de détail aux États-Unis

Mise à jour sur les activités de restructuration du bilan aux États-Unis

La Banque a continué de se concentrer sur la mise en œuvre de ses meures de restructuration du bilan présentées dans le rapport de gestion de 2024 pour s'assurer de pouvoir continuer de répondre aux besoins financiers des clients aux États-Unis sans dépasser la limite s'appliquant à l'actif total combiné de TD Bank, N.A. et TD Bank USA, N.A. (la « Banque aux États-Unis »).

Comme il a été présenté précédemment, la Banque prévoit repositionner son portefeuille de placements aux États-Unis en vendant jusqu'à 50 milliards de dollars américains de titres de placement dégageant un rendement plus faible et en réinvestissant le produit de la vente dans des actifs ayant une composition similaire, mais dégageant un rendement plus élevé. Au cours du premier trimestre, la Banque a vendu environ 13,1 milliards de dollars américains d'obligations. Dans l'ensemble, depuis l'annonce des activités de restructuration du bilan aux États-Unis le 10 octobre 2024, jusqu'au 31 janvier 2025, la Banque a vendu environ 15,9 milliards de dollars américains d'obligations de son portefeuille de placements aux États-Unis, entraînant une perte totale de 875 millions de dollars américains avant impôt ou 657 millions de dollars américains après impôt. Entre le 1er février 2025 et le 26 février 2025, la Banque a vendu une autre tranche de 3,1 milliards de dollars américains d'obligations, entraînant une perte de 197 millions de dollars américains avant impôt ou 148 millions de dollars américains après impôt. La Banque prévoit conclure le repositionnement de son portefeuille de placements au plus tard au cours du premier semestre de l'année civile 2025 et estime que l'avantage découlant de ces ventes sur les produits d'intérêts nets pour l'exercice 2025 devrait se situer dans le haut de la fourchette de 300 millions de dollars américains avant impôt présentée précédemment⁷.

De plus, la Banque vise toujours à réduire les actifs de la Banque aux États-Unis d'environ 10 % par rapport au niveau des actifs au 30 septembre 2024, principalement au moyen de la vente ou de la liquidation de certains portefeuilles de prêts américains non évolutifs ou secondaires qui ne cadrent pas avec la stratégie ciblée du secteur Services de détail aux États-Unis ou dont le rendement des placements est plus faible, notamment les portefeuilles de prêts correspondants, de prêts hypothécaires résidentiels géants, de prêts relatifs aux exportations et importations et de services commerciaux aux concessionnaires. Cette réduction d'actifs ainsi que la diminution naturelle du bilan devraient être en grande partie achevées d'ici la fin de l'exercice 2025 et réduire les produits d'intérêts nets de l'exercice 2025 du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 200 millions de dollars américains à 225 millions de dollars américains avant impôt⁸.

⁶ Les attentes de la Banque à l'égard de la marge d'intérêts nette au deuxième trimestre de 2025 pour le secteur sont fondées sur les hypothèses de la Banque ayant trait à des facteurs comme les baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada, la dynamique concurrentielle sur le marché ainsi que les taux de réinvestissement et les profils d'échéance des dépôts, et sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux qui sont décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport annuel 2024 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2025 de la Banque.

Le montant des obligations vendues par la Banque et le moment de la vente sont assujettis aux conditions du marché et à d'autres facteurs. Par conséquent, le montant de la perte correspondante prévu de même que l'avantage au niveau des produits d'intérêts nets prévu sont assujettis à des risques et à des incertitudes et sont fondés sur des hypothèses concernant le moment de la vente des obligations, les taux d'intérêt en vigueur au moment de la vente et d'autres facteurs et conditions du marché qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque.

Les estimations de la Banque concernant l'incidence sur les produits d'intérêts nets sont fondées sur des hypothèses quant au moment où ces actifs seront vendus ou liquidés. La capacité de la Banque de céder les actifs est assujettie à des risques et à des incertitudes; rien ne garantit que la Banque vendra les actifs selon le calendrier présenté ou obtiendra le prix de vente escompté. La capacité de vendre les actifs dépendra de facteurs et de conditions du marché, et toute vente sera probablement assujettie aux modalités de clôture habituelles, pouvant comprendre des approbations des organismes de réglementation, qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque.

Au cours du trimestre considéré, la Banque a affecté le produit tiré des échéances des placements, ainsi que les fonds en caisse, au remboursement d'un montant de 25 milliards de dollars américains d'emprunts à court terme. De plus, les prêts ont diminué de 2 milliards de dollars américains, reflétant la liquidation de prêts et la vente de prêts dans certains portefeuilles de prêts américains non évolutifs ou secondaires. Par conséquent, au 31 janvier 2025, l'actif total combiné de la Banque aux États-Unis s'élevait à 402 milliards de dollars américains. En tout, le total des pertes associées aux activités de restructuration du bilan aux États-Unis de la Banque du 10 octobre 2024 au 31 janvier 2025 s'élève à 878 millions de dollars américains avant impôt ou 659 millions de dollars américains après impôt. Dans l'ensemble, les mesures de restructuration du bilan de la Banque devraient entraîner une perte pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars américains après impôt et avoir une incidence sur les fonds propres à mesure qu'elles sont réalisées^{7, 8}.

Après la fin du trimestre, la Banque a conclu une entente visant la vente d'environ 9 milliards de dollars américains de certains prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis (prêts correspondants), ce qui devrait donner lieu à la comptabilisation d'une perte d'environ 600 millions de dollars américains avant impôt au deuxième trimestre de 2025⁸.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS			
(en millions de dollars, sauf indication contraire)			is mois clos les
Dollars canadiens	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2024
Produits d'intérêts nets	3 064 \$	2 924 \$	2 899 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts – comme présentés	(282)	287	604
Produits autres que d'intérêts – rajustés ^{1, 2}	645	598	604
Total des produits – comme présentés	2 782	3 211	3 503
Total des produits – rajustés ^{1, 2}	3 709	3 522	3 503
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances –			
actifs dépréciés	529	418	377
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(78)	(29)	8
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	451	389	385
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 380	2 324	2 459
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 3}	2 380	2 344	2 048
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	(192)	(50)	(17)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	` 39 [′]	9	`84 [′]
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	143	548	676
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté ¹	839	780	986
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{4, 5}	199	154	194
Résultat net – comme présenté	342 \$	702 \$	870 \$
Résultat net – rajusté ¹	1 038	934	1 180
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	2 160 \$	2 141 \$	2 141 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts – comme présenté	(198)	212	446
Produits autres que d'intérêts – rajusté ^{1, 2}	454	438	446
Total des produits – comme présenté	1 962	2 353	2 587
Total des produits – rajusté ^{1, 2}	2 614	2 579	2 587
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances –			
actifs dépréciés	371	306	279
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances –			
actifs productifs	(53)	(21)	6
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	318	285	285
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 675	1 703	1 815
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 3}	1 675	1 717	1 515
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	(136)	(37)	(12)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté¹ Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	27 105	6 402	62 499
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme presente	594	402 571	725
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{4, 5}	142	114	144
Résultat net – comme présenté	247 \$	516 \$	643 \$
Résultat net – rajusté ¹	736	685	869
Dalla dia santa di matti a			
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁶	2,9 %	6.2 %	8.1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires	2,9 /6	0,2 70	0,1 70
ordinaires – rajusté ^{1, 6}	8,6	8,2	11,0
Marge d'intérêts nette ^{1, 7}	2.86	2.77	3.03
Ratio d'efficience – comme présenté	85.4	72.4	70,2
Ratio d'efficience – rajusté ¹	64,1	66,6	58,6
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) ⁸	43 \$	43 \$	40 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) ⁸	9	8	7
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 134	1 132	1 176
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 276	27 802	27 985

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- i. Cotisation spéciale de la FDIC quatrième trimestre de 2024 : (72) millions de dollars ou (52) millions de dollars américains ((54) millions de dollars après impôt ou (39) millions de dollars américains après impôt); premier trimestre de 2024 : 411 millions de dollars ou 300 millions de dollars américains (310 millions de dollars après impôt) ou 226 millions de dollars américains après impôt);
- Charges relatives à la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque quatrième trimestre de 2024 : 52 millions de dollars ou 38 millions de dollars américains (avant et après impôt).
- ⁴ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque.
- ⁵ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab, la quote-part de la Banque des charges de restructuration de Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC de Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.
- 6 Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation était de 11,5 %.
- 7 La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens, sans tenir compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et de l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie, ce qui, selon la direction, reflète mieux la performance du secteur. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur.

i. Restructuration du bilan aux États-Unis – premier trimestre de 2025 : 927 millions de dollars ou 652 millions de dollars américains (696 millions de dollars après impôt ou 489 millions de dollars américains après impôt); quatrième trimestre de 2024 : 311 millions de dollars ou 226 millions de dollars américains (234 millions de dollars après impôt ou 170 millions de dollars américains après impôt).

⁸ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document,

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 342 millions de dollars (247 millions de dollars américains), en baisse de 528 millions de dollars (396 millions de dollars américains), ou 61 % (62 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 038 millions de dollars (736 millions de dollars américains), en baisse de 142 millions de dollars (133 millions de dollars américains), ou 12 % (15 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 2,9 % et 8,6 %, contre 8,1 % et 11,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre a été de 199 millions de dollars (142 millions de dollars américains), une augmentation de 5 millions de dollars (une diminution 2 millions de dollars américains), ou 3 % (une diminution de 1 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 143 millions de dollars (105 millions de dollars américains), en baisse de 533 millions de dollars (394 millions de dollars américains), ou 79 % (79 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 839 millions de dollars (594 millions de dollars américains), en baisse de 147 millions de dollars (131 millions de dollars américains), ou 15 % (18 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une augmentation des produits.

Les produits comme présentés pour le trimestre se sont élevés à 1 962 millions de dollars américains, en baisse de 625 millions de dollars américains, ou 24 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits pour le trimestre se sont établis à 2 614 millions de dollars américains, en hausse de 27 millions de dollars américains, ou 1 %. Les produits d'intérêts nets se sont chiffrés à 2 160 millions de dollars américains, en hausse de 19 millions de dollars américains, ou 1 %, en raison de la hausse des marges sur les dépôts et de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis. La marge d'intérêts nette a diminué de 17 pdb, pour s'établir à 2,86 %, en raison du maintien des niveaux de liquidités élevés (ce qui a entraîné la diminution de la marge d'intérêts nette de 19 pdb), en partie contrebalancé par l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et l'augmentation des marges sur les dépôts. Les produits (pertes) autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à (198) millions de dollars américains, en baisse de 644 millions de dollars américains, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, en partie contrebalancée par la croissance des produits tirés des comptes à honoraires. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 454 millions de dollars américains, en hausse de 8 millions de dollars américains, ou 2 % par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflet de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 2 milliards de dollars américains, ou 1 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 3 %, reflétant la vigueur des montages de prêts hypothécaires et de prêts automobiles, et les prêts aux entreprises ont diminué de 1 %. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan, les volumes moyens de prêts ont augmenté de 5 milliards de dollars américains, ou 3 % 9. 10. Les volumes moyens des dépôts ont diminué de 10 milliards de dollars américains, ou 3 %, reflet d'une baisse de 11 % des dépôts des comptes de passage et d'une baisse de 4 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une hausse 3 % du volume des dépôts de particuliers. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, la moyenne des dépôts est demeurée stable.

Les actifs administrés s'élevaient à 43 milliards de dollars américains au 31 janvier 2025, en hausse de 3 milliards de dollars américains, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'élevaient à 9 milliards de dollars américains au 31 janvier 2025, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 29 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 318 millions de dollars américains, en hausse de 33 millions de dollars américains par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 371 millions de dollars américains, en hausse de 92 millions de dollars américains, ou 33 %, témoignant en grande partie de la migration du crédit dans le portefeuille de prêts aux entreprises et de l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 53 millions de dollars américains, par rapport à la constitution d'une provision de 6 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs a été en grande partie constatée dans les portefeuilles de prêts à la consommation, reflétant l'incidence de l'adoption d'une mise à jour dans le portefeuille de cartes aux États-Unis, en partie contrebalancée par la constitution d'une provision dans le portefeuille de prêts à la consommation liée à l'incertitude en matière de politique et de commerce qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution de la situation économique et les conditions de crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,67 %, en hausse de 6 pdb par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

À compter du premier trimestre de 2025, les charges autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis comprennent certains investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle aux États-Unis, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui étaient précédemment présentés dans le secteur Siège social. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 675 millions de dollars américains, en baisse de 140 millions de dollars américains, ou 8 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au premier trimestre de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris des coûts de 86 millions de dollars américains liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et par la hausse des charges d'exploitation. Nos investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle au cours du trimestre considéré ont été plus élevés en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent en raison des efforts de redressement qui se sont poursuivis au cours de la période considérée, et

⁹ Les portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation comprennent les portefeuilles de prêts correspondants, de prêts hypothécaires résidentiels géants, de prêts relatifs aux exportations et importations et de services commerciaux aux concessionnaires, ainsi que d'autres portefeuilles secondaires. Volume moyen des prêts pour le premier trimestre de 2025 : 192 milliards de dollars américains (quatrième trimestre de 2024 : 193 milliards de dollars américains; premier trimestre de 2024 : 191 milliards de dollars américains). Volume moyen des prêts pour les portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation pour le premier trimestre de 2025 : 22 milliards de dollars américains (quatrième trimestre de 2024 : 23 milliards de dollars américains). Volume moyen des prêts, compte non tenu des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation, pour le premier trimestre de 2025 : 170 milliards de dollars américains; premier trimestre de 2024 : 166 milliards de dollars américains).

¹⁰ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

nous prévoyons que cette tendance par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent se poursuivra au deuxième trimestre de l'exercice 2025¹¹. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 160 millions de dollars américains, ou 11 %, reflétant la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA, et la hausse des charges d'exploitation.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 85,4 % et 64,1 %, contre 70,2 % et 58,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 342 millions de dollars (247 millions de dollars américains), en baisse de 360 millions de dollars (269 millions de dollars américains), ou 51 % (52 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 038 millions de dollars (736 millions de dollars américains), en hausse de 104 millions de dollars (51 millions de dollars américains), ou 11 % (7 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 2,9 % et 8,6 %, contre 6,2 % et 8,2 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 199 millions de dollars (142 millions de dollars américains), une augmentation de 45 millions de dollars (28 millions de dollars américains), ou 29 % (25 % en dollars américains), par rapport à celle du trimestre précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 143 millions de dollars (105 millions de dollars américains), en baisse de 405 millions de dollars (297 millions de dollars américains), ou 74 % (74 % en dollars américains) par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et le recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des charges relatives à la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque au trimestre précédent. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 839 millions de dollars (594 millions de dollars américains), en hausse de 59 millions de dollars (23 millions de dollars américains), ou 8 % (4 % en dollars américains) par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts (une baisse en dollars américains) et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits comme présentés se sont élevés à 1 962 millions de dollars américains, en baisse de 391 millions de dollars américains, ou 17 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont chiffrés à 2 160 millions de dollars américains, en hausse de 19 millions de dollars américains, ou 1 %, témoignant de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les dépôts. La marge d'intérêts nette a augmenté de 9 pdb, pour s'établir à 2,86 %, par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et de la normalisation des niveaux de liquidités élevés (qui a eu une incidence positive sur la marge d'intérêts nette de 5 pdb), en partie contrebalancées par la baisse des marges sur les dépôts. Au deuxième trimestre, la marge d'intérêts nette devrait connaître une hausse considérable, en raison des activités soutenues de restructuration du bilan aux États-Unis et d'une plus grande normalisation de nos niveaux de liquidités élevés¹². Les produits (pertes) autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à (198) millions de dollars américains, contre 212 millions de dollars américains au trimestre précédent, reflétant les activités de restructuration du bilan aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 454 millions de dollars américains, en hausse de 16 millions de dollars américains, ou 4 % par rapport à ceux du trimestre précédent, reflet de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires.

Le volume moyen des prêts est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse de 1 % des prêts aux entreprises, contrebalancée par une hausse de 1 % des prêts aux particuliers. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts qui ont été identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan aux États-Unis, les volumes moyens de prêts sont demeurés stables^{9, 10}. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 3 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une hausse de 1 % des dépôts de particuliers et d'une hausse de 3 % des dépôts des comptes de passage, en partie contrebalancées par une baisse de 1 % des dépôts d'entreprises.

Les actifs administrés s'élevaient à 43 milliards de dollars américains au 31 janvier 2025, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 9 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 318 millions de dollars américains, en hausse de 33 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 371 millions de dollars américains, en hausse de 65 millions de dollars américains, ou 21 %, se reflétant en grande partie dans le portefeuille de cartes aux États-Unis en raison de l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle et des tendances saisonnières habituelles. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 53 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 21 millions de dollars américains au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs a été en grande partie constatée dans les portefeuilles de prêts à la consommation, reflétant l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis, en partie contrebalancée par la constitution d'une provision dans les portefeuilles de prêts à la consommation liée à l'incertitude en matière de politique et de commerce qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution de la situation économique et les conditions de crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,67 %, en hausse de 7 pdb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 675 millions de dollars américains, en baisse de 28 millions de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant en principalement la baisse des frais juridiques et des frais liés à la réglementation, en partie contrebalancée par une augmentation des charges d'exploitation. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 42 millions de dollars américains, ou 2 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 85,4 % et 64,1 %, contre respectivement 72,4 % et 66,6 % pour le trimestre précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque.

¹¹ Les charges estimées sont assujetties à des risques et à des incertitudes et peuvent varier selon la capacité de la Banque de réaliser ses projets ou programmes, notamment le redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, conformément à ses plans. Elles peuvent également varier en fonction de l'étendue des travaux dans le cadre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui pourrait faire l'objet de modifications en raison de constatations supplémentaires effectuées au fil de l'avancement des travaux.

¹² Les attentes de la Banque à l'égard de la marge d'intérêts nette au deuxième trimestre de 2025 pour le secteur sont fondées sur les hypothèses de la Banque concernant les taux d'intérêt, les taux de réinvestissement des dépôts, les niveaux moyens des actifs, la mise en œuvre des possibilités de restructuration prévues et d'autres variables, et sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document.

TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			Trois mois clos les
	31 janvier	31 octobre	31 janvier
	2025	2024	2024
Produits d'intérêts nets	369	\$ 321	\$ 285 3
Produits autres que d'intérêts ¹	3 229	3 616	2 850
Total des produits	3 598	3 937	3 135
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	_	_	_
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	-	_	_
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	-	_	_
Charges afférentes aux activités d'assurance ²	1 507	2 364	1 366
Charges autres que d'intérêts	1 173	1 107	1 047
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	238	117	167
Résultat net	680	\$ 349	\$ 555
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	42,7	% 22,5	% 37,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – activités de gestion			
de patrimoine ³	61,9	56,6	44,5
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – activités d'assurance	21,9	(13,1)	29,3
Ratio d'efficience	32,6	28,1	33,4
Ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ⁴	56,1	70,4	59,2
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ⁵	687	\$ 651	\$ 576 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	556	530	479
Nombre moyen d'équivalents temps plein	15 059	14 939	15 386

¹ Comprennent des recouvrements auprès de réassureurs pour des sinistres liés aux catastrophes – premier trimestre de 2025 : néant, quatrième trimestre de 2024 : 718 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : néant.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 680 millions de dollars, en hausse de 125 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant un résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 512 millions de dollars, en hausse de 157 millions de dollars, ou 44 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, et un résultat net lié aux activités d'assurance de 168 millions de dollars, en baisse de 32 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 42,7 %, contre 37,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 61,9 %, contre 44,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour le trimestre a été de 21,9 %, contre 29,3 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont élevés à 3 598 millions de dollars, en hausse de 463 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 229 millions de dollars, en hausse de 379 millions de dollars, ou 13 %, du fait de la hausse des primes d'assurance, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires et de la progression des produits tirés des transactions. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 369 millions de dollars, en hausse de 84 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des marges sur les dépôts et la croissance des volumes.

Au 31 janvier 2025, les actifs administrés s'élevaient à 687 milliards de dollars, en hausse de 111 milliards de dollars, ou 19 %, et les actifs gérés s'établissaient à 556 milliards de dollars, en hausse de 77 milliards de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 507 millions de dollars, une hausse de 141 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement l'accroissement de la gravité des sinistres.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 173 millions de dollars, en hausse de 126 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse de la rémunération variable, l'accroissement des dépenses consacrées aux initiatives de croissance des activités découlant des coûts liés à la technologie et des charges de personnel, y compris l'incidence de l'initiative de rémunération fondée sur des actions.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 32,6 %, contre 33,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 56,1 % pour le trimestre, par rapport à 59,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 680 millions de dollars, en hausse de 331 millions de dollars, ou 95 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant un résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 512 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du trimestre précédent, et un résultat net lié aux activités d'assurance de 168 millions de dollars, en hausse de 267 millions de dollars, par rapport à une perte de 99 millions de dollars au trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 42,7 %, contre 22,5 % au trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 61,9 %, contre 56,6 % au trimestre précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour le trimestre a été de 21,9 %, contre -13,1 % au trimestre précédent.

² Comprennent des pertes estimées découlant des sinistres liés aux catastrophes – premier trimestre de 2025 : néant, quatrième trimestre de 2024 : 1 020 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 10 millions de dollars.

³ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au sous-secteur était de 11,5 %.

⁴ Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – premier trimestre de 2025 : 2 091 millions de dollars; quatrième trimestre de 2024 : 1 573 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 1 769 millions de dollars. Le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conforme aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁵ Comprennent les actifs administrés par Services d'investissement TD Inc., qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Les produits ont diminué de 339 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait essentiellement des recouvrements de réassurance au titre des sinistres liés aux catastrophes au trimestre précédent, qui se sont élevés à 718 millions de dollars. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 387 millions de dollars, ou 11 %, reflétant des recouvrements de réassurance au titre des sinistres liés aux catastrophes, en partie contrebalancés par la baisse des coûts des primes de reconstitution de réassurance et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, des produits tirés des transactions et des primes d'assurance. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 48 millions de dollars, ou 15 %, reflétant une hausse des volumes et des marges sur les dépôts.

Les actifs administrés ont augmenté de 36 milliards de dollars, ou 6 %, et les actifs gérés ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant, dans les deux cas, l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont diminué de 857 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout des pertes estimées découlant des sinistres liés aux catastrophes de 1 020 millions de dollars au trimestre précédent, en partie contrebalancées par l'accroissement de la gravité des sinistres.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 66 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement la hausse des charges de personnel, y compris l'incidence de l'initiative de rémunération fondée sur des actions, et la hausse de la rémunération variable.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 32,6 %, par rapport à 28,1 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 56,1 % pour le trimestre, par rapport à 70,4 % pour le trimestre précédent.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Trois	s mois clos les
	31 janvier	31 octobre	31 janvier
	2025	2024	2024
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	(107) \$	221 \$	198
Produits autres que d'intérêts	2 107	1 550	1 582
Total des produits	2 000	1 771	1 780
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	33	134	5
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	39	_	5
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	72	134	10
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 535	1 336	1 500
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 483	1 254	1 383
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	94	66	65
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté ¹	105	84	89
Résultat net – comme présenté	299 \$	235 \$	205
Résultat net – rajusté ¹	340	299	298
Principaux volumes et ratios			
Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ³	904 \$	633 \$	730
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ⁴	100,9	97,0	96,2
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	7,3 %	5,9 %	5,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	8,3	7,5	7,6
Ratio d'efficience – comme présenté	76,8	75,4	84,3
Ratio d'efficience – rajusté ¹	74,2	70,8	77,7
Nombre moyen d'équivalents temps plein	6 919	6 975	7 100

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 299 millions de dollars, une hausse de 94 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 340 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 000 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 72 millions de dollars, en hausse de 62 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 33 millions de dollars, en hausse de 28 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant essentiellement quelques nouvelles dépréciations. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 39 millions de dollars, en hausse de 34 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour ce trimestre reflète l'incertitude politique et commerciale qui pourrait avoir une incidence sur la trajectoire économique et les conditions de crédit.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 535 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars, ou 2 %, en regard de celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, et d'une augmentation des coûts liés au service à la clientèle et à la technologie. La hausse des charges autres que d'intérêts a été en partie contrebalancée par l'incidence de la provision liée aux questions réglementaires relatives à la tenue de registres et aux activités de négociation aux États-Unis comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent et par la baisse des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 483 millions de dollars, en hausse de 100 millions de dollars, ou 7 %.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen – premier trimestre de 2025 : 52 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt), quatrième trimestre de 2024 : 82 millions de dollars (64 millions de dollars après impôt), premier trimestre de 2024 : 117 millions de dollars (93 millions de dollars après impôt).

³ Comprennent des produits (pertes) d'intérêts nets en équivalence fiscale de (404) millions de dollars (quatrième trimestre de 2024 : (149) millions de dollars; premier trimestre de 2024 : (54) millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 1 308 millions de dollars (quatrième trimestre de 2024 : 782 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 784 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation était de 11,5 %.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 299 millions de dollars, une hausse de 64 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une augmentation des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 340 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 14 %.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 229 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. L'augmentation des produits reflète essentiellement l'augmentation des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 72 millions de dollars, en baisse de 62 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 33 millions de dollars, en baisse de 101 millions de dollars, en raison d'une hausse des dépréciations à la période précédente. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 39 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour ce trimestre reflète l'incertitude politique et commerciale qui pourrait avoir une incidence sur la trajectoire économique et les conditions de crédit.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 199 millions de dollars, ou 15 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 229 millions de dollars, ou 18 %.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL (en millions de dollars canadiens)		Trois r	nois clos les	
	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2024	
Résultat net – comme présenté	(359)	\$ 526 \$	(591)	\$
Rajustements pour les éléments à noter				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	61	60	94	
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	_	35	32	
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab	-	_	49	
Charges de restructuration	_	_	291	
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de				
FHN qui a été résiliée	54	59	57	
Profit à la vente d'actions de Schwab	_	(1 022)	_	
Questions relatives aux taxes indirectes	_	226	_	
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	22	84	113	
Résultat net – rajusté ¹	(266)	\$ (200) \$	(181)	\$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté				
Charges nettes du Siège social ²	(370)	\$ (389) \$	(217)	\$
Autres	104	189	36	
Résultat net – rajusté ¹	(266)	\$ (200) \$	(181)	\$
Principaux volumes				
Nombre moyen d'équivalents temps plein	22 748	22 826	23 437	

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 359 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 591 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse de la perte nette reflète principalement l'incidence des charges de restructuration au trimestre précédent, la quote-part des charges de restructuration liées à la participation dans Schwab et la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 153 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des coûts liés à l'infrastructure de gouvernance et de contrôle et des coûts des régimes de retraite et des prestations. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 266 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 181 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2025 par rapport au T4 2024

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 359 millions de dollars, en comparaison d'un résultat net comme présenté de 526 millions de dollars pour le trimestre précédent. La baisse d'un trimestre à l'autre reflète surtout l'incidence du profit à la vente d'actions de Schwab au trimestre précédent, partiellement contrebalancée par la provision pour les questions relatives aux taxes indirectes. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 19 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 266 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 200 millions de dollars au trimestre précédent.

² Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

(en millions de dollars canadiens,		-					-	-					Troi	s mois	s clos les
sauf indication contraire)	2025								2024						2023
	31 janv.		31 oct.		31 juill.		30 avr.		31 janv.		31 oct.		31 juill.		30 avr.
Produits d'intérêts nets	7 866	\$	7 940	\$	7 579	\$	7 465	\$	7 488	\$	7 494	\$	7 289	\$	7 428
Produits autres que d'intérêts Total des produits	6 183 14 049		7 574 15 514		6 597 14 176		6 354 13 819		6 226 13 714		5 684 13 178		5 625 12 914		4 969 12 397
Provision (reprise de provision) pour pertes	14 043		15 5 14		14 170		13 019		13 / 14		13 170		12 9 14		12 391
sur créances	1 212		1 109		1 072		1 071		1 001		878		766		599
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 507		2 364		1 669		1 248		1 366		1 346		1 386		1 118
Charges autres que d'intérêts	8 070		8 050		11 012		8 401		8 030		7 628		7 359		6 756
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	698		534		794		729		634		616		704		859
Quote-part du résultat net de la participation															
dans Schwab	231		178		190		194		141		156		182		241
Résultat net – comme présenté	2 793		3 635		(181)		2 564		2 824		2 866		2 881		3 306
Rajustements pour les éléments à noter,															
avant impôt¹															
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	61		60		64		72		94		92		88		79
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la	01		60		04		12		94		92		00		79
transaction avec Schwab	_		35		21		21		32		31		54		30
Quote-part des charges de restructuration et			00						02		01		01		00
des autres charges liées à la participation															
dans Schwab	-		-		-		-		49		35		-		-
Charges de restructuration	-		_		110		165		291		363		_		_
Charges d'acquisition et d'intégration	52		82		78		102		117		197		143		73
Charges liées à la résiliation de la transaction															
d'acquisition de FHN ²	-		-		-		-		-		-		84		154
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN ²													306		
Incidence de l'abandon de la stratégie de	_		_		_		_		_		_		300		_
couverture des fonds propres liée à la transaction															
d'acquisition de FHN qui a été résiliée	54		59		62		64		57		64		177		134
Incidence de la rétroactivité d'une disposition															
législative sur les services de compensation de															
cartes de paiement ³	-		-		-		-		_		-		57		-
Profit à la vente d'actions de Schwab	-		(1 022)		-		-		_		-		-		-
Restructuration du bilan aux États-Unis	927		311		-		-		_		-		-		-
Questions relatives aux taxes indirectes	-		226		_		-		_		-		_		_
Provision relative à une affaire civile / Règlement							074								
d'un litige ^{2, 3}	-		(72)		_		274 103		411		_		_		39
Cotisation spéciale de la FDIC Résolution globale des enquêtes sur le	_		(72)		_		103		411		_		_		_
programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la															
Banque	_		52		3 566		615		_		_		_		_
Total des rajustements pour les éléments à															
noter, avant impôt1	1 094		(269)		3 901		1 416		1 051		782		909		509
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat-	264		161		74		191		238		163		141		108
Résultat net – rajusté ¹	3 623		3 205		3 646		3 789		3 637		3 485		3 649		3 707
Dividendes sur actions privilégiées et distributions															
sur autres instruments de capitaux propres	86		193		69		190		74		196		74		210
Résultat net attribuable aux actionnaires		_	0.040	•		•	0.500	•	0.500	•		•	0.575		0.407
ordinaires – rajusté ¹	3 537	\$	3 012	\$	3 577	\$	3 599	\$	3 563	\$	3 289	\$	3 575	\$	3 497
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)															
Résultat de base par action															
Comme présenté	1,55	\$	1,97	Ф	(0,14)	Ф	1,35	\$	1,55	•	1,48	\$	1,53	\$	1,69
Rajusté ¹	2,02	Ψ	1,72	Ψ	2,05	Ψ	2,04	Ψ	2,01	Ψ	1,40	Ψ	1,95	Ψ	1,03
Résultat dilué par action	2,02		1,12		2,03		2,04		2,01		1,02		1,95		1,91
Comme présenté	1,55		1,97		(0,14)		1,35		1,55		1,48		1,53		1,69
	2,02		1,72		2,05		2,04		2,00		1,48		1,95		1,09
	2,02		1,12		2,00		2,04		2,00		1,02		1,33		1,31
Rajusté ¹ Rendement des capitaux propres attribuables															
Rendement des capitaux propres attribuables			40.4	%	(1,0)	%	9,5	%	10,9	%	10,5	%	10,8	%	12,4
	10,1	%	13,4				,		,						
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires	10,1	%	13,4												
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires - comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires	•	%													
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables	10,1 13,2	%	11,7		14,1		14,5		14,1		12,9		13,8		14,0
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	•	%			14,1		14,5		14,1		12,9		13,8		14,0
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ (en milliards de dollars canadiens,	•	%			14,1		14,5		14,1		12,9		13,8		14,0
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ (en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	13,2		11,7			¢		¢		*		¢		ď	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ (en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire) Actif total moyen	13,2	\$	11,7		1 968	\$	1 938	\$	1 934	\$	1 910	\$	1 898	\$	1 944
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹ (en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	13,2		11,7	\$		·		\$		•					

Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture », et au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » de la section « Notre rendement » du présent document.

 $^{^{2}}$ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

i. Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN, présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

ii. Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN, présenté dans le secteur Siège social.

iii. Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige relativement à une affaire civile, présentés dans le secteur Siège social.

³ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

i. Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement, présentée dans le secteur Siège social.

ii. Le règlement du litige Stanford reflète la perte de change et est présenté dans le secteur Siège social.

⁴ Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

(en millions de dollars canadiens)		Aux	
	31 janvier 2025	31 octobre 2024	
Actif			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	142 992 \$	176 367	9
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	198 855	175 770	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais			
du résultat net	6 810	5 869	
Dérivés	83 885	78 061	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 299	6 417	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	108 691	93 897	
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	255 743	271 615	
Valeurs mobilières prises en pension	222 119	208 217	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	965 312	949 549	
Participation dans Schwab	9 242	9 024	
Autres	93 606	86 965	
Total de l'actif	2 093 554 \$	2 061 751	\$
Passif			
Dépôts détenus à des fins de transaction	27 198 \$	30 412	9
Dérivés	75 017	68 368	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	210 700	207 914	
Dépôts	1 290 486	1 268 680	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	193 856	201 900	
Billets et débentures subordonnés	13 671	11 473	
Autres	163 622	157 844	
Total du passif	1 974 550	1 946 591	
Total des capitaux propres	119 004	115 160	
Total du passif et des capitaux propres	2 093 554 \$	2 061 751	9

Le <u>total de l'actif</u> s'établissait à 2 094 milliards de dollars au 31 janvier 2025, soit 32 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2024. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de la dépréciation du dollar canadien a entraîné une augmentation de 43 milliards de dollars du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 23 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 16 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), de 15 milliards de dollars des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de 14 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 6 milliards de dollars des autres actifs, de 6 milliards de dollars des actifs dérivés et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 33 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et de 16 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès des banques** ont diminué de 33 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie, contrebalancées en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts**, **valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 23 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des marchandises détenus à des fins de transaction, des titres de capitaux propres, des titres du gouvernement détenus à des fins de transaction et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères

Les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison de nouveaux placements.

Les actifs dérivés ont augmenté de 6 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont augmenté de 15 milliards de dollars en raison de nouveaux placements, notamment dans des titres du gouvernement, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancés par les échéances.

Les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, ont diminué de 16 milliards de dollars, reflétant surtout les ventes et les échéances du fait des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, en partie contrebalancées par les nouveaux placements et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les valeurs mobilières prises en pension ont augmenté de 14 milliards de dollars, reflétant essentiellement une hausse des volumes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts**, **déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 16 milliards de dollars, reflétant l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la croissance des volumes de prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers.

La participation dans Schwab demeure relativement stable, l'incidence de la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global et du résultat net de Schwab étant contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les autres actifs ont augmenté de 6 milliards de dollars du fait essentiellement d'une hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le <u>total du passif</u> s'établissait à 1 975 milliards de dollars au 31 janvier 2025, soit 28 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2024. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de la dépréciation du dollar canadien a entraîné une augmentation de 43 milliards de dollars du total du passif.

L'augmentation du total du passif reflète des hausses de 22 milliards de dollars des dépôts, de 7 milliards de dollars des passifs dérivés, de 5 milliards de dollars des autres passifs, de 3 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et de 2 milliards de dollars des billets et débentures subordonnés. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse de 8 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et de 3 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction.

Les dépôts détenus à des fins de transaction ont diminué de 3 milliards de dollars reflétant surtout les échéances, en partie contrebalancées par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **passifs dérivés** ont augmenté de 7 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ont augmenté de 3 milliards de dollars en raison de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et des nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont augmenté de 22 milliards de dollars en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de la hausse des volumes de dépôts de particuliers, en partie contrebalancées par la baisse des volumes des dépôts des banques.

Les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ont diminué de 8 milliards de dollars en raison principalement d'une baisse des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les billets et débentures subordonnés ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison d'une nouvelle émission.

Les **autres passifs** ont augmenté de 5 milliards de dollars, reflétant principalement une hausse du volume des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par une baisse de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque.

Les <u>capitaux propres</u> s'établissaient à 119 milliards de dollars au 31 janvier 2025, soit 4 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2024. L'augmentation reflète les profits comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et les résultats non distribués. L'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2025 par rapport au T1 2024

Les prêts douteux bruts atteignaient 5 453 millions de dollars au 31 janvier 2025, en hausse de 1 744 millions de dollars, ou 47 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 387 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 982 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et à la consommation, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 375 millions de dollars par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions. Les prêts douteux nets atteignaient 3 635 millions de dollars au 31 janvier 2025, en hausse de 1 109 millions de dollars, ou 44 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 598 millions de dollars au 31 janvier 2025 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 824 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 774 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 996 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 637 millions de dollars, ou 54 %, reflétant la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements et à la consommation, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 a augmenté de 692 millions de dollars, ou 10 %, reflétant la migration du crédit, la constitution d'une provision liée à l'incertitude élevée en matière de politique et de commerce, l'incidence des monnaies étrangères et la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis. La variation de la provision comprend une augmentation de 100 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues, y compris pour les risques associés à l'incertitude élevée en matière de politique et de commerce, et ces ajustements seront mis à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La Banque détient pour 360 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti s'établissait à 3 millions de dollars et celle pour les titres de créance à la JVAERG à 1 million de dollars, pour un montant total de 4 millions de dollars, en hausse de 1 million de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent - T1 2025 par rapport au T4 2024

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 504 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, essentiellement en raison des nouvelles créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements et à la consommation, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 228 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 598 millions de dollars au 31 janvier 2025 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 824 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 774 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 996 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 271 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant essentiellement la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements et à la consommation, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 a augmenté de 186 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant la constitution d'une réserve dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements en raison de l'incertitude en matière de politique et de commerce et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par une mise à jour des prévisions économiques et l'incidence de l'adoption d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille de cartes aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance était de 4 millions de dollars, un niveau comparable à celui du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque.

TABLEAU 18: VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS ^{1, 2}				
(en millions de dollars canadiens)			Trois	mois clos les
	31 janvier	31 octobre		31 janvier
	2025	2024		2024
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements				
Prêts douteux au début de la période	4 949	\$ 4 170	\$	3 299 \$
Classés comme douteux au cours de la période	2 432	2 657		2 005
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(327)	(254)	(315)
Remboursements nets	(532)	(487)	(308)
Cessions de prêts	(47)	(148)	(10)
Montants radiés	(1 144)	(1 008)	(917)
Variations de change et autres variations	122	19		(45)
Prêts douteux à la fin de la période	5 453	\$ 4 949	\$	3 709 \$

¹ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN) (on millions de dellars consdients contraire)			Aux
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 ionvior	21 octobro	Aux
	31 janvier	31 octobre	31 janvier
	2025	2024	2024
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan		0.470	
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 598 \$	2 470 \$	
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	4 239	4 082	3 686
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 818	1 542	1 183
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	8 655	8 094	7 265
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	398	439	424
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	535	593	572
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	6	11	4
Total de la provision pour les instruments hors bilan	939	1 043	1 000
Provision pour pertes sur prêts	9 594	9 137	8 265
Provision relative aux titres de créance	4	4	3
Provision pour pertes sur créances	9 598 \$	9 141 \$	8 268 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	3 635 \$	3 407 \$	2 526 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,38 %	0,36 %	6 0,28 %
Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,99	0,95	0,89
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des	0.50	0.47	0.44
prêts et acceptations	0.50	0.47	0.44

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de 1 million de dollars au 31 janvier 2025 (néant au 31 octobre 2024; néant au 31 janvier 2024).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS (en millions de dollars canadiens)	PAR DES BIENS IMMOBILIE	RS AU CANADA ^{1, 2}			Aux
(en minione de dendre canadiene)			Amortissables	Non amortissables	Total
			Total des prêts		
	Prêts hypothécaires	Lignes de crédit	immobiliers garantis	Lignes de crédit	
	résidentiels	domiciliaires	amortissables	domiciliaires	
					31 janvier 2025
Total	272 838 \$	90 010 \$	362 848 \$	34 198 \$	397 046 \$
					31 octobre 2024
Total	273 069 \$	89 369 \$	362 438 \$	33 667 \$	396 105 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Les prêts amortissables comprennent les prêts pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 janvier 2025 et au 31 octobre 2024.

(en millions de dollars canadie	ens, sauf indicat	ion contrair	e)									Aux	
•	Prêts	hypothéc	aires réside	ntiels	Lig	gnes de c	rédit domici	liaires				Total	
	Assurés ³		Assurés ³ Non assur			rées³	Non ass	urées	Ass	urés³	Non assurés		
											31 janvie	2025	
Canada													
Provinces de l'Atlantique	2 415 \$	0,9 %	4 813 \$	1,8 %	151 \$	0,1 %	2 281 \$	1,8 %	2 566 \$	0,6 %	7 094 \$	1,8 %	
Colombie-Britannique ⁴	8 186	3,0	48 226	17,7	774	0,6	23 169	18,7	8 960	2,3	71 395	18,0	
Ontario ⁴	21 775	8,0	126 693	46,3	2 624	2,1	68 287	55,0	24 399	6,1	194 980	49,1	
Prairies ⁴	17 472	6,4	22 344	8,2	1 436	1,2	12 591	10,1	18 908	4,8	34 935	8,8	
Québec	6 465	2,4	14 449	5,3	483	0,4	12 412	10,0	6 948	1,7	26 861	6,8	
Total – Canada	56 313	20,7 %	216 525	79,3 %	5 468	4,4 %	118 740	95,6 %	61 781	15,5 %	335 265	84,5 %	
États-Unis	1 588		59 677		-		12 212		1 588		71 889		
Total	57 901 \$		276 202 \$		5 468 \$		130 952 \$		63 369 \$		407 154 \$		
											31 octobre	2024	
Canada													
Provinces de l'Atlantique	2 445 \$	0,9 %	4 753 \$	1,7 %	158 \$	0,1 %	2 207 \$	1,8 %	2 603 \$	0,7 %	6 960 \$	1,8 %	
Colombie-Britannique ⁴	8 311	3,0	48 362	17,7	804	0,7	22 840	18,6	9 115	2,3	71 202	18,0	
Ontario ⁴	21 943	8,1	126 294	46,3	2 734	2,2	67 567	54,9	24 677	6,2	193 861	48,9	
Prairies ⁴	17 685	6,5	22 120	8,1	1 499	1,2	12 459	10,1	19 184	4,8	34 579	8,7	
Québec	6 616	2,4	14 540	5,3	509	0,4	12 259	10,0	7 125	1,8	26 799	6,8	
Total – Canada	57 000	20,9 %	216 069	79,1 %	5 704	4,6 %	117 332	95,4 %	62 704	15,8 %	333 401	84,2 %	
États-Unis	1 517		57 063		_		11 525		1 517		68 588		
Total	58 517 \$		273 132 \$		5 704 \$		128 857 \$		64 221 \$		401 989 \$		

Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'ancienne augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

	Maine de		De 5 ans à		De 10 ans à		e 15 ans à	De 20 ans a	-	De 25 ans à	De 30 ans à		25		Aux
	Moins de 5 ans		moins de 10 ans		moins de 15 ans		moins de 20 ans	moins de 25 ans		moins de 30 ans	moins de 35 ans		35 ans et plus		Total
													31	janv	ier 2025
Canada	0,8	%	2,8	%	7,1	%	18,9 %	6 32,9	9 %	29,4 %	1,2	%	6,9	%	100,0 %
États-Unis	2,2		1,4		3,4		7,6	15,	7	68,7	0,5		0,5		100,0
Total	1,0	%	2,6	%	6,4	%	16,8 %	6 29,	7 %	36,8 %	1,0	%	5,7	%	100,0 %
													31 (octob	re 2024
Canada	0,8	%	2,7	%	6,4	%	16,8 %	6 33,	3 %	28,9 %	2,4	%	8,7	%	100,0 %
États-Unis	2,3		1,3		3,4		7,6	14,	2	70,2	0,5		0,5		100,0
Total	1,0	%	2,5	%	5,9	%	15,1 %	6 29,9	9 %	36,2 %	2,1	%	7,3	%	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ Une tranche de 6,9 milliards de dollars ou 3 % du portefeuille de prêts hypothécaires au Canada (15,6 milliards de dollars ou 6 % au 31 octobre 2024) se rapporte aux prêts hypothécaires pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 janvier 2025 et au 31 octobre 2024.

							Trois mois clos les
	Prêts			Prêts			
	hypothécaires	Lignes de crédit		hypothécaires	Lignes de crédit		
	résidentiels	domiciliaires4,5	Total	résidentiels	domiciliaires4, 5		Total
			31 janvier 2025				31 octobre 2024
Canada	•	•			•		•
Provinces de l'Atlantique	69 9	% 68 %	68 %	69	% 67	%	68
Colombie-Britannique ⁶	66	63	64	66	62		65
Ontario ⁶	67	64	65	67	63		65
Prairies ⁶	72	70	71	73	69		71
Québec	69	69	69	69	69		69
Total – Canada	68	65	66	68	64		66
États-Unis	71	60	67	73	61		68
Total	68 '	% 65 %	66 %	69	% 64	%	66 '

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Pourcentage basé sur l'encours.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Autres⁵

Total

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 2	4 : TOTAL D	E L'EXPC	SITION NET	TE PAR F	RÉGION ET	CONTREP	ARTIE						
(en millions de	dollars canadi	ens)											Aux
		•				Dérivés, m	nises en pensio						
			Prêts et engag	gements1			de valeurs me	obilières ²	Portefo		ociation et de pl	acement ³	
		Emprun-				Emprun-				Emprun-		_	
	Entreprises	teurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	teurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	teurs souverains	Institutions financières	Total	Exposition totale ⁴
												31 ja:	nvier 2025
Région													
Europe	8 467 \$	\$ 8	\$ 5554\$	14 029	\$ 5085	\$ 1912	\$ 9688\$	16 685	\$ 967	\$ 24 411	\$ 2389\$	27 767 \$	58 481 \$
Royaume-Uni	8 818	2 518	2 714	14 050	3 803	1 234	15 484	20 521	599	931	527	2 057	36 628
Asie	235	26	2 473	2 734	376	598	2 689	3 663	253	9 545	785	10 583	16 980
Autres ⁵	218	_	747	965	329	466	2 785	3 580	83	1 147	2 511	3 741	8 286
Total	17 738	\$ 2 552	\$ 11 488 \$	31 778	\$ 9 593	\$ 4 210	\$ 30 646 \$	44 449	\$ 1902	\$ 36 034	\$ 6 212 \$	44 148 \$	120 375 \$
												31 oc	tobre 2024
Région													
Europe	8 490	\$ 8	\$ 5 050 \$	13 548	\$ 4847	\$ 2117	\$ 8 145 \$	15 109	\$ 1157	\$ 24 124	\$ 2660\$	27 941 \$	56 598 \$
Royaume-Uni	8 462	3 124	2 661	14 247	3 490	1 172	13 536	18 198	866	1 691	1 104	3 661	36 106
Asie	241	30	2 412	2 683	519	533	2 739	3 791	290	10 486	893	11 669	18 143

3 267

40 365 \$

1 012

37 313 \$

3 187

7 844 \$

4 417

8 491

119 338 \$

4 238 \$

26 901 \$

10 721 \$

807

31 285 \$

3 162 \$

SITUATION DES FONDS PROPRES

209

17 402 \$

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres imposées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a également mis de l'avant un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III mis en œuvre par le BSIF.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

Les lignes directrices Normes de fonds propres et Exigences de levier du BSIF décrivent en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer de 3 % à 3,5 % au 1er novembre 2023. La hausse de 50 pdb reflète le point de vue du BSIF quant aux mesures nécessaires pour améliorer la résilience des plus grandes banques canadiennes. La fourchette de la RSI peut actuellement s'étendre de 0 à 4 %, le niveau effectif étant modifié par le BSIF selon l'évolution du système financier canadien et de l'économie dans son ensemble.

Le 1er février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des modifications aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des modifications de la ligne directrice Exigences de levier pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC. Le 1er novembre 2023, le BSIF a mis en œuvre la deuxième et dernière phase des réformes de Bâle III relatives au calcul des actifs pondérés en fonction des risques au titre du risque lié au rajustement de la valeur de crédit (RVC) et au titre du risque de marché. De plus, à compter du 1er novembre 2023, le plancher réglementaire des fonds propres est passé de 65 % des actifs pondérés en fonction des risques pour l'exercice 2023 à 67,5 % des actifs pondérés en fonction des risques pour l'exercice 2024.

Le 1er novembre 2023, la Banque a mis en œuvre le Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique intérieure du BSIF. Ce cadre, qui établit une mesure fondée sur le risque, veille à ce qu'une BISI non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. La Banque respecte les exigences énoncées dans ce cadre

³⁷⁰ 9 226 \$ 1 Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 35,3 milliards de dollars (35,5 milliards de dollars au 31 octobre 2024) à des entités supranationales.

⁵ L'exposition régionale présentée au poste Autres pays est largement attribuable à l'Australie.

Le tableau ci-dessous présente les cibles minimales de fonds propres réglementaires publiées par le BSIF pour la Banque en vigueur au 31 janvier 2025.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROP	PRES RÉGLEMEN	ITAI	RES ET DE TLA	VC								
	Minimum	cc	Réserve de onservation des fonds propres		Suppléments pour les BISI/BISM¹		Cible réglementaire au titre du Pilier 1 ²		RSI		Cible réglementaire itre du Pilier 1 et du Pilier 2	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme												
d'actions ordinaires	4,5	%	2,5	%	1,0	%	8.0	%	3,5	%	11,5	%
Fonds propres de catégorie 1	6,0		2,5		1,0		9,5		3,5		13,0	
Total des fonds propres	8,0		2,5		1,0		11,5		3,5		15,0	
Levier	3,0		s. o. ³		0,5		3,5		S. O.		3,5	
TLAC	18,0		2,5		1,0		21,5		3,5		25,0	
Levier TLAC	6,75		S. O.		0.50		7.25		s. o.		7.25	

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %. Les lignes directrices *Exigences de levier* du BSIF comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

Le Conseil de stabilité financière (CSF), après consultation avec le CBCB et les instances nationales, désigne les BISM. La méthodologie d'évaluation des BISM s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques internationales. Treize indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale.

La Banque doit publier les treize indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

La liste des banques désignées comme des BISM est publiée une fois par année au mois de novembre. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une BISM par le CSF. La Banque continuait d'être désignée comme une BISM lorsque la liste des BISM de 2024 a été publiée par le CSF le 26 novembre 2024. En raison de cette désignation, la Banque est assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF. Puisque le supplément pour les BISM est actuellement équivalent à l'exigence pour les BISI énoncée par le BSIF, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

En raison de la désignation de la Banque comme BISM, la Réserve fédérale des États-Unis exige que TD Group US Holding LLC (TDGUS), à titre de société de portefeuille intermédiaire américaine de la TD, maintienne un montant minimal de TLAC et de dette à long terme.

L'approche fondée sur des indicateurs qui est actuellement en vigueur répartit les treize indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

 $^{^2}$ L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2025.

³ Sans objet.

Le tableau ci-après présente les résultats des treize indicateurs en ce qui concerne la Banque. L'augmentation de l'activité transfrontalière est surtout attribuable à des hausses de la trésorerie, des prêts et des titres comptabilisés en dollars canadiens et en dollars américains, et à des hausses des dépôts à payer et des titres de créance comptabilisés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. L'augmentation du volume de transactions est essentiellement attribuable à une hausse des activités de négociation de titres à revenu fixe nord-américains. L'augmentation des dérivés de gré à gré s'explique par une hausse des swaps de taux d'intérêt. Les autres variations notables des indicateurs par rapport à ceux de l'exercice précédent découlent principalement des activités commerciales normales de la Banque.

TABLEAU 25 : INDICATEURS BISI	M ¹		
(en millions de dollars canadiens)	_		Aux
		31 octobre 2024	31 octobre 2023
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	1 100 768 \$	1 003 230
Taille (20 %)	Engagements transfrontières Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	1 042 951 2 228 986	964 092 2 112 677
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier Passifs dans le système financier Titres en circulation	107 793 36 477 487 199	109 833 55 247 470 767
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde Activité de paiement Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires	689 698 41 073 559	563 783 39 499 576
	et boursiers Volume de transactions (inclut deux sous-indicateurs)	211 859	186 110
	 Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur titre à revenu fixe Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur actions et 	12 900 561	9 239 393
	autres titres	2 855 130	2 958 869
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ² Actifs de niveau 3	23 945 530 72 514 4 663	21 198 657 64 944 3 548

Les indicateurs des BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB et présentés conformément au préavis Banque d'importance systémique mondiale — Obligations redditionnelles du BSIF. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section « Divulgation réglementaire des fonds propres » de la Banque se trouvant à l'adresse https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/bism/disclosures.jsp pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs des BISM de 2024. La Banque est tenue de soumettre ses indicateurs de BISM à l'examen du BSIF et du CBCB après la date du présent rapport. Dans l'éventualité où des commentaires de l'un ou de l'autre de ces organismes de réglementation amèneraient la Banque à modifier les indicateurs de BISM présentés dans le tableau ci-dessus, les modifications apportées à ces indicateurs seraient publiées sur son site Web.

² Comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la JVRN et les valeurs mobilières à la JVAERG.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			Aux
-	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2024
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	25 679		
Résultats non distribués	71 718	70 826	72 347
Cumul des autres éléments du résultat global	10 520	7 904	3 830
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	107 917	104 273	101 605
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(19 359)	(18 645)	(17 922)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(3 041)	(2 921)	(2 654)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(284)	(212)	(198)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	2 859	3 015	3 559
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	_	_	_
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(191)	(193)	(148)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt	(191)	(193)	(140)
correspondant)	(733)	(731)	(773)
Actions propres	(57)	(21)	(20)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres	()	()	(==)
entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des	(1 890)	(1 835)	(2 724)
positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	_	_	_
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(35)	(32)	(56)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions	40	40	40
ordinaires indiqués par le BSIF	18	16	10
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(22 713)	(21 559)	(20 926)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	85 204	82 714	80 679
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	03 204	02 / 14	00 07 3
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées			
au capital	44 007	10.007	10.020
au Capital	11 087	10 887	10 830
·	11 087	10 887	10 830
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres	11 087	10 887	10 830
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions	11 087	10 887	10 830
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	11 087 (2) (700)	10 887 (3) (350)	10 830 (5) (350)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(2) (700) (702)	(3) (350) (353)	10 830 (5) (350) (355)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(2) (700) (702) 10 385	(3) (350) (353) 10 534	(5) (350) (355) 10 475
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1	(2) (700) (702)	(3) (350) (353)	10 830 (5) (350) (355)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions	(2) (700) (702) 10 385 95 589	(350) (353) (353) 10 534 93 248	(350) (355) (355) 10 475 91 154
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471	(350) (353) 10 534 93 248 11 273	(350) (355) (355) 10 475 91 154 9 357
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471	(350) (353) 10 534 93 248 11 273	(350) (355) (355) 10 475 91 154 9 357
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895	(3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226)	10 887 (3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224)	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895	(3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entiteipations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226)	10 887 (3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224)	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226)	10 887 (3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224)	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	11 087 (2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20)	10 887 (3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64)	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246)	10 887 (3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64)	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)² Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649	10 887 (3) (350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) - (288) 12 497	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649 110 238 \$	(350) (353) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) (64) - (288) 12 497 105 745	(350) (355) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649	(350) (353) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) (64) - (288) 12 497 105 745	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes a	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649 110 238 \$	(350) (353) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) (64) - (288) 12 497 105 745	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) 1 Participations non significatives dans les sutres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actifs pondérés en fonction des risques Fonds propres de catégorie 1 sous forme	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649 110 238 \$ 649 043 \$	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) - (288) 12 497 6 105 745 6 630 900 \$	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635 \$ 101 789 \$
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)¹ Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actifs pondérés en fonction des risques Ratios et multiples de fonds propres	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649 110 238 9 649 043 9	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) - (288) 12 497 6 105 745 3 6 630 900 3	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635 \$ 101 789 \$ \$ 579 424 \$
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) 1 Participations non significatives dans les sonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles Total des fonds propres Total des fonds propres Actifs pondérés en fonction des risques	(2) (700) (702) 10 385 95 589 13 471 1 424 14 895 - (226) (20) - (246) 14 649 110 238 \$ 649 043 \$	(350) (353) 10 534 93 248 11 273 1 512 12 785 - (224) (64) - (288) 12 497 6 105 745 6 630 900 \$	10 830 (5) (350) (355) 10 475 91 154 9 357 1 781 11 138 - (228) (115) (160) (503) 10 635 \$ 101 789 \$

Comprennent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

² Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires »

du présent document.

Au 31 janvier 2025, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 13,1 %, 14,7 %, et 17,0 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque est demeuré relativement stable par rapport au ratio de 13,1 % au 31 octobre 2024, ce qui est principalement attribuable à la génération interne de capitaux, contrebalancée par la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs et l'incidence de la restructuration du bilan aux États-Unis.

Au 31 janvier 2025, le ratio de levier de la Banque était de 4,2 %. Le ratio de levier de la Banque est demeuré relativement stable par rapport au ratio de 4,2 % au 31 octobre 2024, ce qui est principalement attribuable à la génération interne de capitaux, contrebalancée par l'augmentation de l'exposition dans plusieurs secteurs et l'incidence de la restructuration du bilan aux États-Unis.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport de gestion de 2024 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 12 février 2025, le BSIF a reporté jusqu'à nouvel ordre l'augmentation du plancher de fonds propres selon l'approche standard de Bâle III. Le plancher de fonds propres établit le seuil de fonds propres requis auquel doivent satisfaire les banques qui utilisent des approches fondées sur les modèles internes, le plancher étant calculé selon un pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche standard. Le BSIF avisera la Banque au moins deux ans avant de relancer le processus et d'augmenter le niveau du plancher de fonds propres.

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				Aux
(chiminono a acciono y do parte et en miniono de dendre canadeno, cada maioanen contagno)	31 ia	anvier 2025	31 o	ctobre 2024
_	Nombre d'actions/ de parts	Montant	Nombre d'actions/ de parts	Montant
Actions ordinaires				
Actions ordinaires en circulation	1 752,2	25 528 \$	1 750,3	25 373 \$
Actions propres – actions ordinaires	(0,5)	(38)	(0,2)	(17)
Total des actions ordinaires	1 751,7	25 490 \$	1 750,1	25 356 \$
Options sur actions				
Droits acquis	7,0		5,4	
Droits non acquis	9,3		9,3	
Actions privilégiées – catégorie A				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 5 ²	_	_	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18	14,0	350	14,0	350
Série 27	0,8	850	0,8	850
Série 28	0,8	800	0,8	800
34	71,6	3 400 \$	91,6	3 900 \$
Autres instruments de capitaux propres ^{3, 4}	4.0	4.750	4.0	4.750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2	1,8	1 750 1 500	1,8	1 750 1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Serie 2 Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 ⁵	1,5 1,7	2 403	1,5 1.7	2 403
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 4 ⁵	0,7	1 023	0,7	1 023
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Serie 4 Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 56	0,7 0,7	750	0,7	1 023
Billets de fonds propres subordonnés perpétuels – Série 2023-9 ⁷	0,1	312	0,1	312
Difference de l'elide propres dubordorifico perpetació Como 2020 o	78,1	11 138 \$	97,4	10 888 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,5)	(51)	(0,2)	(18)
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	77,6	11 087 \$	97.2	10 870 \$

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés de 2024 de la Banque

DIVIDENDES

Le 26 février 2025, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et cinq cents (1,05 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2025. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 avril 2025

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

² Le 31 janvier 2025, la Banque a racheté la totalité de ses 20 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), série 5 (« actions privilégiées de série 5 ») en circulation, à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 5, pour un coût de rachat total d'environ 500 millions de dollars.

3 Pour les autres instruments de capitaux propres, le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

⁴ Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » à la note 20 des états financiers consolidés de 2024 de la Banque.

⁵ Pour les BRCRL, série 3 et série 4, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains,

⁶ Le 18 décembre 2024, la Banque a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant en capital de 750 millions de dollars canadiens à taux fixe rajusté à 5,909 % comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 5 (les « BRCRL »). Les BRCRL porteront intérêt au taux de 5,909 % par année, payable trimestriellement, pour la période initiale se terminant le 1er janvier 2030, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt sur les BRCRL sera rajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada alors en vigueur, majoré de 3,10 %. Les BRCRL viendront à échéance le 1er janvier 2085. Parallèlement à l'émission des BRCRL, la Banque a émis 750 000 actions privilégiées à taux fixe rajusté à 5,909 % et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 32 (« actions privilégiées de série 32 »). Les actions privilégiées de série 32 sont éliminées des états financiers consolidés de la Banque.

⁷ Pour les billets de fonds propres subordonnés perpétuels (AT1), le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars de Singapour.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, la Banque a émis 1,6 million d'actions ordinaires (2,0 millions d'actions ordinaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2024) sur son capital autorisé sans escompte.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et s'est poursuivie jusqu'au 31 août 2024. Du début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 31 août 2024, la Banque a racheté 71,4 millions d'actions dans le cadre du programme. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'étant terminée le 31 août 2024, la Banque n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des trois mois clos le 31 janvier 2025. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a racheté 20,9 millions d'actions ordinaires, à un prix moyen de 82,39 \$ l'action pour un montant total de 1,7 milliard de dollars.

Après la fin du trimestre, la Banque a annoncé, le 24 février 2025, que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment afin de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 100 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutera le 3 mars 2025 et se terminera le 28 février 2026, ou à toute date antérieure que la TD pourra déterminer.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 0,7 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,5 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour tous les autres billets et débentures subordonnés admissibles comme FPUNV, y compris les billets perpétuels AT1, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 4,0 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débentures subordonnés.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2024 de la Banque et du présent document, divers autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats de la Banque diffèrent de façon importante des prévisions, objectifs et estimations de la Banque, ou pourraient nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les prévisions, les objectifs, les estimations et les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2024 et dans la section « Gestion des risques » du présent document, et d'autres sont cités dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » du présent document. La Banque a mis à jour le facteur de risque suivant pour tenir compte des changements dans l'environnement externe.

Risques géopolitiques

Les politiques gouvernementales, le commerce international et les relations politiques autour du globe pourraient déstabiliser l'ensemble des marchés et des économies, entre autres dans les régions où la Banque ou ses clients exercent leurs activités. Bien que la nature et l'ampleur des risques puissent varier, ils ont le potentiel de perturber la croissance économique mondiale, d'accroître la volatilité des marchés des capitaux qui pourrait avoir une incidence sur les activités de négociation et autres que de négociation de la Banque, la liquidité des marchés, les coûts de financement, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises, les écarts de taux, les politiques budgétaires et d'influencer directement et indirectement la conjoncture économique et commerciale de sorte que la Banque et ses clients pourraient en souffrir. Les risques géopolitiques actuels comprennent les tensions constantes à l'échelle mondiale qui ont mené à l'imposition de sanctions et de mesures de représailles ainsi qu'à une complexification des opérations connexes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le fait d'être soumis à un resserrement de la réglementation à l'égard des changements climatiques et de la transition vers une économie sobre en carbone, les probabilités accrues de cyberattaques visant les infrastructures et les réseaux essentiels tant du secteur public que du secteur privé, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les tensions qu'elle entraîne entre la Russie et les autres pays, l'agitation sociale et l'instabilité au Moyen-Orient qui se sont accrues en raison du conflit actuel entre Israël et le Hamas et le Hezbollah, les bouleversements politiques et économiques, la menace de terrorisme, les mesures protectionnistes prises en réponse à l'effritement de l'harmonisation à l'échelle mondiale et les élections dans des marchés importants du point de vue géopolitique susceptibles de générer de l'incertitude sur le plan de la réglementation et des politiques. L'imposition réelle ou éventuelle de nouveaux tarifs douaniers ou de tarifs douaniers plus élevés sur les marchandises importées aux États-Unis et l'imposition réelle ou éventuelle de tarifs de représailles ont amplifié ces risques et l'incertitude économique. La renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ou l'imposition de tarifs au Canada avant son renouvellement pourraient avoir une incidence négative dans certains secteurs où la Banque exerce ses activités ou pour certains de ses clients.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs

Les entreprises et les activités de la Banque sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée

dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise, un produit ou une décision pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2024. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2024 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2025.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)						Aux
		31	janvier 2025		31 (octobre 2024
	Standard	NI	Total	Standard	NI	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 383 \$	543 043 \$	547 426 \$	4 163 \$	537 075 \$	541 238 \$
Expositions aux produits de détail						
renouvelables admissibles	947	176 182	177 129	866	172 203	173 069
Autres expositions de détail	3 576	107 149	110 725	3 391	104 253	107 644
Total – Risque de crédit de détail	8 906	826 374	835 280	8 420	813 531	821 951
Expositions autres que de détail						
Entreprises	2 795	738 573	741 368	2 346	721 156	723 502
Emprunteurs souverains	165	560 730	560 895	205	588 498	588 703
Banques	3 560	175 598	179 158	4 541	171 250	175 791
Total – Expositions autres que de détail	6 520	1 474 901	1 481 421	7 092	1 480 904	1 487 996
Expositions brutes au risque de crédit	15 426 \$	2 301 275 \$	2 316 701 \$	15 512 \$	2 294 435 \$	2 309 947 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon l'approche standard. La Banque continue d'utiliser la valeur à risque (VaR) comme mesure de gestion interne pour surveiller et contrôler le risque de marché.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et les mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

(en millions de dollars canadiens)									Aux
				vier 2025				obre 2024	
		Risque de marché de	Risque de marché autre que de			Risque de marché de	Risque de marché autre que de		Risque de marché autre que de négociation - sensibilité au
	Bilan	négociation	négociation	Autres	Bilan	négociation	négociation	Autres	risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	136 440	\$ 1004 5	135 436 \$	- \$	169 930 \$	1 601 \$	168 329 \$	- \$	Risque de taux d'intérê
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	198 855	197 301	1 554	-	175 770	174 232	1 538	-	Risque de taux d'intérê
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	6 810	-	6 810	-	5 869	-	5 869	_	Risque actions risque de change risque de taux d'intérê
Dérivés	83 885	74 526	9 359	-	78 061	70 636	7 425	-	Risque actions risque de change risque de taux d'intérê
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Actifs financiers à la juste valeur par	6 299	-	6 299	-	6 417	-	6 417	-	Risque de taux d'intérê
le biais des autres éléments du résultat global	108 691	-	108 691	-	93 897	-	93 897	_	Risque actions risque de change risque de taux d'intérê
Fitres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	255 743	-	255 743	-	271 615	-	271 615	-	Risque de change risque de taux d'intérê
Valeurs mobilières prises en pension Prêts, déduction faite de la provision	222 119	8 800	213 319	-	208 217	10 488	197 729	-	Risque de taux d'intérê
pour pertes sur prêts	965 312	_	965 312	_	949 549	_	949 549	_	Risque de taux d'intéré
Participation dans Schwab	9 242	_	9 242	-	9 024	_	9 024	_	Risque action
autres actifs¹	2 166	_	2 166	-	2 230	_	2 230	_	Risque de taux d'intére
Actifs non exposés au risque de marché	97 992	_	_	97 992	91 172	_	_	91 172	
Total de l'actif	2 093 554	\$ 281 631 5	1 713 931 \$	97 992 \$	2 061 751 \$	256 957 \$	1 713 622 \$	91 172 \$	
Passifs exposés au risque de marché Dépôts détenus à des fins de transaction	27 198	\$ 23 702 5	3 496 \$	- \$	30 412 \$	26 827 \$	3 585 \$	- \$	Risque action: risque de taux d'intéré
Dérivés	75 017	73 155	1 862	-	68 368	66 976	1 392	_	Risque actions risque de change risque de taux d'intére
Passifs de titrisation à la juste valeur Passifs financiers désignés à la juste	21 181	21 181	-	-	20 319	20 319	_	-	Risque de taux d'intéré
valeur par le biais du résultat net	210 700	3	210 697	-	207 914	2	207 912	_	Risque de taux d'intér
0épôts	1 290 486	-	1 290 486	-	1 268 680	_	1 268 680	_	Risque de taux d'intérê risque de chang
bligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	46 086	44 413	1 673	_	39 515	37 812	1 703	-	Risque de taux d'intér
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	193 856	12 236	181 620	_	201 900	13 540	188 360	-	Risque de taux d'intér
Passifs de titrisation au coût amorti	12 652	-	12 652	-	12 365	_	12 365	_	Risque de taux d'intér
Billets et débentures subordonnés Autres passifs¹	13 671 34 022	-	13 671 34 022	-	11 473 34 066	-	11 473 34 066	-	Risque de taux d'intére
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	168 685	_	_	168 685	166 739	_	_	166 739	risque de taux d'intéré
Total du passif et des									
capitaux propres	2 093 554	\$ 174 690 \$	1 750 179 \$	168 685 \$	2 061 751 \$	165 476 \$	1 729 536 \$	166 739 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

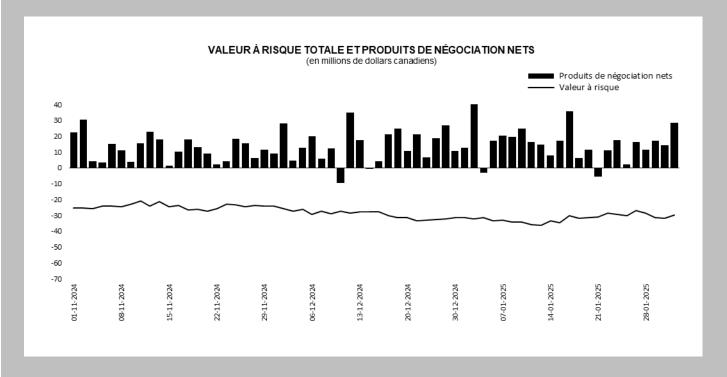
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le premier trimestre clos le 31 janvier 2025 a compté 4 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 94 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques. Ces paramètres comprennent la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.

Le tableau qui suit présente le calcul de la VaR de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

(en millions de dollars canadiens)						Trois	s m	ois clos les	
				31	janvier 2025	31 octobre 2024		31 janvier 2024	
	Clôture	Moyenne	Haut		Bas	Moyenne		Moyenne	
Risque de taux d'intérêt	18,4	\$ 12,4	\$ 19,3	\$	5,3	\$ 11,6	\$	17,8	\$
Risque d'écart de taux	19,6	19,8	27,4		16,3	33,8		29,4	
Risque actions	8,5	8,3	10,2		6,6	7,3		7,2	
Risque de change	4,9	4,1	6,1		2,4	2,8		2,4	
Risque sur marchandises	15,0	6,0	15,0		3,8	5,6		3,7	
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	22,1	19,6	22,9		15,4	20,0		20,9	
Effet de diversification ¹	(59,0)	(41,8)	négl.2		négl.	(46,0)		(51,2)	
Valeur à risque totale (une journée)	29,5	28,4	35,9		20,9	35,1		30,2	

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

La VaR moyenne a diminué d'un trimestre à l'autre en raison des variations des positions dans des titres à revenu fixe et du resserrement des écarts de taux.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour gérer et contrôler ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque selon un choc donné des taux d'intérêt. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets.

TABLEAU 31 : SENSIBILITÉ A (en millions de dollars canadiens)		,,,,,,,								Aux
(en millione de dellare caridalene)_					31	janvier 2025	31 00	tobre 2024	31 ia	anvier 2024
_		S	ensibilité				Sensibilité	-	Sensibilité	
		de	la valeur				de la valeur		de la valeur	
		éco	nomique				économique		économique	
		des	capitaux			Sensibilité	des capitaux	Sensibilité	des capitaux	Sensibilité
			propres			des	propres	des	propres	des
		att	ribuables			produits	attribuables	produits	attribuables	produits
		acti	aux ionnaires			d'intérêts nets ¹	aux actionnaires	d'intérêts nets ¹	aux actionnaires	d'intérêts nets ¹
-		États-	ioiman co		États-	nets	actionnancs	Hets	actionnancs	nets
	Canada	Unis	Total	Canada	Unis	Total	Total	Total	Total	Total
Incidence avant impôt des éléments suivants : Augmentation de 100 pdb										
des taux	(639) \$	(1 934) \$	(2 573) \$	134 \$	463	\$ 597	\$ (2 489) \$	720	(2 136) \$	969
Diminution de 100 pdb des taux	503	1 553	2 056	(178)	(611)	(789)	1 914	(983)	1 722	(1 152)

Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

Au 31 janvier 2025, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 573 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 84 millions de dollars par rapport à celle du rimestre précédent, et une incidence positive de 597 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 123 millions de dollar par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 2 056 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 142 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 789 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 194 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle en partie de la conversion des monnaies étrangères ainsi que d'une légère augmentation des actifs nets à taux fixe détenus. La diminution d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est principalement attribuable à la mise en œuvre d'autres stratégies de couverture au cours du trimestre.	rt ÷

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque met en œuvre un programme de gestion de la liquidité rigoureux, lequel est assujetti à la gouvernance et à la surveillance des risques et est conçu afin de maintenir des liquidités suffisantes pour permettre à la Banque de traverser un événement de liquidité important sans avoir recours à l'aide exceptionnelle d'une banque centrale. La Banque cherche à maintenir un profil de financement stable et diversifié qui met l'accent sur les actifs de financement et les éventualités jusqu'à une durée appropriée.

La Banque gère le risque de liquidité au moyen de mesures quantitatives et qualitatives, qui lui assurent qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins opérationnels et aux engagements de ses clients dans des conditions normales et dans des conditions de stress. La Banque maintient des réserves supérieures aux minimums réglementaires prescrits par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales supérieures aux exigences réglementaires prescrites. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux divers types de financement des marchés du financement de gros selon diverses modalités et devises. Cette approche vise à assurer une exposition plus faible à une contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un Plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à faire face à une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies, les plans et les pratiques de gouvernance de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à réduire l'exposition au risque de liquidité et à maintenir la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la Banque est chargé d'établir des structures et des pratiques de gestion efficaces pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité et en assurer la gouvernance. Le comité du Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'équipe de la haute direction responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve tous les deux ans le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport de gestion de 2024 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport de gestion de 2024 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés de la Banque peuvent être utilisés pour aider à répondre à ses obligations en matière de liquidité découlant d'événements de crise. L'admissibilité des actifs liquides tient compte de la valeur du marché et de la capacité d'absorption du marché en situation de crise ainsi que des restrictions opérationnelles, juridiques ou autres qui limitent la vente des actifs, leur remobilisation comme sûretés ou leur cession en garantie.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR	MONNAIE				
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					Aux
	Actifs liquides détenus par la Banque	valeurs mobilières	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
Trésorerie et réserves des banques centrales	34 810	\$ - :	\$ 34 810 \$	1 054 \$	1 janvier 2025 33 756 \$
Obligations du gouvernement du Canada	22 513	•	107 007	51 305	55 702
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public	40 826	95	40 921	2 345	38 576
et de banques multilatérales de développement	43 209	25 346	68 555	34 365	34 190
Obligations de sociétés émettrices	5 567	6 710	12 277	7 318	4 959
Actions	15 734	6 726	22 460	18 793	3 667
Total (libellé en dollars canadiens)	162 659	123 371	286 030	115 180	170 850
Trésorerie et réserves des banques centrales	98 210	-	98 210	254	97 956
Obligations du gouvernement des États-Unis	82 345	72 642	154 987	64 916	90 071
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement	76 218 65 813	14 871 47 473	91 089 113 286	29 407 50 672	61 682 62 614
Obligations de sociétés émettrices	71 884	16 673	88 557	28 188	60 369
Actions	58 195	40 775	98 970	60 943	38 027
Total (non libellé en dollars canadiens)	452 665		645 099	234 380	410 719
Total	615 324			349 560 \$	581 569 \$
					1 octobre 2024
Total (libellé en dollars canadiens)	163 269	\$ 117 083 \$	\$ 280 352 \$	110 064 \$	170 288 \$
Total (non libellé en dollars canadiens)	470 820	172 185	643 005	238 336	404 669
Total	634 089	\$ 289 268 \$	\$ 923 357 \$	348 400 \$	574 957 \$

¹ Les actifs liquides non grevés comprennent les actifs au bilan, les actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension et d'autres sûretés hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

Le total des actifs liquides non grevés a augmenté légèrement de 7 milliards de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2024, principalement en raison du produit tiré du financement de gros et des activités connexes liées aux produits.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

, ,								
TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES								
(en millions de dollars canadiens)		Aux						
	31 janvier	31 octobre						
	2025	2024						
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	230 536 \$	227 435 \$						
Filiales bancaires	322 798	314 306						
Succursales à l'étranger	28 235	33 216						
Total	581 569 \$	574 957 \$						

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024 est présentée dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			Mo	yenne pour les tro	is mois clos les
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés¹
				3	1 janvier 2025
Trésorerie et réserves des banques centrales	39 022	\$ -	\$ 39 022 \$	1 020 \$	38 002 \$
Obligations du gouvernement du Canada	21 579	84 200	105 779	51 850	53 929
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation	40 733	96	40 829	2 181	38 648
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement	42 277	26 714	68 991	36 677	32 314
Obligations de sociétés émettrices	4 530	6 991	11 521	7 509	4 012
Actions	14 549	5 311	19 860	16 194	3 666
Total (libellé en dollars canadiens)	162 690	123 312	286 002	115 431	170 571
Trésorerie et réserves des banques centrales	100 443	_	100 443	243	100 200
Obligations du gouvernement des États-Unis	84 116	71 330	155 446	70 499	84 947
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de	77 191	14 793	91 984	29 573	62 411
banques multilatérales de développement	66 954	45 230	112 184	47 979	64 205
Obligations de sociétés émettrices	71 359	17 348	88 707	30 763	57 944
Actions	61 987	39 901	101 888	58 747	43 141
Total (non libellé en dollars canadiens)	462 050	188 602	650 652	237 804	412 848
Total	624 740	\$ 311 914	\$ 936 654 \$	353 235 \$	583 419 \$
				3	1 octobre 2024
Total (libellé en dollars canadiens)	159 673	\$ 116 945	\$ 276 618 \$	108 093 \$	168 525 \$
Total (non libellé en dollars canadiens)	461 866	173 757	635 623	240 453	395 170
Total	621 539	\$ 290 702	\$ 912 241 \$	348 546 \$	563 695 \$

¹ Les actifs liquides non grevés comprennent les actifs au bilan, les actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension et d'autres sûretés hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et par diverses filiales canadiennes et étrangères (compte non tenu des filiales d'assurances) et des succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Moyenne pour les tro	Moyenne pour les trois mois clos les				
	31 janvier	31 octobre				
	2025	2024				
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	231 628 \$	223 581				
Filiales bancaires	322 355	310 596				
Succursales à l'étranger	29 436	29 518				
Total	583 419 \$	563 695				

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités quotidiennes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)							Aux
,	Total de l'actif	Grevés					Non grevés
		Sûretés données			Disponibles		
	Total de l'actif	en garantie ¹		Autres ²	comme garantie ³		Autres ⁴
						31	janvier 2025
Trésorerie et montants à recevoir	6 552	\$ -	\$	- \$	-	\$	6 552 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	136 440	6 145		_	125 772		4 523
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres	969 472	425 367		21 630	490 393		32 082
Dérivés	83 885	_		_	_		83 885
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	946 056	88 942		104 665	41 043		711 406
Autres actifs ⁵	102 848	292		_	_		102 556
Total de l'actif	2 245 253	\$ 520 746	\$	126 295 \$	657 208	\$	941 004 \$
						31	octobre 2024
Total de l'actif	2 202 763	\$ 509 319	\$	113 528 \$	635 491	\$	944 425 \$

Les sûretés données en garanties correspondent à la portion des actifs donnés en garanties dans le cadre d'opérations de grèvement, telles que des mises en pension, des prêts de valeurs mobilières, des contrats de dérivés, et des exigences liées à la participation aux chambres de compensation et aux systèmes de paiement.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre son indicateur interne de simulation de crise de liquidité, la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour évaluer l'incidence potentielle de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a conçu des plans de liquidité d'urgence pour l'entreprise et pour les filiales importantes qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers. Comme ils fournissent des lignes directrices pour gérer les situations de crise de liquidité, ces plans font partie intégrante du cadre de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ils décrivent les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumèrent les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Dans l'optique d'assurer la préparation opérationnelle, les plans de liquidité d'urgence fournissent les principales mesures requises pour mettre en œuvre chaque mesure de sortie de crise. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

² Comprennent les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la TD, telles que la titrisation des actifs et l'émission d'obligations sécurisées.

Représentent les actifs qui sont disponibles facilement pour être utilisés en tant que sûreté afin d'obtenir du financement ou de satisfaire aux exigences en matière de garantie. Cette catégorie comprend les prêts non grevés adossés à des biens immobiliers qui sont admissibles à titre de garantie à la FHLB.

⁴ Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction quant à leur utilisation pour garantir un financement ou à titre de sûreté, mais ne sont pas considérés comme immédiatement disponibles.

⁵ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit peuvent avoir une incidence sur l'accès de la Banque à des sources de financement ainsi que leur coût, et sa capacité d'entreprendre certaines activités commerciales de manière rentable. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et leurs méthodes, et peuvent changer en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 37 : NOTATIONS DE CRÉDIT ¹				
TABLEAU 37 : NOTATIONS DE CREDIT				
				Au
				31 janvier 2025
	Moody's	S&P	Fitch	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa2	A+	AA	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa3	A+	AA	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A2	A-	AA-	AA
Obligations sécurisées	Aaa	_	AAA	AAA
Ancienne dette subordonnée – non-FPUNV	A3	A-	Α	AA (bas)
Dette subordonnée de catégorie 2 – FPUNV	A3 (hyb)	BBB+	Α	À
Dette perpétuelle AT1 – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	_
Billets avec remboursement de capital à recours				
limité – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	A (bas)
Actions privilégiées – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	Pfd-2 (haut)
Dette à court terme (dépôts)	` P-1	A-1	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stables	Stables	Négatives	Négatives (long
·			•	terme)
				Stables (court terme)

Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 38 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS ¹						
(en millions de dollars canadiens)	Moyenne pour les trois mois clos les					
	31 janvier	31 octobre				
	2025	2024				
Abaissement de un cran	83 \$	78 \$				
Abaissement de deux crans	772	505				
Ahaissement de trois crans	3 028	1 334				

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR est une norme selon Bâle III qui vise à faire en sorte qu'une institution dispose d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme d'encaisse ou d'autres actifs pouvant être convertis en liquidités, pour couvrir ses besoins de liquidité dans un scénario de crise de liquidité qui durerait 30 jours.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice *Normes de liquidité* publiée par le BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice *Normes de liquidité*, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

² Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018, qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Ma	loyenne pour les trois mois clos le
		31 janvier 2025
	Valeur non pondérée totale	Valeur pondérée totale
	(moyenne) ²	(moyenne) ³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	381 731
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	506 165 \$	32 523
Dépôts stables	271 520	8 146
Dépôts moins stables	234 645	24 377
Financement de gros non garanti, dont :	392 739	198 078
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de		
banques coopératives	137 010	32 351
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	235 903	145 901
Dettes non garanties	19 826	19 826
Financement de gros garanti	S. O.	46 318
Exigences supplémentaires, dont :	377 502	121 146
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	71 480	60 025
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	9 906	9 906
Facilités de crédit et de liquidité	296 116	51 215
Autres obligations de financement contractuelles	17 851	9 844
Autres obligations de financement conditionnelles	856 826	12 957
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	420 866
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	237 223 \$	40 346
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	26 150	12 518
Autres entrées de trésorerie	97 961	97 961
Total des entrées de trésorerie	361 334 \$	150 825

	Moyenne pour les trois mois clos les		
	31 janvier 2025 31 octobre 202		
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale	
Total des actifs liquides de haute qualité	381 731 \$	361 452 \$	
Total des sorties nettes de trésorerie	270 041	261 900	
Ratio de liquidité à court terme	141 %	138 %	

Le LCR est calculé conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, qui tient compte des exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB. Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

Le LCR moyen de la Banque était de 141 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, et continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion de ses besoins de liquidités. La majorité de ces actifs liquides sont également admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice *Normes de liquidit*é du BSIF. Le LCR devrait revenir à la normale à mesure que la Banque ciblera des niveaux de LCR plus habituels. Cependant, la Banque prévoit que le LCR demeurera élevé à court terme en raison du produit de la vente de la participation en actions dans Schwab¹³. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 a été de 382 milliards de dollars (361 milliards de dollars pour le trimestre clos 31 octobre 2024), les actifs du niveau 1 représentant 86 % (86 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2024). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport de gestion de 2024 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis en interne pour l'excédent de 90 jours de la TD et sa cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires exigés notamment pour le LCR, le NSFR et les flux de trésorerie nets cumulatifs.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF. La Banque doit maintenir un NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie, et des plafonds prescrits par la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

¹³ Les attentes de la Banque à l'égard des niveaux de liquidités s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment la croissance des produits, les plans stratégiques, le rythme des rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque (laquelle est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation, aux prévisions financières et aux exigences en matière de fonds propres). Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs dépendants de la volonté de la Banque, y compris les conditions générales du marché, les perspectives économiques et les enjeux géopolitiques. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					Au
_					janvier 2025
-		e résiduelle			
	Aucune	Moins de	6 mois à moins de	Plus de	Valeur
	échéance ²	6 mois	1 an	1 an	pondérée ³
lément du financement stable disponible					
onds propres	115 431 \$	s. o. \$	s. o. \$	13 353 \$	128 783
Fonds propres réglementaires	115 431	s. o. ψ	s. o.	13 353	128 783
Autres instruments de fonds propres	S. O.	S. O.	S. O.	-	
épôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	464 436	77 099	37 205	31 283	566 927
Dépôts stables	260 709	30 109	15 372	15 736	306 616
Dépôts moins stables	203 727	46 990	21 833	15 547	260 311
nancement de gros dont :	261 876	418 652	96 190	244 205	469 079
Dépôts opérationnels	109 451	2 113	1		55 782
Autre financement de gros	152 425	416 539	96 189	244 205	413 297
assifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁴	_	2 260	1 740	29 010	_
utres passifs dont :	56 907			83 532	2 291
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	S. O.			1 786	S. O.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres					0. 0.
non comprises dans les catégories ci-dessus	56 907	78 380	2 150	1 216	2 291
otal du financement stable disponible					1 167 080
ément du financement stable requis					
otal des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	61 200
épôts détenus dans d'autres institutions financières à des					
fins opérationnelles	_	_	_	_	_
rêts et titres productifs	114 833	268 173	119 272	684 248	791 519
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis					
par des HQLA de niveau 1	-	69 088	7 919	_	9 280
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis					
par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs					
accordés à des institutions financières non garantis	_	73 138	8 899	10 562	22 900
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières,					
prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts					
aux entités souveraines, banques centrales et entités du					
secteur public dont :	39 391	67 531	48 423	300 528	350 384
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal					
à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour mesurer le					
risque de crédit	S. O.	-	<u>-</u>	<u>-</u>	-
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	34 065	48 848	51 410	307 523	311 222
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal					
à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour mesurer le					
risque de crédit	34 065	48 848	51 410	307 523	311 222
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les					
critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées	44 077	0.500	0.004	05.005	07 700
sur les marchés organisés	41 377	9 568	2 621	65 635	97 733
ctifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁴	04.007	2 289	2 758	27 964	405.000
utres actifs dont :	84 097			131 733	125 606
Marchandises physiques, y compris l'or	15 343	s. o.	s. o.	s. o.	13 443
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés				40.000	45 477
contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	• •			18 209	15 477
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction	S. O.			11 688	9 901
de la marge de variation constituée	s. o.			18 890	945
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	68 754	74 025	1 570	7 351	85 840
léments hors bilan	% 754 S. O.	14 023	1 3/0	859 769	31 250
otal du financement stable requis	3. U.			000 100	1 009 575
atio de liquidité à long terme					116
, 					Au
				31	octobre 2024
otal du financement stable disponible		<u> </u>			1 154 060
otal du financement stable requis					994 567
atio de liquidité à long terme					116

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 a été de 116 % (116 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2024), correspondant à un montant excédentaire de 158 milliards de dollars, ce qui respecte les exigences réglementaires. Le ratio est demeuré stable, la hausse des dépôts ayant été contrebalancée par la croissance des actifs.

Le NSFR est calculé conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui tient compte des exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB.

Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

4 Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. La réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) comptent pour environ 70 % (70 % au 31 octobre 2024) du financement total de la Banque.

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS		
(en millions de dollars canadiens)		Aux
	31 janvier	31 octobre
	2025	2024
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	572 347	\$ 566 329 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis ¹	450 820	433 406
Total	1 023 167	\$ 999 735 \$

Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et, jusqu'au 28 juin 2024, d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 janvier 2025.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital	Programme de titres de fiducie de capital et de	Programme d'obligations sécurisées législatives
(20 milliards de dollars)	créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3)	inscrit à la Financial Conduct Authority (FCA) du
	(75 milliards de dollars américains)	Royaume-Uni (100 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier		
rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la FCA (40 milliards de dollars
Programme de titres adossés à des créances –		américains)
lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II)		
(7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 janvier 2025 s'élevait à 189,7 milliards de dollars (184,5 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

Il est à noter que le tableau 42 : Financement à long terme et le tableau 43 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT À LONG TERME ¹		Aux
	31 janvier	31 octobre
Financement à long terme par devise	2025	2024
Dollar canadien	25 %	25 %
Dollar américain	35	31
Euro	30	33
Livre sterling	5	5
Autres	5	6
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	52 %	51 %
Obligations sécurisées	40	40
Titrisation de prêts hypothécaires ²	7	7
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	2
Total	100 %	100 %

¹ Le tableau ne comprend que le financement émis à des investisseurs externes.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

² La titrisation de prêts hypothécaires exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024.

(en millions de dollars canadiens)									Aux
•								31 janvier	31 octobre
								2025	2024
·						Plus de			
	Moins de	De 1 à	De 3 à	De 6 mois	Jusqu'à	1 an	Plus de		
	1 mois	3 mois	6 mois	à 1 an	1 an	à 2 ans	2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques ¹	308 \$	146 \$	210 \$	396 \$	1 060 \$	- \$	- \$	1 060 \$	1 856 \$
Billet de dépôt au porteur	43	520	222	762	1 547	-	_	1 547	787
Certificats de dépôt	7 273	24 686	27 326	41 597	100 882	156	_	101 038	101 168
Papier commercial	7 288	18 724	16 649	16 605	59 266	508	_	59 774	60 339
Obligations sécurisées	_	1 800	10 332	144	12 276	22 232	40 813	75 321	75 399
Titrisation de prêts hypothécaires ²	64	1 100	1 141	2 008	4 313	4 430	25 091	33 834	32 684
Anciens billets à moyen terme non									
garantis de premier rang ³	-	-	-	110	110	99	-	209	88
Billets à moyen terme non garantis de									
premier rang⁴	-	1 750	5 840	11 764	19 354	19 516	59 002	97 872	93 157
Billets et débentures subordonnés ⁵	-	-	200	-	200	-	13 471	13 671	11 473
Titres adossés à des créances									
mobilières à terme	871	1 764	3 985	4 560	11 180	1 273	1 788	14 241	9 604
Divers ⁶	31 592	1 815	18 643	7 995	60 045	832	2 160	63 037	70 951
Total	47 439 \$	52 305 \$	84 548 \$	85 941 \$	270 233 \$	49 046 \$	142 325 \$	461 604 \$	457 506 \$
Dont :									
Garantis	6 378 \$	4 664 \$	32 513 \$	13 970 \$	57 525 \$	27 935 \$	67 696 \$	153 156 \$	
Non garantis	41 061	47 641	52 035	71 971	212 708	21 111	74 629	308 448	303 651
Total	47 439 \$	52 305 \$	84 548 \$	85 941 \$	270 233 \$	49 046 \$	142 325 \$	461 604 \$	457 506 \$

- ¹ Comprennent seulement les dépôts commerciaux à échéance déterminée auprès de banques.
- ² Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.
- ³ Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.
- ⁴ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 4,0 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (4,4 milliards de dollars au 31 octobre 2024).
- ⁵ Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.
- ⁶ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 17,0 milliards de dollars (17,3 milliards de dollars au 31 octobre 2024) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 1,0 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 (0,2 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2024), et les autres titres adossés à des actifs émis étaient de 0,2 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2024). Le montant total des billets à moyen terme non garantis et des obligations sécurisées émises pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 était respectivement de 10,8 milliards de dollars et néant (respectivement 0,7 milliard de dollars et 4,7 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2024).

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS. DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. L'objectif de la Banque est de financer de façon adéquate ses actifs pour se protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

(en millions de dollars canadiens)										A
										janvier 202
	Moins de	De 1 à	De 3 à	D= 0.3	De O maia à	Plus de	Plus de	Dive de	Aucune	
	1 mois	De 1 a 3 mois	6 mois		9 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	échéance précise	Tota
Actif									process	
Frésorerie et montants à recevoir de banques	6 552	\$ -	\$ -	- \$ -	\$ -	\$ -	\$ -	· \$ -	\$ - 9	6 55
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	134 675	23			· -	· -	· -	·	1 742	136 44
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins										
de transaction ¹	3 874	5 151	6 767	4 271	4 601	14 146	30 941	30 644	98 460	198 85
Actifs financiers détenus à des fins autres que de										
transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	31	180	1 582	2 118	-	747	1 569	710	1 873	6 81
Dérivés	9 774	9 846	6 533	3 712	4 999	12 817	19 357	16 847	-	83 88
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du										
résultat net	517	230	588	326	132	1 336	1 737	1 433	-	6 29
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres										
éléments du résultat global	2 878	4 287	8 945	8 848	4 975	5 780	26 575	42 157	4 246	108 69
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la										
provision pour pertes sur créances	1 396	4 142			5 037	25 103			(4)	255 74
Valeurs mobilières prises en pension ²	156 940	26 509	22 642	9 135	2 817	2 291	70	-	1 715	222 11
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	7 478	8 653	14 748	15 395	5 712	88 490	126 833	66 794	-	334 10
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 037	1 761	2 654	3 930	6 106	28 541	89 568	36 041	63 037	232 67
Cartes de crédit	-	-	-		-	-	-	-	41 585	41 58
Entreprises et gouvernements	54 279	11 215	20 965	18 781	16 552	48 485	95 686	63 275	36 365	365 60
Total des prêts	62 794	21 629	38 367	38 106	28 370	165 516	312 087	166 110	140 987	973 96
Provision pour pertes sur prêts	_	_	_	-	_	_	_	_	(8 654)	(8 65
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	62 794	21 629	38 367	7 38 106	28 370	165 516	312 087	166 110	132 333	965 31
Participation dans Schwab									9 242	9 24
Goodwill ³								_	19 579	19 57
Autres immobilisations incorporelles ³	_	_		_	_	_	_	_	3 163	3 16
·	_	_	_	_	_	_	_	_	3 103	3 10
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	2	2	2	2 6	23	81	640	3 201	6 194	10 15
Actifs d'impôt différé	_	_			_	-	-	3 201	5 072	5 07
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 086	_	32		_	_	_	_	3012	26 11
		6 182	969		637	324	202	158	15 397	
Autres actifs	5 157									29 52
Total de l'actif	410 676	\$ 78 181	\$ 92 893	8 \$ 69 113	\$ 51 591	\$ 228 141	\$ 479 434	\$ 384 513	\$ 299 012 \$	2 093 55
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 324								\$ - 9	
Dérivés	9 519	9 620	5 674		5 208	10 051	15 276		-	75 01
Passifs de titrisation à la juste valeur	61	278	709	97	1 042	2 917	10 345	5 732	-	21 18
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du										
résultat net	46 170	50 026	50 420	45 040	18 082	666	75	-	221	210 70
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	16 640	26 633	25 551		17 840	16 112			518 578	660 47
Banques	12 890	23	17 055		1	-	3	-	13 466	50 69
Entreprises et gouvernements	20 415	19 054	23 636	10 086	10 346	43 681	75 062	26 934	350 104	579 31
Total des dépôts	49 945	45 710	66 242	41 452	28 187	59 793	90 066	26 943	882 148	1 290 48
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues										
à découvert ¹	3 940	2 337	1 255	832	350	7 008	14 740	14 616	1 008	46 08
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	169 636	16 544	2 460	851	455	1 246	20	_	2 644	193 85
Passifs de titrisation au coût amorti	-	819	433	147	721	1 514	5 021	3 997	-	12 65
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 622	-			-	-	_	_	-	26 62
Passifs au titre des contrats d'assurance	214	412	617	618	651	1 124	1 705	766	803	6 91
	11 800	11 360	7 870	1 336	1 938		1 604	5 755	6 580	50 17
Autres passifs	_		200	_	-		_	13 471	_	13 67
								_	119 004	119 00
Billets et débentures subordonnés		_								
Billets et débentures subordonnés Capitaux propres	-	\$ 139 688	\$ 138 240) \$ 98386	\$ 59 579	\$ 90.856	\$ 146 150	\$ 89,016	\$ 1 012 408 9	2 093 55
Autres passifs Billets et débentures subordonnés Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres	-	\$ 139 688	\$ 138 240	\$ 98 386	\$ 59 579	\$ 90 856	\$ 146 150	\$ 89 016	\$ 1 012 408 \$	2 093 55
Billets et débentures subordonnés Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan	319 231									
Billets et débentures subordonnés Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	22 267	\$ 25 516	\$ 36 101	l \$ 22 451	\$ 24 001	\$ 56 363	\$ 180 492	\$ 4794	\$ 2036 \$	374 02
Billets et débentures subordonnés Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan	319 231		\$ 36 101	l \$ 22 451		\$ 56 363	\$ 180 492	\$ 4794	\$ 2036 \$	

Total des engagements hors bilan 22 411 \$ 25 733 \$ 36 484 \$ 23

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent. 22 411 \$ 25 733 \$ 36 484 \$ 23 451 \$ 24 912 \$ 57 490 \$ 182 117 \$ 5 171 \$

2 074 \$ 379 843 \$

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise »

⁵ Comprennent 75 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 10 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 mois à 6 mois », une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 33 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 633 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

7 Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

8 Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TADI EALL 4	4 - DUDÉE	CONTRACTUELL	E DECTANTE	(auita)
I ADLEAU 4	4. DUREE	CONTRACTUELL	E KESTANTE	(Suite)

(on millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)										Au
										octobre 2024
	Moins de	De 1 à	De 3 à	De 6 à	9 mois à	1 an à	Plus de 2 à	Plus de	Aucune échéance	T-4-1
Actif	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	1 ar	1 2 ans	5 ans	5 ans	précise	Total
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 437	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	- \$ -	\$ -	\$ -	\$ –	\$ 6437
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	165 665	23	_	_			_	_	4 242	169 930
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	3 773	4 852	6 777	4 852	4 729	9 11 756	28 458	27 484	83 089	175 770
Actifs financiers détenus à des fins autres que de										
transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2	301	1 431	96	702	810	694	1 833	5 869
Dérivés	11 235	12 059	5 501	4 257	2 58	7 10 485	17 773	14 164	-	78 061
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	367	251	486	613	292	2 1 144	1 865	1 399	_	6 417
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	357	7 284	6 250	6 459	9 36	7 5 766	19 729	34 270	4 415	93 897
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la										
provision pour pertes sur créances	1 620	4 237	4 763	6 367	4 072	2 30 513	93 429	126 617	(3)	271 615
Valeurs mobilières prises en pension ²	134 310	35 360	19 897	10 119	5 299	9 1 722	482	-	1 028	208 217
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	7 502	11 817	13 066	16 074	4 35			60 344	-	331 649
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	974	1 758	2 509	4 077	6 13	7 28 498	88 052	35 096	61 281	228 382
Cartes de crédit Entreprises et gouvernements	- 55 501	15 405	10 866	19 340	10 00	 2 47 488	98 362	61 904	40 639 29 035	40 639 356 973
Total des prêts	55 591 64 067	28 980	26 441	39 491	18 982 29 472			157 344	130 955	957 643
Provision pour pertes sur prêts	04 007	20 900	20 44 1	39 491	29 411	2 102 096	310 793	107 344	(8 094)	(8 094)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	64 067	28 980	26 441	39 491	29 47	2 162 098	318 795	157 344	122 861	949 549
Participation dans Schwab	- 04 007	20 900	20 441			- 102 090	310793	137 344	9 024	9 024
Goodwill ³	_	_	_	_			_	_	18 851	18 851
Autres immobilisations incorporelles ³	_	_	_	_			_	_	3 044	3 044
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs									0011	00
amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	_	8	1	4	1:	2 81	562	3 130	6 039	9 837
Actifs d'impôt différé	_	_	-	_			-	-	4 937	4 937
Montants à recevoir des courtiers et des clients	22 115	-	-	-			-	-	-	22 115
Autres actifs	6 556	2 478	2 989	556	367	7 373	312	153	14 397	28 181
Total de l'actif	416 502	\$ 95 534	\$ 73 406	\$ 74 149	\$ 56 293	3 \$ 224 640	\$ 482 215	\$ 365 255	\$ 273 757	\$ 2 061 751
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	4 522									\$ 30 412
Dérivés	9 923	11 556	5 740	3 319	2 78			13 370	-	68 368
Passifs de titrisation à la juste valeur Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	- 50 711	1 004 25 295	328 51 967	644 40 280	97 37 96			5 490	220	20 319 207 914
Dépôts ^{4, 5}	30 7 1 1	20 200	31 307	40 200	37 30-	1 7//			220	207 314
Particuliers	14 229	31 997	30 780	16 971	19 06	15 120	15 590	7	497 909	641 667
Banques	14 714	4 287	2 434	16 343	6 954		3	_	12 963	57 698
Entreprises et gouvernements	23 536	24 136	11 295	19 038	9 020	37 681	76 667	24 144	343 798	569 315
Total des dépôts	52 479	60 420	44 509	52 352	35 038	3 52 801	92 260	24 151	854 670	1 268 680
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues										
à découvert ¹	1 431	2 392	750	971	603			12 610	1 466	39 515
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	173 741	21 172	2 096	1 036	30				2 577	201 900
Passifs de titrisation au coût amorti	119 26 598	589	819	438	144	1 1 843	4 823	3 590	-	12 365 26 598
Montants à payer aux courtiers et aux clients Passifs au titre des contrats d'assurance	20 396	448	671	671	70:	 5 1 184	1 656	- 727	883	7 169
Autres passifs	12 396	14 478	7 279	1 114	870			5 608	6 820	51 878
Billets et débentures subordonnés	12 330	-	7 275	200	-		1 421	11 273	0 020	11 473
Capitaux propres	_	_	_				_	-	115 160	115 160
Total du passif et des capitaux propres	332 144	\$ 139 870	\$ 116 927	\$ 103 126	\$ 81 95	5 \$ 86 320	\$ 141 058	\$ 78 555		\$ 2 061 751
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	31 198	\$ 28 024	\$ 26 127	\$ 24 731	\$ 21 440	52 706	\$ 174 388	\$ 4743	\$ 1948	\$ 365 305
Autres engagements ⁸ Engagements à l'égard d'entités structurées	113	266	270	400	254			403	50	4 366
non consolidées	_	-	_	125	760	490	19	_	-	1 400
Total des engagements hors bilan	31 311	\$ 28 290	\$ 26 397	\$ 25 256	\$ 22 460	0 \$ 54 215	\$ 175 998	\$ 5146	\$ 1998	\$ 371 071

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

 $^{^{\}rm 3}$ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 75 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 10 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 18 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 37 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 609 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

ISSB - IFRS S1 FT IFRS S2

Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB), sous la supervision de l'IFRS Foundation, a publié ses deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité, soit IFRS S1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (IFRS S1), et IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (IFRS S2). IFRS S1 énonce les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs, tandis que IFRS S2 énonce tout particulièrement les obligations d'information concernant les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. Le 18 décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié ses Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID), qui comprennent les normes NCID 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et NCID 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Ces normes, qui s'alignent fortement sur les normes IFRS S1 et IFRS S2, prévoient des allégements transitoires supplémentaires. Le même jour, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont réitéré qu'elles poursuivaient leurs travaux en vue de l'élaboration d'un règlement sur les obligations d'information liées au changement climatique et qu'elles ont toujours l'intention de mettre en œuvre de nouvelles dispositions jugées pertinentes pour appuyer la présentation d'information liée au changement climatique. Pour devenir une obligation réglementaire au Canada, les normes du CCNID devront d'abord être intégrées dans un règlement des ACVM. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes et suit l'évolution de la situation du côté des ACVM.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2024 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titrise des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère ces conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 janvier 2025, l'exposition éventuelle totale de perte que courait la Banque en raison des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 17,9 milliards de dollars (16,8 milliards de dollars au 31 octobre 2024). De plus, au 31 janvier 2025, le financement à risque fourni par la Banque en vertu de ces facilités de liquidité dans le cadre des émissions de papier commercial adossé à des actifs en circulation s'établissait à 16,3 milliards de dollars (15,4 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 et des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour les trois mois clos le 31 janvier 2025.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation - Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte, notamment pour ce qui est des risques liés à la grande incertitude en matière de politique et de commerce. Ces ajustements seront mis à jour au besoin dans les trimestres à venir.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Aucune nouvelle norme ni modification comptable n'a été publiée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2025. Pour une description des modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les modifications de méthodes, procédures et estimations comptables apportées par la Banque, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la Banque.

GLOSSAIRE

Termes financiers et bancaires

Actifs administrés: Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés: Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens: Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires: Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires:
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture: Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC): Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défaillantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG): Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon cette méthode, le taux d'intérêt effectif, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque: Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA): Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues: Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, et les produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) du secteur Services bancaires de gros sont également une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, en utilisant les rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé): Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice: Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net raiusté.

Ratio d'efficience: Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience de nos activités. Le ratio d'efficience rajusté est calculé de la même manière, mais en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits.

Ratio de fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO): Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Sinistres liés aux catastrophes : Sinistres liés à un événement unique survenu au cours de la période, pour lesquels le total des demandes d'indemnisation est égal ou supérieur à un seuil interne de 5 millions de dollars avant la réassurance. Le seuil interne de la Banque pourrait changer de temps à autre.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels): Flux de trésorerie contractuels d'un actif financier qui concordent avec un contrat de prêt de base.

Valeur à risque (VaR): Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)		
(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2025 31	octobre 2024
ACTIF Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 552 \$	6 437 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	136 440	169 930
Depots producting a interest aupres de banques	142 992	176 367
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	198 855	175 770
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	6 810	5 869
Dérivés (Note 4)	83 885	78 061
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	6 299	6 417
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	108 691	93 897
	404 540	360 014
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	255 743	271 615
Valeurs mobilières prises en pension	222 119	208 217
Prêts (Notes 4, 6)	224 402	224 640
Prêts hypothécaires résidentiels	334 103	331 649
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers Cartes de crédit	232 675 41 585	228 382 40 639
Entreprises et gouvernements	365 603	356 973
Entreprises of godvernements	973 966	957 643
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(8 654)	(8 094)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	965 312	949 549
Divers		
Participation dans Schwab (Note 7)	9 242	9 024
Goodwill	19 579	18 851
Autres immobilisations incorporelles	3 163	3 044
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation	10 151	9 837
Actifs d'impôt différé	5 072	4 937
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 118	22 115
Autres actifs (Note 8)	29 523	28 181
	102 848	95 989
Total de l'actif	2 093 554 \$	2 061 751 \$
PASSIF Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 9)	27 198 \$	30 412 \$
Dérivés (Note 4)	75 017	68 368
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	21 181	20 319
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 9)	210 700	207 914
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	334 096	327 013
Dépôts (Notes 4, 9)		
Particuliers	660 472	641 667
Banques	50 696	57 698
Entreprises et gouvernements	579 318	569 315
Divers	1 290 486	1 268 680
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	46 086	39 515
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	193 856	201 900
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	12 652	12 365
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 622	26 598
Passifs au titre des contrats d'assurance	6 910	7 169
Autres passifs (Note 10)	50 171	51 878
	336 297	339 425
Billets et débentures subordonnés (Notes 4, 11)	13 671	11 473
2	4 074 550	1 946 591
Total du passif	1 974 550	
Total du passif CAPITAUX PROPRES	1 974 550	
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires		05.070
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12)	25 528	25 373
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	25 528 11 138	10 888
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions ordinaires (Note 12)	25 528 11 138 (38)	10 888 (17)
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions ordinaires (Note 12) Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	25 528 11 138 (38) (51)	10 888 (17) (18)
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions ordinaires (Note 12) Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Surplus d'apport	25 528 11 138 (38) (51) 189	10 888 (17) (18) 204
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions ordinaires (Note 12) Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Surplus d'apport Résultats non distribués	25 528 11 138 (38) (51) 189 71 718	10 888 (17) (18) 204 70 826
Total du passif CAPITAUX PROPRES Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions ordinaires (Note 12) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Actions propres – actions ordinaires (Note 12) Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12) Surplus d'apport	25 528 11 138 (38) (51) 189	10 888 (17) (18) 204

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois	mois clos les
	31 janvier	31 janvier
	2025	2024
Produits d'intérêts¹ (Note 19)		
Prêts	13 467 \$	12 995
Prises en pension	2 606	2 938
Valeurs mobilières		
Intérêts	4 702	5 276
Dividendes	523	548
Dépôts auprès de banques	1 574	1 056
Charges d'intérête (Note 10)	22 872	22 813
Charges d'intérêts (Note 19) Dépôts	44 222	44 404
Passifs de titrisation	11 223	11 484
Billets et débentures subordonnés	228 135	257 94
Mises en pension et ventes à découvert	2 990	3 205
Divers	430	3 205 285
DIVICIS	15 006	15 325
Produits d'intérêts nets	7 866	7 488
Produits autres que d'intérêts	7 000	7 400
Services de placement et de valeurs mobilières	2 014	1 745
Commissions sur crédit	419	569
Produits (pertes) de négociation	1 305	925
Frais de service	686	654
Services de cartes	773	762
Produits des activités d'assurance	1 870	1 676
Autres produits (pertes) (Note 5)	(884)	(105)
1 1 71	6 183	6 226
Total des produits	14 049	13 714
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 212	1 001
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 507	1 366
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel	4 650	4 314
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	512	468
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	689	638
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	187	185
Communication et marketing	341	325
Charges de restructuration	_	291
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	129	130
Services professionnels, services-conseils et services externes	893	565
Divers	669	1 114
	8 070	8 030
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la		
participation dans Schwab	3 260	3 317
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	698	634
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	231	141
Résultat net Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments	2 793	2 824
de capitaux propres	86	74
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 707 \$	2 750
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 16)	= - • •	
De base	1,55 \$	1,55
Dilué	1,55	1,55
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	1,05	1,02

Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens) 1,05 1,02

1 Pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 20 746 millions de dollars et 20 499 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)		mois clos les
	31 janvier 2025	31 janvier 2024
Résultat net	2 793 \$	2 824
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net		
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit latent (de la perte latente)	134	339
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	9	(6)
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	(1)	(1)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit latent (de la perte latente)	(35)	(85)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	2	3
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les	109	250
investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des		
activités de couverture		
Profit latent (perte latente)	5 219	(3 883)
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(3 576)	2 432
Impôt sur le résultat lié à l'élément suivant :	(* ,	
Profit net (perte nette) sur les couvertures	993	(676)
M I	2 636	(2 127)
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Variation du profit (de la perte)	1 489	275
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(1 184)	2 440
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit (de la perte)	(381)	(89)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	281 205	(658) 1 968
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation	205	1 908
dans Schwab	(338)	882
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel		
Profit (perte)	23	(227)
Impôt sur le résultat	(5)	63
	18	(164)
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments		
du résultat global Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	14	200
Impôt sur le résultat	(3)	(54)
impor sur le resultat		146
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit (perte)	(10)	(54)
Impôt sur le résultat	3	15
impor our to rooditut	(7)	(39)
Total des autres éléments du résultat global	2 634	916
Total du résultat global	5 427 \$	3 740
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	5 341 \$	3 666
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	86	74

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)		mois clos les
	31 janvier 2025	31 janvier 2024
Actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	25 373 \$	25 434
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	25 130	42 137
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	-	(295)
Solde à la fin de la période	25 528	25 318
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début de la période	10 888	10 853
Emissions d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	750	_
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(500)	10.053
Solde à la fin de la période Actions propres – actions ordinaires (Note 12)	11 138	10 853
Solde au début de la période	(17)	(64)
Achat d'actions	(3 504)	(3 096)
/ente d'actions	`3 483 [´]	`3 102 [´]
Solde à la fin de la période	(38)	(58)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		
(Note 12)	(40)	(05)
Solde au début de la période	(18)	(65)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres /ente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(1 120) 1 087	(98) 136
Solde à la fin de la période	(51)	(27)
Surplus d'apport	(01)	(21)
Solde au début de la période	204	155
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	(12)	13
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	-	5
Divers	(3)	(1)
Solde à la fin de la période	189	172
Résultats non distribués	70.000	72.000
Solde au début de la période ncidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant	70 826	73 008
l'adoption d'IFRS 171	_	(10)
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	2 793	2 824
Dividendes sur actions ordinaires	(1 836)	(1 807)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux		
propres	(86)	(74)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(2)	_
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)		(1 428)
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	18	(164)
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par		(101)
le biais des autres éléments du résultat global	5	(2)
Solde à la fin de la période	71 718	72 347
Cumul des autres éléments du résultat global		
Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des		
autres éléments du résultat global :	(200)	(442)
Solde au début de la période ncidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant	(208)	(413)
l'adoption d'IFRS 171	_	10
Autres éléments du résultat global	110	241
Provision pour pertes sur créances	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	(99)	(163)
Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste		
valeur par le biais des autres éléments du résultat global :		
Solde au début de la période	35 46	(127)
Autres éléments du résultat global	16	144 2
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués Solde à la fin de la période	(5) 46	19
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit		10
propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Solde au début de la période	(22)	(38)
Autres éléments du résultat global	(7)	(39)
Solde à la fin de la période	(29)	(77)
Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des		
établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :	40.000	40.077
Solde au début de la période	12 893	12 677
Autres éléments du résultat global Solde à la fin de la période	2 636 15 529	(2 127) 10 550
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :	10 028	10 550
Profit net (perte nette) sur les derives designes comme couvertures de flux de tresorerie : Solde au début de la période	(2 924)	(5 472)
Autres éléments du résultat global	205	1 968
Solde à la fin de la période	(2 719)	(3 504)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab	(2 208)	(2 995)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	10 520	3 830
Total des capitaux propres	119 004 \$	112 435

¹ Pour plus de renseignements sur l'adoption d'IFRS 17, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Trois r	nois clos les
	31 janvier 2025	31 janvier 2024
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	2023	2024
Résultat net	2 793 \$	2 824
sjustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 212	1 001
Amortissement	345	314
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	187	185
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	920	(6)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7) Impôt différé	(231)	(141)
ariations des actifs et passifs d'exploitation	(70)	(67)
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 8, 10)	(237)	164
Valeurs mobilières mises en pension	(8 044)	7 275
Valeurs mobilières prises en pension	(13 902)	5 254
Valeurs mobilières vendues à découvert	6 571	(1 786)
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(23 085)	(9 430)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(17 124)	(9 413)
Dépôts	18 592	(17 282)
Dérivés	825	9 241
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais	020	3 2 4 1
du résultat net	(941)	355
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2 904	(12 170
Passifs de titrisation	1 149	1 769
Impôt exigible	(1 581)	1 568
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(3 979)	(1 214
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change	(16 583)	1 447
lux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(50 279)	(20 112
ux de trésorerie des activités de financement	(00 2.0)	(202
nission de billets et débentures subordonnés (Note 11)	2 112	_
achat de billets et débentures subordonnés	(67)	(24
mission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (Note 12)	22	37
achat d'actions ordinaires, y compris l'impôt sur la valeur nette des rachats d'action (Note 12)	_	(1 723
mission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite		
des frais d'émission (Note 12)	748	_
achat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(500)	_
ente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	4 558	3 251
chat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(4 624)	(3 194
ividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de		
capitaux propres	(1 792)	(1 744)
emboursement des obligations locatives	(169)	(167)
ux de trésorerie nets des activités de financement	288	(3 564
lux de trésorerie des activités d'investissement	20.040	04.400
épôts productifs d'intérêts auprès de banques	39 040	21 136
ctivités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du		
résultat global	(00.077)	(7.004)
Achats Produit tiré des échéances	(20 977)	(7 301 3 308
	8 306	
Produit tiré des ventes	840	738
ctivités relatives aux titres de créance au coût amorti	(7.400)	(2.020
Achats Produit tiré des échéances	(7 133)	(3 238
	12 590	8 707
Produit tiré des ventes chats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables	17 752	498
et d'autres immobilisations incorporelles	(497)	(471
résorerie nette acquise dans le cadre de dessaisissements	(431)	70
ux de trésorerie nets des activités d'investissement	49 921	23 447
cidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir	45 52 1	23 447
de banques	185	(159
ugmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir	100	(100
de banques	115	(388
résorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 437	6 721
résorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	6 552 \$	6 333
	0 002 \$	0 333
formations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation	4004	500
lontant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 321 \$	582
lontant des intérêts payés au cours de la période	15 478	15 178
lontant des intérêts reçus au cours de la période	22 584	22 282
lontant des dividendes reçus au cours de la période	626	676

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1: NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 26 février 2025.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2024. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour les trois mois clos le 31 janvier 2025.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Aucune nouvelle norme ni modification comptable n'a été publiée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2025. Pour une description des modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

Dépréciation - Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte, notamment pour ce qui est des risques liés à la grande incertitude entourant les politiques et le commerce. Ces ajustements seront mis à jour au besoin dans les trimestres à venir.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois clos le 31 janvier 2025.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)							Aux	
	3	1 ja	anvier 2025		3	10	ctobre 2024	
	Valeur comptable		Juste valeur		Valeur comptable		Juste valeur	
ACTIFS FINANCIERS								
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	195 194	\$	192 005	\$	206 815	\$	202 667	\$
Autres titres de créance	60 549		59 641		64 800		63 509	
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes								
sur créances	255 743		251 646		271 615		266 176	
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	965 312		966 640		949 549		949 227	
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 221 055	\$	1 218 286	\$	1 221 164	\$	1 215 403	\$
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts	1 290 486	\$	1 289 027	\$	1 268 680	\$	1 266 562	\$
Passifs de titrisation au coût amorti	12 652	•	12 492	•	12 365		12 123	Ť
Billets et débentures subordonnés	13 671		13 961		11 473		11 628	
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 316 809	\$	1 315 480	\$	1 292 518	\$	1 290 313	\$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)			31 ia	nvier 2025			31 o	Aux ctobre 2024
-	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
rêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins								
de transaction¹ aleurs mobilières émises par un gouvernement ou								
liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	967	\$ 10 231	- \$	11 198 \$	691	\$ 9 551	\$ - \$	10 242
Provinces	_	7 057	_ `	7 057	_	6 398		6 398
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis,								
des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres								
organismes américains	-	22 890	-	22 890	-	18 861	-	18 861
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements						0.700		0.700
de l'OCDE ²	-	9 475	-	9 475	_	9 722	_	9 722
litres adossés à des créances hypothécaires Autres titres de créance	-	1 237	-	1 237	_	1 352	_	1 352
		7 474	40	7 404		6.611	10	6 600
Emetteurs canadiens	-	7 171	10 1	7 181 17 044	_	6 611	12 14	6 623
Autres émetteurs	76 944	17 043	1 8	17 044 76 908	68 682	15 845 34	12	15 859 68 728
itres de capitaux propres Prêts détenus à des fins de transaction	76 844	56	•	76 908 24 178	00 002	23 518	12	23 518
Aarchandises	21 136	24 178 550	_	21 686	12 504		_	14 466
	21 130	1	_	21 000	13 504	962 1	_	14 400
Proits conservés	00.047				00.077		20	
etife financiare dátanue à doe fina cutros que de transcetion	98 947	99 889	19	198 855	82 877	92 855	38	175 770
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
/aleurs mobilières	407	1 738	1 287	3 432	391	1 188	1 233	2 812
Prêts	407	3 378	1 207	3 378	391	3 057	1 233	3 057
1013	407	5 116	1 287	6 810	391	4 245	1 233	5 869
Dérivés	407	3 1 10	1 201	0010	391	4 243	1 233	3 009
Contrats de taux d'intérêt	4	16 582	_	16 586	2	15 440	_	15 442
Contrats de change	40	56 711	23	56 774	47	51 001	13	51 061
Contrats de change Contrats dérivés de crédit	-	18	_	18	-	6	-	6
Dérivés d'actions	118	6 649	_	6 767	64	6 167	_	6 231
Contrats de marchandises	376	3 349	15	3 740	548	4 756	17	5 321
John ats de marchandises	538	83 309	38	83 885	661	77 370	30	78 061
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du	330	03 303	30	03 003	001	11 310	30	70 001
résultat net								
/aleurs mobilières ¹	_	6 299	_	6 299	_	6 417	_	6 417
Valouto mobilioreo	_	6 299	_	6 299	_	6 417	_	6 417
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres		0 200		0 200		0 417		0 411
éléments du résultat global								
/aleurs mobilières émises par un gouvernement ou								
liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	_	16 457	-	16 457	_	18 139	_	18 139
Provinces	_	21 911	-	21 911	_	21 270	_	21 270
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis,								
des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres								
organismes américains	-	45 217	-	45 217	-	35 197	-	35 197
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements								
de l'OCDE	-	5 251	-	5 251	-	1 679	-	1 679
îtres adossés à des créances hypothécaires	-	2 093	-	2 093	-	2 137	-	2 137
Autres titres de créance								
îtres adossés à des actifs	-	3 032	-	3 032	_	1 384	_	1 384
Obligations de sociétés et autres	-	10 264	3	10 267	_	9 439	7	9 446
itres de capitaux propres	1 070	2	3 174	4 246	1 058	2	3 355	4 415
Prêts		217		217		230		230
	1 070	104 444	3 177	108 691	1 058	89 477	3 362	93 897
/aleurs mobilières prises en pension	-	8 800	-	8 800	_	10 488	_	10 488
ASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction	-	26 739	459	27 198	_	29 907	505	30 412
Dérivés							* * *	
Contrats de taux d'intérêt	4	14 100	155	14 259	3	13 283	158	13 444
Contrats de change	56	47 169	2	47 227	30	40 936	12	40 978
contrats dérivés de crédit	-	456	-	456	_	403	_	403
Dérivés d'actions	-	8 869	29	8 898	_	7 974	24	7 998
Contrats de marchandises	389	3 769	19	4 177	673	4 845	27	5 545
	449	74 363	205	75 017	706	67 441	221	68 368
assifs de titrisation à la juste valeur	_	21 181	_	21 181	_	20 319	_	20 319
assifs de titrisation à la juste valeur assifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du		21 101		2. 101		20010		20 019
résultat net	_	210 699	1	210 700	_	207 890	24	207 914
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	3 111	42 975	<u> </u>	46 086	1 783	37 732		39 515
						.1/ /.1/		
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	-	12 236	_	12 236	-	9 736	_	9 736

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).
2 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTE

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après présentent les variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)													
		То		erte	réalisés et es réalisées et latentes)			Activités ¹		Transferts			ition des s latents (pertes
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2024		Inclus dans le résultat net ²	-	nclus dans les autres éléments du résultat global ^{3, 4}	Achats/ émissions		Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janvier 2025	inst	latentes) sur les ruments encore détenus ⁵
ACTIFS FINANCIERS													
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	_	\$	_	\$	- \$; -	\$	_	\$ - \$	_	\$ -	\$	- \$
Autres titres de créance	26		-		-	-		(15)	-	-	11		(1)
Titres de capitaux propres	12		2		-	1		(7)	-	_	8		-
	38		2		_	1		(22)	_	_	19		(1)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net													
Valeurs mobilières	1 233		30		-	43		(19)	-		1 287		7
	1 233		30		_	43		(19)	_	_	1 287		7
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global													
Autres titres de créance	7		-		-	-		(4)	-	-	3		-
Titres de capitaux propres	3 355		_		_	2		(183)	_	_	3 174		_
	3 362	\$	_	\$	- 9	3 2	\$	(187)	\$ - \$	_	\$ 3 177	\$	- \$
PASSIFS FINANCIERS												-	
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁶	(505)	\$	4	\$	- ;	(72) \$	114	\$ - \$	_	\$ (459)	\$	6 \$
Dérivés ⁷	•					•			•		•		
Contrats de taux d'intérêt	(158)		(6)		_	_		9	_	_	(155)		2
Contrats de change	1		6		_	_		5	7	2	21		11
Dérivés d'actions	(24)		(5)		-	_		(1)	1	-	(29)		(7)
Contrats de marchandises	(10)		6								(4)		7
	(191)		1		-	_		13	8	2	(167)		13
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(24)		_		_	(6)	29		_	(1)		

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)													
(en minione de dendre sandalene)				ofits réalisés et								Variation de	
			latents (p	ertes réalisées								profits later	
	Juste			et latentes) Inclus dans			Activ	ites'		Transferts	Juste	(perto	
	valeur		Inclus	les autres							valeur	sur le	
	au		dans le	éléments							au	instrumen	
	1er nov.		résultat	du résultat		Achats/	Ven	tes/	Au	Hors du	31 janvier	enco	re
	2023		net ²	global ⁴		émissions	règleme	nts	niveau 3	niveau 3	2024	détenu	s ⁴
ACTIFS FINANCIERS													
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus													
à des fins de transaction													
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	67	\$	- 9		¢	_ :	f	(33) \$	- \$		\$ 34	\$	(1) C
Autres titres de créance	65	Ф		-	\$	72		. ,		-			(1) \$
			3	_				(81)	2	_	61 7		(1)
Titres de capitaux propres	10		(1)			- 70		(2)			· ·		-
Actifs financiers détenus à des fins autres	142		2			72	(116)	2		102		(2)
que de transaction à la juste valeur par													
le biais du résultat net													
Valeurs mobilières	980		13	_		91		(5)	_	_	1 079		17
	980		13	_		91		(5)	_	_	1 079		17
Actifs financiers à la juste valeur par le								\-/					
biais des autres éléments du													
résultat global													
Autres titres de créance	27		-	(3)		3		(1)	-	-	26		(3)
Titres de capitaux propres	2 377		_	(10)		6	(231)	_	_	2 142		2
	2 404	\$	- \$	(13)	\$	9	\$ (232) \$	- \$	_	\$ 2 168	\$	(1) \$
PASSIFS FINANCIERS													
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁶	(985)	\$	(24) \$	· -	\$	(56)	\$	21 \$	- \$	5	\$ (1 039)	\$ (4	13) \$
Dérivés ⁷											•		
Contrats de taux d'intérêt	(126)		(23)	_		_		12	_	_	(137)	(*	12)
Contrats de change	(6)		²	_		_		_	_	3	(1)	,	(1)
Dérivés d'actions	(21)		(6)	_		_		_	(1)	_	(28)		(5)
Contrats de marchandises	(1)		10	_		_		(19)	_	_	(10)		17)
	(154)		(17)	_		_		(7)	(1)	3	(176)		35)
Passifs financiers désignés à la juste	(101)		(,					V: /	(.,		(1.0)	,	,
valeur par le biais du résultat net	(22)		38	_		(54)		14	_	_	(24)		38
Comprennent les variations de change.													

¹ Comprennent les variations de change.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)								Aux	
·			31 ja	nvier 2025	nvier 2025 31 octob				
_	Coût/	Profits	(Pertes		Coût/	Profits	(Pertes		
	coût	bruts	brutes	Juste	coût	bruts	brutes	Juste	
	amorti ¹	latents	latentes)	valeur	amorti ¹	latents	latentes)	valeur	
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	16 603 \$	15	\$ (161) \$	16 457 \$	18 281 \$	17	\$ (159) \$	18 139 \$	
Provinces	21 893	80	(62)	21 911	21 263	77	(70)	21 270	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des									
États-Unis, des gouvernements d'États, des									
municipalités et d'autres organismes américains	45 288	58	(129)	45 217	35 371	22	(196)	35 197	
Autres obligations émises et garanties par des									
gouvernements de l'OCDE	5 249	8	(6)	5 251	1 687	1	(9)	1 679	
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 072	25	(4)	2 093	2 125	17	(5)	2 137	
	91 105	186	(362)	90 929	78 727	134	(439)	78 422	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	3 037	3	(8)	3 032	1 397	1	(14)	1 384	
Obligations de sociétés et autres	10 228	98	(59)	10 267	9 419	77	(50)	9 446	
	13 265	101	(67)	13 299	10 816	78	(64)	10 830	
Total des titres de créance	104 370	287	(429)	104 228	89 543	212	(503)	89 252	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	3 633	174	(82)	3 725	3 810	176	(72)	3 914	
Actions privilégiées	626	49	(154)	521	632	29	(160)	501	
	4 259	223	(236)	4 246	4 442	205	(232)	4 415	
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par			, ,						
le biais des autres éléments du résultat global	108 629 \$	510	\$ (665) \$	108 474 \$	93 985 \$	417	\$ (735) \$	93 667 \$	

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Autres éléments du résultat global.

⁴ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁵ Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 38 millions de dollars (10 millions de dollars au 31 janvier 2024; 30 millions de dollars aux 31 octobre 2024/1er novembre 2024; 22 millions de dollars aux

³¹ octobre 2023/1er novembre 2023) et de passifs dérivés de 205 millions de dollars (186 millions de dollars au 31 janvier 2024; 221 millions de dollars aux 31 octobre 2024/1er novembre 2024; 176 millions de dollars aux 31 octobre 2023/1er novembre 2023) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)		Aux							
	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2025	31 janvier 2024					
	<u>-</u>		Rever	nus de dividendes					
		Juste valeur		comptabilisés					
Actions ordinaires	3 725	\$ 3 914	\$ 27	\$ 17 \$					
Actions privilégiées	521	501	39	38					
Total	4 246	\$ 4 415	\$ 66	\$ 55 \$					

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)		Trois mois clos les		
	31 janvier 2025	31 janvier 2024		
Titres de capitaux propres				
Juste valeur	64 \$	42 \$		
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	6	_		
Actions de la FHLB				
Juste valeur	318	159		
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	_	_		

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉS) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

La Banque a cédé certains titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG au cours de l'exercice. Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les titres cédés au cours des trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance¹

(en millions de dollars canadiens)	Trois n	Trois mois clos les						
	31 janvier 2025	31 janvier 2024	_					
Titres de créance au coût amorti	(911) \$	_	\$					
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du								
résultat global	(9)	6						
Total	(920) \$	6	\$					

Comprennent des pertes sur titres de créance avant impôt de 923 millions de dollars (649 millions de dollars américains) (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2024) découlant de l'initiative de restructuration du bilan mise en œuvre dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Pour plus de renseignements sur la limite de l'actif des deux filiales bancaires américaines de la TD, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque. En date du 26 février 2025, la Banque a vendu des titres de créance supplémentaires au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025, ce qui a entraîné des pertes sur titres de créance avant impôt additionnelles d'environ 281 millions de dollars (197 millions de dollars américains).

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2024. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)								Aux
	31 janvier 2025						31 octobre 2024	
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance ¹								
Première qualité	359 491 \$	- \$	s. o. ² \$	359 491 \$	360 272 \$	- \$	s. o. \$	360 272 \$
Qualité inférieure	312	111	s. o.	423	439	91	S. O.	530
Actifs surveillés et classés	s. o.	60	s. o.	60	S. O.	68	S. O.	68
Défaillance	s. o.	s. o.	-	-	S. O.	S. O.	_	_
Total des titres de créance	359 803	171	_	359 974	360 711	159	_	360 870
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	3	_	_	3	3	_	_	3
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	359 800 \$	171 \$	- \$	359 971 \$	360 708 \$	159 \$	- \$	360 867 \$

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 112 millions de dollars (113 millions de dollars au 31 octobre 2024), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet

Au 31 janvier 2025, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 255 743 millions de dollars (271 615 millions de dollars au 31 octobre 2024) et des titres de créance évalués à la JVAERG de 104 228 millions de dollars (89 252 millions de dollars au 31 octobre 2024). Aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

a) PRÊTS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts de la Banque aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024.

Prêts

(en millions de dollars canadiens)	Aux				
	31 janvier 2025	31 octobre 2024			
Prêts hypothécaires résidentiels	334 103 \$	331 649 \$			
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	232 675	228 382			
Cartes de crédit	41 585	40 639			
Entreprises et gouvernements	365 603	356 973			
	973 966	957 643			
Prêts à la JVAERG (Note 4)	217	230			
Total des prêts	974 183	957 873			
Total de la provision pour pertes sur prêts	8 655	8 094			
Total des prêts, déduction faite de la provision	965 528 \$	949 779 \$			

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les prêts à la JVAERG sont regroupés de la manière suivante :

Prêts - Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 janvier 2025	31 octobre 2024				
Prêts au coût amorti	365 603 \$	356 973 \$				
Prêts à la JVAERG (Note 4)	217	230				
Prêts	365 820	357 203				
Provision pour pertes sur prêts	3 864	3 583				
Prêts, déduction faite de la provision	361 956 \$	353 620 \$				

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2024.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)	Aux								
<u>-</u>	31 janvier 2025						31 octobre 2024		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels ^{1, 2, 3}									
Risque faible	244 306		s. o. \$	244 973 \$	238 101 \$	655	\$ s. o. S		
Risque normal	61 347	14 132	s. o.	75 479	65 318	13 620	S. O.	78 938	
Risque moyen	360	9 236	s. o.	9 596	370	9 614	S. O.	9 984	
Risque élevé	6	3 159	409	3 574	5	3 201	347	3 553	
Défaillance	S. O.	S. O.	481	481	S. O.	S. O.	418	418	
Total des prêts	306 019	27 194	890	334 103	303 794	27 090	765	331 649	
Provision pour pertes sur prêts	114	181	73	368	116	189	60	365	
Prêts, déduction faite de la provision	305 905	27 013	817	333 735	303 678	26 901	705	331 284	
Prêts à la consommation et autres prêts									
aux particuliers ⁴									
Risque faible	104 356	2 550	s. o.	106 906	101 171	2 624	S. O.	103 795	
Risque normal	66 013	12 497	S. O.	78 510	66 105	12 054	S. O.	78 159	
Risque moyen	27 687	6 101	s. o.	33 788	27 188	6 352	S. O.	33 540	
Risque élevé	4 090	8 313	447	12 850	4 017	7 881	412	12 310	
Défaillance	S. O.	S. O.	621	621	S. O.	S. O.	578	578	
Total des prêts	202 146	29 461	1 068	232 675	198 481	28 911	990	228 382	
Provision pour pertes sur prêts	658	1 175	282	2 115	667	1 120	262	2 049	
Prêts, déduction faite de la provision	201 488	28 286	786	230 560	197 814	27 791	728	226 333	
Cartes de crédit									
Risque faible	9 775	15	s. o.	9 790	6 902	16	S. O.	6 918	
Risque normal	11 866	191	s. o.	12 057	11 714	188	S. O.	11 902	
Risque moyen	11 929	1 099	s. o.	13 028	12 908	1 122	S. O.	14 030	
Risque élevé	2 522	3 584	472	6 578	2 832	4 382	437	7 651	
Défaillance	s. o.	s. o.	132	132	s. o.	S. O.	138	138	
Total des prêts	36 092	4 889	604	41 585	34 356	5 708	575	40 639	
Provision pour pertes sur prêts	731	1 079	498	2 308	704	1 015	378	2 097	
Prêts, déduction faite de la provision	35 361	3 810	106	39 277	33 652	4 693	197	38 542	
Entreprises et gouvernements ^{1, 2, 3, 5}									
Première qualité ou risque faible ou normal	161 478	134	s. o.	161 612	158 425	102	S. O.	158 527	
Qualité inférieure ou risque moyen	171 458	11 977	S. O.	183 435	166 892	11 851	S. O.	178 743	
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	578	17 304	118	18 000	704	16 610	89	17 403	
Défaillance	s. o.	s. o.	2 773	2 773	S. O.	S. O.	2 530	2 530	
Total des prêts	333 514	29 415	2 891	365 820	326 021	28 563	2 619	357 203	
Provision pour pertes sur prêts	1 095	1 804	965	3 864	983	1 758	842	3 583	
Prêts, déduction faite de la provision	332 419	27 611	1 926	361 956	325 038	26 805	1 777	353 620	
Total des prêts	877 771	90 959	5 453	974 183	862 652	90 272	4 949	957 873	
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 598	4 239	1 818	8 655	2 470	4 082	1 542	8 094	
Total des prêts, déduction faite de la provision	875 173				860 182 \$	86 190			
Comprensent des prêts deuteux d'un mentent de 212 millie							p 3407 s		

¹ Comprennent des prêts douteux d'un montant de 212 millions de dollars (259 millions de dollars au 31 octobre 2024) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 24 milliards de dollars (24 milliards de dollars au 31 octobre 2024) et 3 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

³ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 71 milliards de dollars (71 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 5 milliards de dollars (6 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

⁵ Comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 24 milliards de dollars (24 milliards de dollars au 31 octobre 2024), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

Prêts par notation de risque (suite) - Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)								Aux
			31 jar	rvier 2025			31 octo	obre 2024
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail ²								
Risque faible	322 804 \$	1 281 \$	s. o. \$	324 085 \$	268 234 \$	1 365 \$	s. o. \$	269 599 \$
Risque normal	55 011	1 331	s. o.	56 342	93 576	1 332	S. O.	94 908
Risque moyen	14 826	1 094	s. o.	15 920	18 562	1 247	S. O.	19 809
Risque élevé	1 093	710	_	1 803	1 126	1 181	_	2 307
Défaillance	s. o.	s. o.	_	_	S. O.	S. O.	_	_
Expositions autres que de détail ³								
Première qualité	300 630	_	s. o.	300 630	287 830	_	S. O.	287 830
Qualité inférieure	104 961	6 875	s. o.	111 836	99 866	6 968	S. O.	106 834
Actifs surveillés et classés	490	6 122	_	6 612	328	5 418	_	5 746
Défaillance	S. O.	S. O.	133	133	S. O.	S. O.	252	252
Total des instruments de crédit hors bilan	799 815	17 413	133	817 361	769 522	17 511	252	787 285
Provision pour les instruments de crédit								
hors bilan	398	535	6	939	439	593	11	1 043
Total des instruments de crédit hors bilan,								
déduction faite de la provision	799 417 \$	16 878 \$	127 \$	816 422 \$	769 083 \$	16 918 \$	241 \$	786 242 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 janvier 2025 et 2024 et pour les trois mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour p	pertes sur créances	(au bilan)
------------------	---------------------	------------

(en millions de dollars canadiens)		Provision pour pertes		Écart de conversion.			Provision pour pertes		Écart de conversion.	
	Solde au		Radiations,	cessions et	Solde	Solde	sur créances	Radiations,	cessions et	Solde
	début de	(à l'état du	nettes des	autres		au début de	(à l'état du	nettes des		à la fin de
	la période	résultat)	reprises	ajustements	la période	la période	résultat)	reprises		la période
										ois clos les
				31	janvier 2025				31 ja	nvier 2024
Prêts hypothécaires résidentiels	365	\$ (1)	\$ (1)	\$ 5	\$ 368	\$ 403	\$ 8	\$ (2)	\$ 1	\$ 410 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	2 133	356	(334)	34	2 189	1 895	382	(275)	(23)	1 979
Cartes de crédit	2 699	450	(436)	84	2 797		430	(369)	(61)	2 577
Entreprises et gouvernements	3 940	407	(186)	79	4 240		181	(113)	(79)	3 299
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments			, ,					, ,	, ,	
hors bilan	9 137	1 212	(957)	202	9 594	8 185	1 001	(759)	(162)	8 265
Titres de créance au coût amorti	3	-	_	-	3	2	_	_	_	2
Titres de créance à la JVAERG	1	_	_	_	1	2	_	_	(1)	1
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance	4	-	_	_	4	4	_	_	(1)	3
Total de la provision pour pertes sur créances	9 141	\$ 1 212	\$ (957)	\$ 202	\$ 9 598	\$ 8 189	\$ 1 001	\$ (759)	\$ (163)	\$ 8268 \$
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti Provision pour pertes sur créances sur	8 094	\$			8 654	\$ 7 136	\$			7 265
les prêts à la JVAERG		_			1		_			
Provision pour pertes sur prêts	8 094	=			8 655	7 136	_			7 265
Provision pour les instruments hors bilan	1 043				939	1 049				1 000
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	4				4	4				3

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 396 milliards de dollars (384 milliards de dollars au 31 octobre 2024), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

3 Comprennent la tranche non utilisée de 69 milliards de dollars (66 milliards de dollars au 31 octobre 2024) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 janvier 2025 et 2024 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)								s clos les
<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		/ier 2025	<u> </u>	<u> </u>		vier 2024
2001 400	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels Solde au début de la période	116 \$	189 \$	60 \$	365 \$	154 \$	192 \$	57 \$	403
Soide au debut de la periode Provision pour pertes sur créances	110 \$	10э ф	60 ф	305 ş	154 ф	192 ф	5/ \$	403
Transfert à l'étape 11	35	(34)	(1)		36	(33)	(2)	
Transfert à l'étape 2		11	(1)	_	(10)	15	(3)	_
Transfert à l'étape 3	(6)	(11)	(5) 11	_	(10)	(9)	(5) 9	_
Réévaluation nette en raison des transferts entre	-	(11)	11	-	_	(9)	9	_
les étapes ²	(7)	4	_	(3)	(6)	7	_	1
Nouveaux montages ou acquisitions ³	7	s. o.	s. o.	7	8	s. o.	s. o.	8
Remboursements nets ⁴	(1)	(1)	J. J.	(2)	(1)	-	J. J.	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des	(.,	(.,		(=)	(1)			(')
cessions et des radiations) ⁵	(4)	(4)	(6)	(14)	(2)	(5)	(4)	(11)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(28)	26	13	11	(40)	45	6	11
Cessions	(_0,		-	-	(.0)	-	_	
Radiations	_	_	(1)	(1)	_	_	(2)	(2)
Reprises	_	_	-	-	_	_	(-)	(-)
Écart de conversion et autres ajustements	2	1	2	5	(2)	_	3	1
Solde à la fin de la période	114 \$	181 \$	73 \$	368 \$	137 \$	212 \$	61 \$	410
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	🛡	¥			.υ. ψ	Ψ	σ. ψ	
Solde, y compris les instruments hors bilan,								
au début de la période	696 \$	1 175 \$	262 \$	2 133 \$	688 \$	1 010 \$	197 \$	1 895
Provision pour pertes sur créances	-	· •	•	•	•	- •	•	
Transfert à l'étape 1 ¹	185	(184)	(1)	_	131	(130)	(1)	_
Transfert à l'étape 2	(64)	87	(23)	_	(72)	91	(19)	_
Transfert à l'étape 3	(3)	(73)	76	_	(3)	(60)	63	_
Réévaluation nette en raison des transferts entre	(-)	, -,			(-)	()		
les étapes ²	(82)	76	2	(4)	(54)	86	2	34
Nouveaux montages ou acquisitions ³	84	s. o.	s. o.	84	89	S. O.	S. O.	89
Remboursements nets ⁴	(22)	(25)	(4)	(51)	(18)	(21)	(3)	(42)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des					, ,	, ,	. ,	` ,
cessions et des radiations)5	(21)	(30)	(10)	(61)	(17)	(20)	(10)	(47)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(102)	181	309	388	(71)	146	273	348
Cessions	_	-	-	-	_	_	_	_
Radiations	-	-	(412)	(412)	_	_	(347)	(347)
Reprises	-	-	78	78	_	_	72	72
Écart de conversion et autres ajustements	12	17	5	34	(9)	(12)	(2)	(23)
Solde, y compris les instruments hors bilan,								
à la fin de la période	683	1 224	282	2 189	664	1 090	225	1 979
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁷	25	49		74	30	55		85
Solde à la fin de la période	658 \$	1 175 \$	282 \$	2 115 \$	634 \$	1 035 \$	225 \$	1 894
Cartes de crédit ⁸								
Solde, y compris les instruments hors bilan,								
au début de la période	947 \$	1 374 \$	378 \$	2 699 \$	988 \$	1 277 \$	312 \$	2 577
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 11	485	(474)	(11)	-	246	(239)	(7)	-
Transfert à l'étape 2	(86)	107	(21)	-	(95)	111	(16)	-
Transfert à l'étape 3	(5)	(242)	247	-	(6)	(223)	229	_
Réévaluation nette en raison des transferts entre	(000)		_	(400)	(400)	100	_	
les étapes ²	(222)	112	7	(103)	(108)	139	7	38
Nouveaux montages ou acquisitions ³	36	s. o.	s. o.	36	39	s. o.	s. o.	39
Remboursements nets ⁴	18	4	18	40	22	5	17	44
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des	(37)	(33)	(7E)	(124)	(40)	(46)	(0.4)	(440)
cessions et des radiations) ⁵ Medifications des riegues, paramètres et medèles ⁶	(27)	(22)	(75) 275	(124)	(10)	(16)	(84)	(110)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(247)	473	375	601	(175)	300	294	419
Cessions	-	-	(E20)		_	_	(444)	////
Radiations	-	-	(529)	(529)	_	-	(444)	(444)
Reprises	-	-	93	93	(24)	(20)	75 (11)	75 (61)
Écart de conversion et autres ajustements Solde. v compris les instruments hors bilan.	28	40	16	84	(21)	(29)	(11)	(61)
Soide, y compris les instruments nors bilan, à la fin de la période	927	1 372	498	2 797	880	1 325	372	2 577
·			430				312	
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁷	196	293	_	489	240	366	_	606

Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la révaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

³ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

⁷ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁸ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)							Trois moi	s clos les
			31 janv	rier 2025			31 jan	vier 2024
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Entreprises et gouvernements ¹								
Solde, y compris les instruments hors bilan,								
au début de la période	1 150 \$	1 937 \$	853 \$	3 940 \$	1 319 \$	1 521 \$	470 \$	3 310 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 12	88	(88)	_	_	62	(62)	_	_
Transfert à l'étape 2	(153)	158	(5)	_	(117)	120	(3)	_
Transfert à l'étape 3	` (3)	(152)	155 [°]	_	(14)	(55)	69	_
Réévaluation nette en raison des transferts entre	(-)	(- ,			()	()		
les étapes ²	(28)	58	1	31	(21)	42	4	25
Nouveaux montages ou acquisitions ²	300	s. o.	s. o.	300	271	s. o.	S. O.	271
Remboursements nets ²	17	(19)	(10)	(12)	8	(8)	(26)	(26)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion		, -,	,	` ,		(-)	(- /	(- /
des cessions et des radiations)2	(169)	(196)	(76)	(441)	(172)	(99)	(45)	(316)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	29	250	250	529	(162)	202	187	227
Cessions	_	_	(9)	(9)	` _	_	_	_
Radiations	_	_	(202)	(202)	_	_	(124)	(124)
Reprises	_	_	` 16 [′]	` 16 [′]	_	_	` 11 [′]	` 11 [′]
Écart de conversion et autres ajustements	41	49	(2)	88	(35)	(30)	(14)	(79)
Solde, y compris les instruments hors bilan,					(/	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	, ,	
à la fin de la période	1 272	1 997	971	4 240	1 139	1 631	529	3 299
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	177	193	6	376	154	151	4	309
Solde à la fin de la période	1 095	1 804	965	3 864	985	1 480	525	2 990
Total de la provision, y compris celle pour les								
instruments hors bilan, à la fin de la période	2 996	4 774	1 824	9 594	2 820	4 258	1 187	8 265
Moins le total de la provision pour les instruments								
hors bilan ³	398	535	6	939	424	572	4	1 000
Total de la provision pour pertes sur prêts								
à la fin de la période	2 598 \$	4 239 \$	1 818 \$	8 655 \$	2 396 \$	3 686 \$	1 183 \$	7 265 \$

¹ Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 janvier 2025. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Les prévisions de base reflètent un certain ralentissement de la croissance en raison de l'incertitude relative aux politiques et au commerce, mais ne tiennent pas compte des tarifs douaniers en suspens jusqu'au 4 mars 2025 visant le Canada et le Mexique imposés par l'administration américaine ni des mesures de représailles. Ces mesures, ainsi que la possibilité que d'autres mesures soient prises à l'encontre de ces pays et d'autres pays, représentent un facteur de risque important susceptible de nuire aux perspectives globales.

Variables macroéconomiques

<u> </u>										Au	
									;	31 janvier 2025	
	Scé	nario	o de base		Scéna	rio op	timiste		Scénario pessimiste		
	Moyenne T1 2025- T4 2025 ¹		Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹		Moyenne T1 2025- T4 2025 ¹		Quatre années restantes de l'horizon évisionnel		Moyenne T1 2025- T4 2025 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	
Taux de chômage											
Canada	6,5	%	5,9	%	5,7	%	5,6	%	7,6 %	7,2 %	
États-Unis	4,3		4,0		3,9		3,8		5,4	5,4	
PIB réel											
Canada	1,7		1,9		2,0		2,2		(0,5)	2,2	
États-Unis	2,0		1,9		2,7		2,3		(0,2)	2,3	
Prix des propriétés résidentielles											
Canada (prix moyen observé) ²	8,0		2,7		8,7		3,2		(3,7)	3,2	
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	3,3		3,0		5,1		3,7		(6,1)	4,0	
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales											
Canada	2,63		2,25		3,25		2,55		1,63	1,56	
États-Unis	3,88		3,02		4,50		3,31		2,31	2,19	
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	4,02		3,70		4,50		4,01		3,78	3,61	
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,71		1,80		1,43		1,74		2,48	2,10	
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,70	\$	0,75	\$	0,73	\$	0,76	\$	0,66 \$	0,70 \$	

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Aux
	31 janvier 2025	31 octobre 2024
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 770 \$	7 584 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	7 379	7 185
Écart – en dollars	391 \$	399 \$
Écart – en pourcentage	5,3 %	5,6 %

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)		Aux
	31 janvier 2025	31 octobre 2024
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 770 \$	7 584 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues		
pour les 12 mois à venir	5 908	5 631
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 862 \$	1 953 \$

q) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 174 millions de dollars au 31 janvier 2025 (126 millions de dollars au 31 octobre 2024) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux1

(en millions de dollars canadiens)						Aux
		31 janv	ier 2025		31 octo	bre 2024
	De 31 à	De 61 à		De 31 à	De 61 à	<u> </u>
	60 jours	89 jours	Total	60 jours	89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	345 \$	193 \$	538 \$	443 \$	111 \$	554 \$
Prêts à la consommation et autres prêts						
aux particuliers	990	367	1 357	983	335	1 318
Cartes de crédit	392	261	653	375	269	644
Entreprises et gouvernements	198	136	334	244	83	327
Total	1 925 \$	957 \$	2 882 \$	2 045 \$	798 \$	2 843 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

i) VENTE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX ÉTATS-UNIS

Après la fin du trimestre, la Banque a conclu une entente qui prévoit la vente de certains prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis (prêts correspondants) dont la valeur s'élève à environ 9 milliards de dollars américains, ce qui devrait donner lieu à la comptabilisation d'une perte avant impôt d'environ 600 millions de dollars américains au cours du deuxième trimestre de 2025. La vente découle des activités de restructuration du bilan aux États-Unis présentées au quatrième trimestre de 2024.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Au 31 janvier 2025, la Banque exerçait une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré (« convention sur les CDA ») entre la Banque et Schwab. Par conséquent, la Banque a comptabilisé sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab a été présentée avec un décalage d'un mois. La Banque a tenu compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Le 21 août 2024, la Banque a vendu 40,5 millions d'actions ordinaires de Schwab pour un produit d'environ 3,4 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars américains). La vente a réduit la participation de la Banque dans Schwab, qui est passée de 12,3 % à 10,1 %. La Banque a comptabilisé un montant d'environ 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars américains) dans les autres produits (déduction faite de la perte de 0,5 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars américains) reclassée du cumul des autres éléments du résultat global dans le résultat) au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Au 31 janvier 2025, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 10,1 % (10,1 % au 31 octobre 2024), elle était constituée de 7,5 % des actions ordinaires avec droit de vote en circulation et, pour la tranche restante, d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur totale s'élevait à 22 milliards de dollars (15 milliards de dollars américains) (18 milliards de dollars (13 milliards de dollars américains)) au 31 octobre 2024) selon le cours de clôture de 82,72 \$ US (70,83 \$ US au 31 octobre 2024) à la Bourse de New York.

Au 31 janvier 2025, la Banque et Schwab étaient parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque avait le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle avait des représentants siégeant à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprenaient, au 31 janvier 2025, le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et l'ancien président du conseil d'administration de la Banque. Conformément à la

convention d'actionnaires, la Banque ne pouvait détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et était soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 9,2 milliards de dollars au 31 janvier 2025 (9,0 milliards de dollars au 31 octobre 2024) représentait la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 231 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 (141 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2024) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. Immédiatement avant la vente, la TD détenait 184,7 millions d'actions ordinaires de Schwab, ce qui représentait une propriété économique de 10,1 %. Le produit de la vente des actions s'est établi à environ 21,0 milliards de dollars (14,6 milliards de dollars américains). Au deuxième trimestre de l'exercice 2025, la Banque devrait comptabiliser un profit net à la vente de sa participation dans Schwab d'environ 8,6 milliards de dollars (5,8 milliards de dollars américains). Ce profit est présenté déduction faite de la réalisation du cumul des écarts de conversion connexe comptabilisé auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global, de la réalisation du cumul des autres éléments du résultat global lié aux éléments désignés comme couverture d'investissement net, des coûts de transaction directs et de l'impôt. La Banque comptabilisera également des honoraires de prise ferme de 0,2 milliard de dollars dans le secteur Services bancaires de gros par suite du rôle de Valeurs Mobilières TD en tant que chef de file responsable des registres dans le cadre de la transaction.

En fonction des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque au 31 janvier 2025, la transaction devrait entraîner une hausse d'environ 238 pdb des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les CDA. La vente par la Banque de sa participation en actions dans Schwab a mis fin à la convention d'actionnaires, et la Banque cessera de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab au deuxième trimestre de l'exercice 2025.

Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)		Aux	
	31 décembre	30 septembre	
	2024	2024	
Total de l'actif	690 710 \$	630 363	\$
Total du passif	621 077	566 502	

(en millions de dollars canadiens)		rois mois clos les
	31 décembre	31 décembre
	2024	2023
Total des produits nets	7 455 \$	6 073
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 402	1 261
Total des autres éléments du résultat global	(322)	3 570
Total du résultat global	2 080	4 831

Convention sur les comptes de dépôt assurés

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 » ou « la convention sur les CDA avec Schwab »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab avait l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. À la fin du premier trimestre de l'exercice 2024, Schwab avait racheté la totalité du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et avait versé des frais de résiliation totaux de 337 millions de dollars (250 millions de dollars américains) à la Banque. Ces frais visaient à compenser les pertes subies par la Banque en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette a été comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

NOTE 8: AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)		Aux
	31 janvier 2025	31 octobre 2024
Créances clients et autres éléments	14 050 \$	12 931 \$
Intérêts courus	5 274	5 509
Chèques et autres effets en voie de règlement	-	1 656
Actif d'impôt exigible	5 688	4 061
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 045	1 042
Charges payées d'avance	2 345	1 794
Actifs au titre des contrats de réassurance	1 121	1 188
Total	29 523 \$	28 181 \$

NOTE 9 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et incluent principalement les comptes chèques des entreprises et des gouvernements. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et incluent les comptes d'épargne et les comptes chèques. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2025 s'établissait à 547 milliards de dollars (546 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)								Aux
							31 janvier	31 octobre
			Par type			Par pays	2025	2024
_	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	20 403 \$	498 175 \$	141 894 \$	345 373 \$	315 099	- \$	660 472 \$	641 667 \$
Banques	13 176	290	37 230	20 008	29 987	701	50 696	57 698
Entreprises et gouvernements ²	152 599	197 505	229 214	411 173	165 729	2 416	579 318	569 315
	186 178	695 970	408 338	776 554	510 815	3 117	1 290 486	1 268 680
Détenus à des fins de transaction	-	-	27 198	21 155	2 664	3 379	27 198	30 412
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	_	_	210 474	57 577	79 800	73 097	210 474	207 668
Total	186 178 \$	695 970 \$	646 010 \$	855 286 \$	593 279	\$ 79 593 \$	1 528 158 \$	1 506 760 \$
Dépôts non productifs d'intérêts	inclus ci-des	sus ⁴						
Au Canada							59 441 \$	58 873 \$
Aux États-Unis							74 731	73 509
Autres pays							_	_
Dépôts productifs d'intérêts inclu	ıs ci-dessus ⁴							
Au Canada							795 845	781 526
Aux États-Unis ⁵							518 548	504 896
Autres pays							79 593	87 956
Total ^{2, 6}						•	1 528 158 \$	1 506 760 \$

¹ Comprennent une dette de premier rang de 101,9 milliards de dollars (97,6 milliards de dollars au 31 octobre 2024) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent une somme de 75,3 milliards de dollars (75,4 milliards de dollars au 31 octobre 2024) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

⁴ Les dépôts sont répartis par région géographique selon le point d'origine des dépôts.

³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 225,5 millions de dollars (246,0 millions de dollars au 31 octobre 2024).

⁵ Comprennent des fonds fédéraux américains déposés de 8,8 milliards de dollars (13,1 milliards de dollars au 31 octobre 2024) et des dépôts et avances de la FHLB de 29,8 milliards de dollars (36,2 milliards de dollars au 31 octobre 2024).

⁶ Comprend des dépôts de 833,9 milliards de dollars (810,2 milliards de dollars au 31 octobre 2024) libellés en dollars américains et de 129,1 milliards de dollars (140,7 milliards de dollars au 31 octobre 2024) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 10: AUTRES PASSIFS

Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)		Aux
	31 janvier	31 octobre
	2025	2024
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	8 130	\$ 7 706 \$
Intérêts courus	5 087	5 559
Salaires et avantages du personnel à payer	4 080	5 386
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 326	_
Passif d'impôt exigible	113	67
Passifs d'impôt différé	358	300
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 387	1 380
Obligations locatives	5 198	5 013
Passifs liés aux entités structurées	23 113	22 792
Provisions (Note 17)	1 379	3 675
Total	50 171	\$ 51 878 \$

NOTE 11 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Émissions

Le 23 janvier 2025, la Banque a émis des billets subordonnés d'un montant en capital de 750 millions d'euros à taux fixe rajusté comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) qui constituent des titres secondaires de la Banque (les « billets libellés en euros »), venant à échéance le 23 janvier 2036. Les billets libellés en euros portent intérêt à un taux fixe annuel de 4,030 % (intérêts payables annuellement) jusqu'au 23 janvier 2031 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des mid-swaps de cinq ans majoré de 1,500 % (intérêts payables annuellement) jusqu'à leur échéance, le 23 janvier 2036. Le 23 janvier 2031, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets libellés en euros, en totalité mais non en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours.

Le 31 janvier 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital de 1 milliard de dollars comprenant des dispositions relatives aux FPUNV qui constituent des titres secondaires de la Banque (les « billets »), venant à échéance le 1 er février 2035. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 4,231 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 1 er février 2030 et, par la suite, à un taux équivalant au taux canadien des opérations de pension à un jour composé quotidiennement et majoré de 1,54 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'au 1 er février 2035. À partir du 1 er février 2030, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours.

NOTE 12: CAPITAUX PROPRES

(en millione d'actione ou d'autres instruments de

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de						
dollars canadiens)	31 i	Trois mois 31 janvier 2025 31 janvier				
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant		
Actions ordinaires						
Solde au début de la période	1 750,3	25 373	5 1 791,4	25 434 \$		
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,3	25	0,6	42		
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,6	130	1,7	137		
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	_	-	(20,9)	(295)		
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 752,2	25 528	3 1 772,8	25 318 \$		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Actions privilégiées – catégorie A						
Solde au début de la période	91,6	3 900 \$	-,-	5 200 \$		
Rachat d'actions ¹	(20,0)	(500)				
Solde à la fin de la période	71,6	3 400 \$	143,6	5 200 \$		
Autres instruments de capitaux propres ²						
Solde au début de la période	5,8	6 988 \$	5,0	5 653 \$		
Émission de billets avec remboursement de	^-					
capital à recours limité ³	0,7	750				
Solde à la fin de la période	6,5	7 738	5,0	5 653		
Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments						
de capitaux propres	78,1	11 138 \$	148,6	10 853 \$		
Actions propres – actions ordinaires ⁴	70,1	11 100 (140,0	10 000 ψ		
Solde au début de la période	0,2	(17) \$	0,7	(64) \$		
Achat d'actions	44.9	(3 504)	37,5	(3 096)		
Vente d'actions	(44.6)	3 483	(37,5)	3 102		
Solde à la fin de la période – actions	(44,0)	3 403	(37,3)	3 102		
propres – actions ordinaires	0,5	(38) \$	0,7	(58) \$		
Actions propres – actions privilégiées et		(,		(==/ +		
autres instruments de capitaux propres ⁴						
Solde au début de la période	0,2	(18) \$	0,1	(65) \$		
Achat d'actions et d'autres instruments	·			. ,		
de capitaux propres	2,4	(1 120)	1,7	(98)		
Vente d'actions et d'autres instruments			>			
de capitaux propres	(2,1)	1 087	(1,7)	136		
Solde à la fin de la période – actions						
propres – actions privilégiées et autres	0,5	(51) \$. 01	(27) \$		
instruments de capitaux propres	0,5	(51) \$	0,1	(21) \$		

Le 31 janvier 2025, la Banque a racheté la totalité de ses 20 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 5 (« actions privilégiées de série 5 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 5, pour un coût de rachat total d'environ 500 millions de dollars.

DIVIDENDES

Le 26 février 2025, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et cinq cents (1,05 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2025. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 avril 2025.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

² Pour les autres instruments de capitaux propres, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

³ Le 18 décembre 2024, la Banque a émis 750 millions de dollars de billets avec remboursement de capital à recours limité à taux fixe rajusté à 5,909 % comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 5 (les « BRCRL »). Les BRCRL porteront intérêt au taux de 5,909 % par année, payable trimestriellement, pour la période initiale se terminant le 1^{er} janvier 2030, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt sur les BRCRL sera rajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada alors en vigueur, majoré de 3,10 %. Les BRCRL viendront à échéance le 1^{er} janvier 2085. Parallèlement à l'émission des BRCRL, la Banque a émis 750 000 actions privilégiées à taux fixe rajusté à 5,909 % et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 32 (« actions privilégiées de série 32 »). Les actions privilégiées de série 32 sont éliminées des états financiers consolidés de la Banque.

⁴ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, la Banque a émis 1,6 million d'actions ordinaires (2,0 millions d'actions ordinaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2024) sur son capital autorisé sans escompte.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et s'est poursuivie jusqu'au 31 août 2024. Du début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 31 août 2024, la Banque a racheté 71,4 millions d'actions dans le cadre du programme. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'étant terminée le 31 août 2024, la Banque n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des trois mois clos le 31 janvier 2025. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a racheté 20,9 millions d'actions ordinaires, à un prix moyen de 82,39 \$ l'action pour un montant total de 1,7 milliard de dollars.

Après la fin du trimestre, la Banque a annoncé, le 24 février 2025, que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment afin de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 100 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutera le 3 mars 2025 et se terminera le 28 février 2026, ou à toute date antérieure que la TD pourra déterminer.

NOTE 13: RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 3,1 millions de dollars (10,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2024). Pour les trois mois clos les 31 janvier 2025, 2,0 millions d'options sur actions (2,5 millions pour les trois mois clos le 31 janvier 2024) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 12,80 \$ l'option (14,36 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2024).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	Tro	Trois mois clos les		
	31 janvier 2025	31 janvier 2024		
Taux d'intérêt sans risque	3,08 %	3,41	%	
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans		
Volatilité prévue	19,47 %	18,92	%	
Rendement de l'action prévu	3,94 %	3,78	%	
Prix d'exercice / cours de l'action	75,76 \$	81,78	\$	

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur les rendements d'obligations de référence du gouvernement du Canada à la date d'attribution. La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne historique et le rendement de l'action prévu est fondé sur les versements de dividendes au cours du dernier exercice. Ces hypothèses sont évaluées sur une période correspondant à la durée contractuelle des options.

NOTE 14: AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)				Principal régime d'avantages complémentaires de retraite				Autres régir	nes	de retraite1
				•				Tr	ois I	mois clos les
	31 janvier 2025	31 janvier 2024		31 janvier 2025		31 janvier 2024		31 janvier 2025		31 janvier 2024
Coût des services rendus – prestations acquises	69	\$ 54	\$	2	\$	1	\$	5	\$	4 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(12)	(20))	4		5		6		6
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	_	3		_		_		_		1
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2		_		_		1		1
Total	60	\$ 39	\$	6	\$	6	\$	12	\$	12 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)	Tro	is n	s mois clos les			
	31 janvier		31 janvier			
	2025		2024			
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	106	\$	85	\$		
Régimes de retraite d'État ²	220		197			
Total	326	\$	282	\$		

1 Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi que pour certains des autres régimes de retraite à prestations définies importants de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)	•	de retraite principaux	Autres régimes de retraite			
					Trois n	nois clos les
_	31 janvier	31 janvier	31 janvier	31 janvier	31 janvier	31 janvier
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(139) \$	(1 124)	\$ (7) \$	(36) \$	(10)	\$ (43) \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins						
les produits d'intérêts	182	800	_	_	_	_
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	(3)	176	-	_	-	_
Total	40 \$	(148)	\$ (7) \$	(36) \$	(10)	\$ (43) \$

Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

NOTE 15 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Réforme fiscale internationale – Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

Le 20 décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées au Canada le 20 juin 2024, en vertu du projet de loi C-69, qui inclut la *Loi sur l'impôt minimum mondial* mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Des règles similaires ont été adoptées dans d'autres pays où la Banque exerce ses activités et entraîneront le paiement d'impôts supplémentaires dans ces pays. Les règles sont entrées en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2024 et ont été mises en œuvre par celle-ci depuis cette date. Auparavant, l'IASB avait publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui instaurent une exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation de l'impôt différé découlant de la mise en œuvre des règles du Pilier 2 ainsi que la communication d'informations à son sujet, exception que la Banque a appliquée. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, le taux d'imposition effectif de la Banque a augmenté d'environ 0,5 % en raison de l'impôt découlant des règles du Pilier 2.

Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au cours du trimestre, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts supplémentaires totalisant 7 millions de dollars pour l'année d'imposition 2019. Au 31 janvier 2025, les nouvelles cotisations à l'égard de la Banque établies par l'ARC représentaient un montant total de 1 668 millions de dollars pour les années de 2011 à 2019, celles établies par Revenu Québec représentaient un montant total de 52 millions de dollars pour les années de 2011 à 2018 et celles établies par l'ATRA représentaient un montant total de 71 millions de dollars pour les années de 2011 à 2018. Dans l'ensemble, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 791 millions de dollars. La Banque es'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la Federal Insurance Contributions Act des États-Unis.

² Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois	s mois clos les	
	31 janvier	31 janvier	
	2025	2024	
Résultat de base par action			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 707 \$	2 750	\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 749,9	1 776,7	
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,55 \$	1,55	\$
Résultat dilué par action			_
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 707 \$	2 750	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 707	2 750	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 749,9	1 776,7	
Effet des titres dilutifs			
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	0,8	1,5	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 750,7	1 778,2	
Résultat dilué par action (en dollars canadiens) ¹	1,55 \$	1,55	\$

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours de 5,9 millions à un prix d'exercice moyen pondéré de 84,34 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours de 4,9 millions à un prix d'exercice moyen pondéré de 92,89 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 17 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ou de transactions importantes autres que les éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque.

a) QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autoréglementation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Cependant, la Banque ne présente pas la perte particulière possible liée à chaque question sous-jacente étant donné l'incertitude importante associée à chaque perte possible tel qu'il est décrit ci-après et les conséquences négatives sur la résolution par la Banque des questions qui constituent des pertes raisonnablement possibles si les pertes possibles individuelles étaient présentées. Au 31 janvier 2025, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 497 millions de dollars (de néant à environ 625 millions de dollars au 31 octobre 2024). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les pertes réelles de la Banque à être très différentes de ses provisions. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés. Pour plus de renseignements sur les questions d'ordre juridique ou réglementaire importantes, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque. D'après les connaissances actuelles de la Banque, sous réserve des facteurs susmentionnés ainsi que d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire autres que celles décrites ci-dessous : i) il n'y a pas eu de changements importants relativement aux éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque; et ii) depuis le 31 octobre 2024, aucune autre question d'ordre juridique ou réglementaire n'a été relevée ou n'a progressé au point où il serait raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait une incidence financière importante sur la Banque.

Comme il a été présenté à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque, le 10 octobre 2024, la Banque a annoncé qu'à la suite d'une collaboration et communication actives avec les autorités et les organismes de réglementation, elle est parvenue à une résolution des enquêtes sur ses programmes de LCBA et de conformité à la BSA aux États-Unis dont il a déjà été fait mention (la « résolution globale »). La Banque et certaines de ses filiales américaines ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board ou FRB) et du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), et elles ont conclu des ententes sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice des États-Unis et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. La Banque s'emploie à se conformer aux modalités des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer, notamment aux exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque. Au cours du premier trimestre, la Banque a payé en totalité le reste des sanctions pécuniaires exigées au titre des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer conclues dans le cadre de la résolution globale. Le paiement a été couvert par les provisions que la Banque a constituées précédemment relativement à cette affaire.

Comme il a été présenté à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque, la Banque de même que certains administrateurs, dirigeants et employés anciens ou actuels ont été nommés défendeurs dans des recours collectifs proposés aux États-Unis et au Canada apparemment intentés au nom d'actionnaires de la TD alléguant, entre autres, qu'une baisse du cours des actions de la TD était attribuable à des informations trompeuses fournies concernant le programme de LCBA de la Banque et/ou les résultats potentiels des enquêtes des organismes gouvernementaux ou des organismes de réglementation. Les deux recours collectifs proposés déposés aux États-Unis ont été regroupés sous l'intitulé *Tiessen v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*, devant la United States District Court for the Southern District of New York. Une action dérivée connexe des actionnaires a également été intentée aux États-Unis, apparemment au nom de la TD, devant la Cour suprême de l'État de New York, comté de New York, contre certains administrateurs, dirigeants et employés anciens et actuels de la TD, et certaines des sociétés affiliées et filiales américaines de la TD. L'affaire, intitulée *Rubin v. Masrani, et al.*, présente des allégations de manquements aux obligations et d'autres réclamations à l'encontre des défendeurs individuels relativement au programme de LCBA aux États-Unis de la

Banque. Toutes les procédures en sont encore à un stade précoce et aucune n'a été certifiée comme pouvant faire l'objet d'un recours collectif. Il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

Comme il a été présenté à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque, la Banque a été nommée défenderesse dans un recours collectif proposé aux États-Unis, apparemment intenté au nom d'actionnaires de First Horizon alléguant qu'une baisse du cours des actions de First Horizon découlait de l'information trompeuse fournie par la TD concernant son programme de LCBA aux États-Unis et son incidence sur la fusion envisagée de la Banque avec First Horizon. Certains administrateurs anciens et actuels et un ancien employé de la Banque ont également été nommés défendeurs dans ce recours. Ces procédures en sont encore à un stade précoce et aucune n'a été certifiée comme pouvant faire l'objet d'un recours collectif. Il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

Comme il a été présenté à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la Banque, la Banque est nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures, notamment des recours collectifs, engagées par des clients au Canada ou aux États-Unis qui présentent des allégations visant différents frais, différentes pratiques et différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures, qui en sont rendues à différentes étapes, comprennent : un recours intenté au Québec contre des membres du secteur des services financiers (dont la Banque) concernant l'existence de frais d'insuffisance de fonds et le montant de ces frais, un recours intenté au Québec contre certains courtiers (dont Placements directs TD) concernant la communication des frais de conversion des monnaies étrangères, et un recours intenté au Québec contre des membres du secteur de l'assurance automobile (dont Primmum compagnie d'assurance) concernant les pratiques en matière de souscription au Québec.

Pour plus de renseignements sur les questions fiscales, se reporter à la note 15.

NOTE 18: INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis, les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis. À compter du premier trimestre de 2025, certains investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle aux États-Unis, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui étaient précéd

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier 2025 et 2024.

Résultats par secteur d'exploitation¹

(en millions de dollars canadiens)												
	comm	ncaires nnels et erciaux Canada	Services d aux Éta	e détail its-Unis	patrin	stion de noine et surance	ba	Services ancaires de gros²	Siège	social ²		Total
										Trois mo	is clos les 3	1 janvier
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits (pertes) d'intérêts nets	4 135 \$	3 833 \$	3 064 \$	2 899 \$	369 \$	285 \$	(107) \$	198 \$	405 \$	273 \$	7 866 \$	7 488 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 014	1 051	(282)	604	3 229	2 850	2 107	1 582	115	139	6 183	6 226
Total des produits	5 149	4 884	2 782	3 503	3 598	3 135	2 000	1 780	520	412	14 049	13 714
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances Charges afférentes aux activités	521	423	451	385	-	-	72	10	168	183	1 212	1 001
d'assurance	_	_	-	-	1 507	1 366	-	-	-	_	1 507	1 366
Charges autres que d'intérêts	2 086	1 984	2 380	2 459	1 173	1 047	1 535	1 500	896	1 040	8 070	8 030
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 542	2 477	(49)	659	918	722	393	270	(544)	(811)	3 260	3 317
Charge (recouvrement) d'impôt sur			(10)	000				2.0	(0)	(0)		0011
le résultat	711	692	(192)	(17)	238	167	94	65	(153)	(273)	698	634
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	_	_	199	194	_	_	_	-	32	(53)	231	141
Résultat net	1 831 \$	1 785 \$	342 \$	870 \$	680 \$	555 \$	299 \$	205 \$	(359) \$	(591) \$	2 793 \$	2 824 \$

La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade, la quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation engagée par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁴ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux	Services de détail	Gestion de patrimoine et	Services bancaires		
	au Canada	aux États-Unis	Assurance	de gros	Siège social	Total
						Au 31 janvier 2025
Total de l'actif	587 920 \$	590 732 \$	23 823 \$	729 329 \$	161 750 \$	2 093 554 \$
						Au 31 octobre 2024
Total de l'actif	584 468 \$	606 572 \$	23 217 \$	686 795 \$	160 699 \$	2 061 751 \$

NOTE 19 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)		Trois mois clos les
	31 janvier 2025	31 janvier 2024
Évalués au coût amorti ¹	19 844 \$	19 566 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	902	933
	20 746	20 499
Évalués ou désignés à la JVRN	2 061	2 250
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	65	64
Total	22 872 \$	22 813 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)		Trois mois clos les
	31 janvier 2025	31 janvier 2024
Évalués au coût amorti ¹	11 820 \$	12 192 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	3 186	3 133
Total	15 006 \$	15 325 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs, et est désignée banque d'importance systémique intérieure (BISI) et banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Les banques canadiennes désignées BISI doivent respecter les cibles minimales de ratios de fonds propres fondés sur les risques et de ratio de levier du BSIF. Les cibles minimales comprennent un supplément pour les BISI et une réserve pour stabilité intérieure (RSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) fondé sur le risque. Le niveau de la RSI a été augmenté pour s'établir à 3,5 % à partir du 1er novembre 2023, ce qui a fait passer respectivement à 11,5 %, 13,0 %, 15,0 % et 25,0 % la cible minimale de ces ratios. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 % pour la Banque. Le 1er février 2023, le BSIF a annoncé qu'il apportait des révisions à la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence minimale en vigueur, ce qui a pour effet de fixer les cibles minimales de ratio de levier et de ratio TLAC respectivement à 3,5 % et 7,25 %.

La Banque a respecté toutes les exigences minimales établies par le BSIF pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 à l'égard des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2025 et 31 octobre 2024.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Aux	
	31 janvier 2025	31 octobre 2024
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	85 204 \$	82 714 \$
Fonds propres de catégorie 1	95 589	93 248
Total des fonds propres	110 238	105 745
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	649 043	630 900
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,1 %	13,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	14,7	14,8
Ratio du total des fonds propres	17,0	16,8
Ratio de levier	4,2	4,2
Ratio TLAC	29,5	28,7
Ratio de levier TLAC	8,5	8,1

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Téléc. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États- Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : web.queries@computershare.com Pour accéder à votre compte électronique : www.computershare.com/investor
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

 $Produits\ et\ services: Communiquer\ avec\ TD\ Canada\ Trust,\ 24\ heures\ sur\ 24,\ 7\ jours\ sur\ 7\ au\ 1-866-233-2323$

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web: www.td.com

Courriel: customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 27 février 2025, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 9 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs, le 27 février 2025, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-340-2217 ou au 1-800-806-5484 (sans frais). Le code d'accès est le 2829533#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <u>www.td.com/francais/investisseurs</u>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 27 février 2025, jusqu'à 23 h 59 HE, le 14 mars 2025, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 8753393#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 10 avril 2025 Toronto, Ontario